

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: La pagination est comme suit: [i]-x, [9]-256, 259-294 p. Page 231 comporte une numérotation fautive: p. 2.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x	14x	18x	22x	26x	30x
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12x	16x	20x	24x	28x	32x

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

VOL. XXIX.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA



SON EXCELLENCE LE TRÈS HONORABLE SIR JOHN CAMPBELL HAMILTON-
GORDON, COMTE D'ABERDEEN; VICOMTE DE FORMARTINE, BARON DE
HADDO, METHLIC, TARVES ET KELLIE, DANS LA PAIRIE D'ÉCOSSE ;
VICOMTE GORDON D'ABERDEEN, COMTÉ D'ABERDEEN, DANS
LA PAIRIE DU ROYAUME-UNI; BARONET DE LA NOU-
VELLE-ÉCOSSE, Etc., Etc., GOUVERNEUR
GÉNÉRAL OF CANADA.

CINQUIÈME SESSION

DU

SEPTIÈME PARLEMENT

1895

VOL. XXIX

045141

JOURNAUX DU SÉNAT

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada, se trouve prorogé au **PREMIER** jour du mois de **SEPTEMBRE** prochain, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre Cité d'**OTTAWA**; **SACHEZ MAINTENANT**, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre Cité d'**OTTAWA**, **JEUDI**, le **ONZIÈME** jour du mois d'**OCTOBRE** prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. **CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. **TÉMOIN**, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir **JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON**, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Barron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'**OTTAWA**, dans Notre dite Puissance, ce **TRENTIÈME** jour d'**AOUT**, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze, et de Notre Règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



HENRY STRONG,

Député du Gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au ONZIÈME jour du mois d'OCTOBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, MARDI, le VINGTIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Sir HENRY STRONG, Chevalier, Député de Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce CINQUIÈME jour d'OCTOBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze et de Notre Règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



HENRY STRONG,

Député du Gouverneur,

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., e c.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au VINGTIÈME jour du mois de NOVEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents, en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le TRENTE ET UNIÈME jour du mois de DÉCEMBRE prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE A QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Sir HENRY STRONG, Chevalier, Député de Notre Très-Fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce SEIZIÈME jour de NOVEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et de Notre Règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au TRENTE ET UNIÈME jour du mois de DÉCEMBRE courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA ; SACHEZ MAINTENANT, que, pour diverses causes et considérations, et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le ONZIÈME jour du mois de FÉVRIER prochain, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. **CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.**

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-fidèle et Bien-aimé Cousin et Conseiller le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce VINGT-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze, et de Notre Règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au ONZIÈME jour du mois de FÉVRIER courant, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre CITÉ d'OTTAWA; SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du Canada, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous de vous trouver avec Nous en Notre Parlement du Canada, en Notre CITÉ d'OTTAWA, LUNDI, le VINGT-CINQUIÈME jour du mois de MARS prochain, pour prendre en considération l'état de la prospérité de Notre dite Puissance du Canada, et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre nos présentes Lettres Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, ce NEUVIÈME jour de FÉVRIER, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze, de Notre Règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

CANADA



ABERDEEN.

[L.S.]

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs de la Puissance du Canada et les membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, et à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION.

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada se trouve prorogée au VINGT-CINQUIÈME jour du mois de MARS courant, Néanmoins, pour certaines causes et considérations, Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à JEUDI, le DIX-HUITIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, de manière que ni vous, ni aucun de vous, n'êtes tenus de vous trouver en Notre Cité d'Ottawa le dit vingt-cinquième jour de Mars courant; car Nous voulons que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre dite CITÉ D'OTTAWA, JEUDI, le DIX-HUITIÈME jour du mois d'AVRIL prochain, pour l'EXPÉDITION DES AFFAIRES, et y traiter, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller le Très-Honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, Comte d'Aberdeen, Vicomte Formartine, Baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; Vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, Baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur Général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre CITÉ d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce VINGT-DEUXIÈME jour de MARS, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze, et de Notre Règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

JOURNAUX

DU

SÉNAT DU CANADA

Jeudi, 18 avril 1895.

Jeudi, le dix-huitième jour du mois d'avril, en la cinquante-huitième année du règne de Notre Souveraine Dame Victoria, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, étant la cinquième session du septième parlement du Canada, continué par prorogation jusqu'à ce jour. Les membres présents dans la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	Masson,	Primrose,
Almon,	De Blois,	McCallum,	Prowse,
Angers,	Desjardins,	McClelan,	Read (Quinté),
Armand,	Dever,	McDonald (Cap-B.),	Sanford,
Bellerose,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Scott,
Bernier,	Ferguson (Queen, I. P. -E.),	McKay,	Sullivan,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Sutherland,
Boucherville, de	Lewin,	Miller,	Thibaudeau,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I. P. -E.),	Ogilvie,	Vidal,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Wark.
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la couronne en chancellerie, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA.

OTTAWA, 2 mars 1895.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dix-huitième jour du mois de février A.D., mil huit cent quatre-vingt-quinze (1895), Joseph Octave Arsenault, écuyer, marchand, d'Abrams Village, dans le comté de Prince, dans la province de l'Île du Prince-Edouard.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,

Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,

Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé le Sénat qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Arsenault a été introduit entre l'honorable Sir Mackenzie Bowell et l'honorable M. Ferguson (Queen, I.P.-E.)

L'honorable M. Arsenault a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat. Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :—



CANADA.

Aberdeen.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Joseph Octave Arsenault, écuyer, de Notre province de l'Ile du Prince-Edouard, dans Notre Puissance du Canada :

SALUT.—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparassiez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller, le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-huitième jour de février en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze, et de Notre règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie.

L'honorable M. Arsenault s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier a déposé sur la table le certificat du commissaire, énonçant que l'honorable M. Arsenault, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable Président a présenté au Sénat une communication du secrétaire du Gouverneur général.

Elle a été alors lue par le greffier, et, elle est comme suit :—

OTTAWA, 15 avril 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour ouvrir la session du parlement, le jeudi, 18 du courant, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR GORDON,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à loisir.

Quelque temps après, le Sénat a repris sa séance.

Son Excellence le Très Honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine ; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comte d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la salle du Sénat.* "

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant :—

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est avec beaucoup de plaisir que j'ai encore recours à vos avis et à votre aide pour m'assister dans l'administration des affaires du Canada.

La mort subite et regrettable de feu le Très Honorable Sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

L'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.

Conformément à une récente décision des Lords du comité judiciaire du Conseil Privé, à l'effet que la minorité dissidente du peuple du Manitoba, a, d'après la constitution, un droit d'appel au Gouverneur général en conseil, contre certains actes passés par la législature de la province du Manitoba, relativement à la question d'éducation, j'ai entendu cet appel en conseil, et ma décision sur ce sujet a été communiquée à la législature de la dite province. Les documents relatifs à cette affaire vous seront communiqués.

La crise commerciale qui règne par tout l'univers depuis quelques années s'est fait sentir au Canada, mais heureusement avec moins d'intensité que dans la plupart des autres pays. Bien qu'elle n'ait pas produit une réduction considérable dans le volume de notre commerce avec l'étranger, cependant, à raison de la diminution dans le prix des marchandises et de récentes réductions et aussi de suppressions de taxes, il s'en est suivi une diminution sérieuse dans le revenu provenant des douanes et de l'accise. Dans le but d'établir l'équilibre entre le revenu et la dépense pour l'année prochaine, il sera nécessaire de fixer les appropriations pour les différentes parties de l'administration avec la plus grande économie possible.

Durant la période de temps écoulé depuis la dernière session du parlement, j'ai eu l'avantage de voyager dans différentes parties du Canada : les provinces maritimes, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique. Au cours de mon voyage j'ai été agréablement impressionné par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, j'ai remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada ; foi qui est une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité de mes conseillers a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île pour discuter avec eux les conditions de cette union. Ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social vous seront soumis. Vous serez aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, et aussi un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai donné ordre de mettre sous vos yeux les comptes de l'année écoulée. Les estimations budgétaires pour l'année prochaine vous seront aussi soumises. Elles ont été préparées au point de vue de toute l'économie compatible avec l'efficacité du service administratif.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous laisse aux importants devoirs qui vous incombent en souhaitant sincèrement que vos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Il a plu à Son Excellence de se retirer et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un bill intitulé : " Acte concernant les chemins de fer." Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport au Sénat du discours de Son Excellence prononcé du trône, et

Il a été lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le Sénat prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que tous les sénateurs présents pendant cette session composent un comité, pour prendre en considération les usages et coutumes du Sénat et les privilèges du Parlement et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :
Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 22 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	DeBlois,	McCallum,	Power,
Almon,	Desjardins,	McClelan,	Primrose,
Angers.	Dever,	McDonald (Cap-B.),	Prowse,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Arsenault,	Ferguson (I.P.E.),	McKay,	Reesor,
Bellerose,	Kaulbach,	McKindsey,	Robitaille,
Bernier,	Landry,	McMillan,	Sanford,
Bolduc,	Lewin,	Merner,	Scott,
Boucherville, de	Lougheed,	Miller,	Snowball,
Boulton.	Macdonald (I.P.E.),	Ogilvie,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Poirier,	Wark.
Cochrane,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Par l'honorable M. Sanford :—Du préfet et du conseil des comtés de Lennox et d'Addington, dans la province d'Ontario.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat la copie d'une dépêche en date du 16 août 1894 du Très honorable secrétaire d'Etat pour les colonies le requérant par ordre de Sa Majesté la Reine, de communiquer au Sénat et à la Chambre des Communes du Canada l'expression des plus sincères remerciements de Sa Majesté, pour leurs loyales félicitations à l'occasion de la naissance d'un fils à leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse d'York.

Hôtel du Gouvernement,
Ottawa, 22 avril 1895.

Le Marquis de Ripon au Comte d'Aberdeen.

DOWNING STREET, 16 août 1894.

MILORD,—J'ai reçu et déposé devant la Reine votre dépêche n^o 222 du 24 dernier, contenant une adresse conjointe à Sa Majesté adoptée par le Sénat et la Chambre des Communes du Canada à l'occasion de la naissance d'un fils à leurs Altesses Royales le Duc et la Duchesse d'York.

Sa Majesté m'ordonne de charger Votre Seigneurie de transmettre au Sénat et à la Chambre des Communes de la Puissance l'expression de ses plus sincères remerciements pour leurs loyales félicitations.

J'ai, etc.,
(Signé) RIPON.

Gouverneur général,
etc., etc., etc.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Président a présenté au Sénat un état d'affaires de la Compagnie de Prêt et de Placements Britannique-Canadienne pour l'année expirée le 31 décembre 1894; une liste des actionnaires au 31 décembre 1894.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table; et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session No. 38.*)

L'honorable Président a présenté au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints relatif à l'état de la bibliothèque du Parlement pour l'année 1894.

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES CONJOINTS DU PARLEMENT.

A l'honorable Président,

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de présenter le rapport suivant pour l'année 1894 :

La conférence coloniale du mois de juillet dernier et celle qui vient d'avoir lieu avec les délégués de Terre-Neuve, ont démontré de la manière la plus frappante la valeur de la volumineuse collection des Rapports Impériaux et autres documents du bureau colonial que les bibliothécaires ont réunis, et qu'ils s'efforcent d'augmenter par tous les moyens possibles. Cette collection requiert nécessairement beaucoup d'espace, et comme toutes les autres sections de la bibliothèque, sera bientôt trop encombrée.

La bibliothèque possède une collection de manuscrits d'une grande valeur historique, telle que la correspondance officielle des gouverneurs du Canada avec le gouvernement français, sous l'ancien régime; la collection des documents réunis par M. Chisholm, le récit du voyage de Alex. Henry au Nord-Ouest (1798-1814). Il a déjà été proposé, à différentes reprises, de rendre ces manuscrits plus accessibles à ceux qui s'intéressent aux commencements de l'histoire du pays. Dès l'année 1861, le comité de la bibliothèque recevait une requête, signée par un certain nombre d'historiens, demandant que ces documents fussent imprimés pour distribution.

Les bibliothécaires prennent la liberté de recommander que cette suggestion soit mise à exécution. La publication d'une couple de volumes chaque année n'entraînerait qu'une dépense relativement peu considérable; une moitié serait distribuée aux membres du parlement et aux maisons d'éducation; le reste serait mis en vente au prix coûtant. Toute la collection formerait dix volumes in-quarto.

Pendant l'année qui vient de s'écouler, les bibliothécaires ont augmenté, autant que possible, la section des ouvrages rares et importants qui se rattachent aux sources de l'histoire du Canada; parmi les nouvelles acquisitions se trouvent les journaux de l'Assemblée législative du Haut-Canada, pour les années 1801 et 1802, lesquels figurent au nombre des premiers livres imprimés dans cette province; un livre bien rare intitulé: Histoire de la guerre contre les Anglais (1759-60) par Poullin de Lumina.

La discussion qu'a soulevée la question de l'éducation, depuis la dernière session, a porté les bibliothécaires à faire tout en leur pouvoir pour réunir les renseignements nécessaires sur cette question en général, ainsi que sur les autres points qui agitent en ce moment l'esprit public.

Au nombre des acquisitions importantes faites depuis le dernier rapport, les bibliothécaires peuvent mentionner la série des manuscrits nationaux d'Irlande, qui renferment des facsimilés de quelques-uns des plus remarquables manuscrits qui existent.

Parmi les ouvrages présentés à la bibliothèque, il faut mentionner la collection des travaux des ingénieurs royaux, pour la période de 1880 à 1893; ils sont d'une importance toute spéciale à cause des renseignements qu'ils contiennent relativement à la défense des colonies.

En vue de la discussion qui s'est élevée aux Etats-Unis sur la question des tarifs de douane et de la législation qui s'en est suivie, les bibliothécaires ont jugé à propos de se procurer une série complète des bulletins spéciaux sur le tarif, publiés par le département du Trésor. Ces bulletins ont été reliés et indexés et renferment des données de statistiques d'une grande utilité ainsi qu'une masse de renseignements fournis volontairement par des gens ayant une grande expérience des affaires.

L'étude de la question de la loi des faillites qui a été commencée pendant la dernière session a nécessité l'achat des ouvrages les plus récents sur ce sujet ; en certains cas des copies en double des éditions les plus récentes ont été mises sur les rayons.

La question du travail étant à l'ordre du jour, les bibliothécaires ont cru nécessaire d'ajouter aux collections précédentes une série complète des rapports de la commission royale sur le travail, en sus de celle qui se trouve déjà dans les papiers sessionnels impériaux. Ces rapports contiennent une foule de renseignements sur les conditions du travail dans le Royaume-Uni et à l'étranger.

Le catalogue annuel des nouveaux livres ajoutés à la bibliothèque a été préparé et sera distribué immédiatement.

Une liste des ouvrages déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire accompagne le présent rapport.

Le tout respectueusement soumis,

A. D. DECELLES, B.G.,
MARTIN J. GRIFFIN, B.P.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, 18 avril 1895.

(Pour liste des ouvrages déposés, etc. Voir Documents de la Session No 17.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat le jugement des lords du comité judiciaire du Conseil privé impérial sur la question des Ecoles du Manitoba et l'arrêté en Conseil impérial basé sur le dit jugement, avec les procédures devant le Conseil privé de la Reine pour le Canada et l'arrêté réparateur du Gouverneur général en Conseil,

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 22 avril 1895.

Ordonné qu'il soit déposé sur la table.

(Pour les procédures dans l'affaire des Ecoles du Manitoba et le jugement des lords du comité judiciaire du Conseil Privé Impérial,
Voir Documents de la Session No 20).

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat les comptes publics pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1894.

Ordonné qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 2.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté à la Chambre le rapport sommaire du département de la Commission Géologique pour l'année 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 13a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport, les états et statistiques du revenu de l'Intérieur de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894. (Partie I, Accise. Partie II, Poids et Mesures.)

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session Nos 7 et 7a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport annuel du département des affaires des Sauvages, pour l'année terminée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 14.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat, les tableaux du commerce et de la navigation de la Puissance du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 6.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du trône à l'ouverture de la cinquième session du septième parlement, ayant été lu,

L'honorable M. Primrose, secondé par l'honorable M. Arsenault, a proposé:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le Très-honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous avons entendu, avec un sentiment reconnaissant, Votre Excellence nous exprimer le plaisir avec lequel Elle a de nouveau recours à nos avis et à notre aide pour l'assister dans l'administration des affaires du Canada.

Nous sentons profondément, comme Votre Excellence, que la mort subite et regrettable de feu le très honorable sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que, des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'information que l'Acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce, sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donne une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé que, conformément à une récente décision des Lords du Comité judiciaire du Conseil privé, à l'effet que la minorité dissidente du peuple du Manitoba a, d'après la constitution, un droit d'appel au Gouverneur général en Conseil, contre certains actes passés par la législature de la province du Manitoba, relativement à la question d'éducation, Votre Excellence a entendu cet appel en Conseil, que sa décision sur ce sujet a été communiquée à la législature de la dite province, et que les documents relatifs à cette affaire nous seront communiqués.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que la crise commerciale qui règne par tout l'univers depuis quelques années s'est fait sentir au Canada avec moins d'intensité que dans la plupart des autres pays. Nous regrettons d'apprendre, cependant, que, bien qu'elle n'ait pas produit une réduction considérable dans le volume de notre commerce avec l'étranger, cependant, à raison de la diminution dans le prix des marchandises et de récentes réductions et aussi de suppressions de taxes, il s'en est suivi une diminution sérieuse dans le revenu provenant des douanes et de l'accise. Nous sommes respectueusement de l'opinion de Votre Excellence que, dans le but d'établir l'équilibre entre le revenu et la dépense pour l'année prochaine, il sera nécessaire de fixer les appropriations pour les différentes parties de l'administration avec la plus grande économie possible.

Nous nous félicitons beaucoup de ce que durant la période de temps écoulé depuis la dernière session du parlement, Votre Excellence ait eu l'avantage de voyager dans différentes parties du Canada : les provinces maritimes, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique ; qu'au cours de ces voyages, Votre Excellence ait été agréablement impressionnée par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et que, malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, Elle ait remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir, reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada ; foi qui est, comme vous avez bien voulu le dire gracieusement, une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Nous recevons de Votre Excellence, avec un sentiment profond de l'importance de cette communication, l'annonce que le gouvernement de Terre-neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité des conseillers de Votre Excellence a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union, et que ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître que des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social nous seront soumis, et que nous serons aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre Excellence peut être assurée que toutes ces mesures seront l'objet de notre considération la plus attentive.

Au début des importants travaux qui nous incombent, nous nous associons au souhait de Votre Excellence que nos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 23 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	Masson,	Perley,
Almon,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Desjardins,	McClelan,	Power,
Armand,	Dever,	McDonald (Cap-B.),	Primrose,
Arsenault,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (I.P.E.),	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McKindsey,	Robitaille,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Sanford,
Boucherville, de	Lewin,	Merner,	Scott,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.E.),	Montplaisir,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Ward.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Read (Quinté) :—De la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Primrose, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous avons entendu, avec un sentiment reconnaissant, Votre Excellence nous exprimer le plaisir avec lequel Elle a de nouveau recours à nos avis et à notre aide pour l'assister dans l'administration des affaires du Canada.

Nous sentons profondément, comme Votre Excellence, que la mort subite et regrettable de feu le Très Honorable Sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que, des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'information que l'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce, sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé que, conformément à une récente décision des Lords du Comité judiciaire du Conseil Privé, à l'effet que la minorité dissidente du peuple du Manitoba, a, d'après la constitution, un droit d'appel au Gouverneur général en Conseil, contre certains actes passés par la législature de la province du Manitoba, relativement à la question d'éducation, Votre Excellence a entendu cet appel en Conseil, que sa décision sur ce sujet a été communiquée à la législature de la dite province, et que les documents relatifs à cette affaire nous seront communiqués.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que la crise commerciale qui règne par tout l'univers depuis quelques années s'est fait sentir au Canada avec moins d'intensité que dans la plupart des autres pays. Nous regrettons d'apprendre, cependant, que, bien qu'elle n'ait pas produit une réduction considérable dans le volume de notre commerce avec l'étranger, cependant, à raison de la diminution dans le prix des marchandises et de récentes réductions et aussi de suppressions de taxes, il s'en est suivi une diminution sérieuse dans le revenu provenant des douanes et de l'accise. Nous sommes respectueusement de l'opinion de Votre Excellence que, dans le but d'établir l'équilibre entre le revenu et la dépense pour l'année prochaine, il sera nécessaire de fixer les appropriations pour les différentes parties de l'administration avec la plus grande économie possible.

Nous nous félicitons beaucoup de ce que durant la période de temps écoulé depuis la dernière session du parlement, Votre Excellence ait eu l'avantage de voyager dans différentes parties du Canada: les provinces maritimes, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique; qu'au cours de ces voyages, Votre Excellence ait été agréablement impressionnée par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et que malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, Elle ait remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada; foi qui est, comme vous avez bien voulu le dire gracieusement, une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Nous recevons de Votre Excellence avec un sentiment profond de l'importance de cette communication, l'annonce que le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité des conseillers de Votre Excellence a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union, et que ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître que des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social nous seront soumis et que nous serons aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre Excellence peut être assurée que toutes ces mesures seront l'objet de notre considération la plus attentive.

Au début des importants travaux qui nous incombent, nous nous associons au souhait de Votre Excellence que nos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat le rapport du ministre de l'Agriculture de la Puissance du Canada pour l'année 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 8.)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat le rapport sur la richesse forestière du Canada.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 8a.)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat un rapport spécial sur les volailles et les œufs, pour l'année 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 8i.)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat, un rapport spécial sur le beurre et le fromage, pour l'année 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 8h.)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat les papiers adressés au ministre de l'Agriculture au sujet de l'interdiction de l'entrée des bestiaux du Canada, par le Bureau d'Agriculture, année 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 8e.)

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat le rapport du commissaire exécutif du Canada, sur l'Exposition Colombienne de Chicago, 1893.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No. 8g.)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 24 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McClelan,	Perley,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-B.),	Poirier,
Angers,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Power,
Armand,	Ferguson (I.P.E.),	McKay,	Primrose,
Arsenault,	Guévremont,	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Kaulbach,	McLaren,	Read (Quinté),
Bernier,	Landry,	McMillan,	Robitaille,
Bolduc,	Lewin,	Merner,	Sanford,
Boucherville, de	Lougheed,	Miller,	Scott,
Boulton,	Macdonald (I.P.E.),	Montplaisir,	Sullivan,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Pelletier,	Wark.
Cochrane,	McCallum,		

PRÉSES.

*

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Sanford :—De John Kerr et autres, de la ville de Petrolia, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McCallum :—Du Conseil municipal du comté de Norfolk, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McMillan :—De A. W. Ogilvie et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Lougheed :—D'Andrew Allan et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

L'honorable M. Clemow, a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 24 avril 1895.

Dans l'affaire de Loop Sewell Odell, pétitionnaire pour un bill de divorce.

Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de Loop Sewell Odell, de la cité de Québec, dans la province de Québec, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant un acte qui amende son acte constitutif ;

Du préfet et du conseil des comtés de Lennox et Addington, demandant un acte qui accorde à l'Association de l'Exposition industrielle de Toronto une aide qui lui permette de tenir à Toronto en 1895 une exposition universelle à laquelle les provinces du Canada seraient convenablement représentées.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé : Qu'en conformité de la règle 79, les sénateurs dont les noms suivent soient nommés comme comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents.

Les honorables Messieurs Allan, Angers, Bernier, Macdonald (Victoria), McClellan, Miller, Power, Scott et le proposant ; et que ce comité fasse rapport avec toute la diligence possible des noms des sénateurs qu'il aura désignés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Primrose, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse ; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous avons entendu, avec un sentiment reconnaissant, Votre Excellence nous exprimer le plaisir avec lequel Elle a de nouveau recours à nos avis et à notre aide pour l'assister dans l'administration des affaires du Canada.

Nous sentons profondément, comme Votre Excellence, que la mort subite et regrettable de feu le Très Honorables Sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que, des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'information que l'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce, sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé que, conformément à une récente décision des Lords du Comité judiciaire du Conseil Privé, à l'effet que la minorité dissidente du peuple du Manitoba, a, d'après la constitution, un droit d'appel au Gouverneur général en Conseil, contre certains actes passés par la législature de la province du Manitoba, relativement à la question d'éducation, Votre Excellence a entendu cet appel en Conseil, que sa décision sur ce sujet a été communiquée à la législature de la dite province, et que les documents relatifs à cette affaire nous seront communiqués.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que la crise commerciale qui règne par tout l'univers depuis quelques années s'est fait sentir au Canada avec moins d'intensité que dans la plupart des autres pays. Nous regrettons d'apprendre, cependant, que, bien qu'elle n'ait pas produit une réduction considérable dans le volume de notre commerce avec l'étranger, cependant, à raison de la diminution dans le prix des marchandises et de récentes réductions et aussi de suppressions de taxes, il s'en est suivi une diminution sérieuse dans le revenu provenant des douanes et de l'accise. Nous sommes respectueusement de l'opinion de Votre Excellence que, dans le but d'établir l'équilibre entre le revenu et la dépense pour l'année prochaine, il il sera nécessaire de fixer les appropriations pour les différentes parties de l'administration avec la plus grande économie possible.

Nous nous félicitons beaucoup de ce que durant la période de temps écoulé depuis la dernière session du parlement, Votre Excellence ait eu l'avantage de voyager dans différentes parties du Canada : les provinces maritimes, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique ; qu'au cours de ces voyages, Votre Excellence ait été agréablement impressionnée par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et que malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, Elle ait remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada ; foi qui est, comme vous avez bien voulu le dire gracieusement, une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Nous recevons de votre Excellence avec un sentiment profond de l'importance de cette communication, l'annonce que le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité des conseillers de Votre Excellence a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union, et que ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître que des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social nous seront soumis, et que nous serons aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre Excellence peut être assurée que toutes ces mesures seront l'objet de notre considération la plus attentive.

Au début des importants travaux qui nous incombent, nous nous associons au souhait de Votre Excellence que nos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Après un nouveau débat,

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 25 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Perley,
Almon,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Dobson,	McDonald (Cap-Bton),	Power,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (I. P. -E.),	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McLaren,	Reesor,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Lewin,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I. P. -E.),	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
Cochrane,	Masson,	Pelletier,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Desjardins :—Du conseil général de l'Alliance Nationale de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McLaren :—De William Jackson Conroy, du township de Hull, dans le comté de Wright, dans la province de Québec, et d'autres, d'Ottawa, dans la province d'Ontario ; de la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound ; et de David Maclaren, par son avocat, Alexander Maclaren, et autres, de la cité d'Ottawa et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Dobson :—De W. McArthur et autres, de Fenelon Falls, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Sullivan :—De la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles.

Par l'honorable M. Boulton :—De W. A. Doyle et autres, habitant le district sur les lignes projetées de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Par l'honorable M. Lougheed :—De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.

Par l'honorable M. Clemow :—De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest ; de George Earl Church, ingénieur civil et entrepreneur, et autres, de la cité de Londres, Angleterre, et d'autres, de la cité d'Ottawa, Canada ; et de Julia Ethel Chute (née Elliott) de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, épouse de William Osborne Chute, ci-devant du même endroit.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier du Sénat :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,

OTTAWA, 25 avril 1895.

Dans l'affaire de William Wallace Colton, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu du pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de William Wallace Colton, de la ville de Picton, dans le comté de Prince-Edouard, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat le certificat suivant du greffier du Sénat :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 25 avril 1895.

Dans l'affaire de Mary Bradshaw Falding, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition de Mary Bradshaw Falding, de Rockliffe Park, dans le township de Gloucester, dans le comté de Carleton, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

L'honorable M. Clemow a présenté le certificat suivant du greffier du Sénat :—

BUREAU DU GREFFIER DU SÉNAT,
OTTAWA, 25 avril 1895.

Dans l'affaire de Helen Woodburn Jarvis, pétitionnaire pour un bill de divorce. Je certifie par le présent avoir reçu de la pétitionnaire l'honoraire de deux cents piastres, en conformité de la règle 108 de cette Chambre.

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Alors, l'honorable M. Clemow a présenté la pétition d'Helen Woodburn Jarvis, de la cité de Toronto, dans le comté de York, dans la province d'Ontario, et elle a été déposée sur la table.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :

De la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, du comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a présenté son rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
JEUDI, 25 avril 1895.

Le comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents pour la présente session, a l'honneur de soumettre les listes suivantes des sénateurs qu'il a choisis pour les composer.

Comité mixte de la Bibliothèque du Parlement :—

Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Bernier, Boucherville, de, Drummond, Gowan, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, Murphy, O'Donohoe, Poirier, Power, Scott et Wark.—17.

Comité mixte des Impressions du Parlement :—

Les honorables messieurs Bernier, Casgrain, DeBlois, Desjardins, Dever, Dobson, Ferguson (I.P.-E.), Guévremont, Kaulbach, Macdonald (I.P.-E.), McClelan, McKindsey, Ogilvie, Perley, Primrose, Read (Quinté), Reid (Caribou), Sanford, Sullivan, Vidal et Wark.—21.

Comité des Banques et du Commerce :—

Les honorables messieurs Allan, Boucherville, de, Sir Mackenzie Bowell, Casgrain, Clemow, Cochrane, Desjardins, Drummond, Ferguson (Niagara), Lewin, Loughed, MacInnes (Burlington), Masson, McCallum, McMillan, Miller, Montplaisir, Murphy, Primrose, Prowse, Robitaille, Sanford, Sir Frank Smith, Vidal et Wark.—25.

Comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres :—

Les honorables messieurs Allan, Almon, Bellerose, Bolduc, Boucherville, de, Boulton, Sir Mackenzie Bowell, Clemow, Cochrane, Dickey, Ferguson (Niagara), Kaulbach, Kirchoffer, Landry, Loughed, McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Victoria), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), Miller, O'Donohoe, Pelletier, Poirier, Power, Sanford, Scott, Sir Frank Smith, Snowball et Vidal.—35.

Comité de l'Economie interne et de la Comptabilité :—

Les honorables messieurs Allan, Angers, Armand, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, Clemow, Dickey, Dobson, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, McInnes (Victoria), McKay, McMillan, Ogilvie, Pelletier, Perley, Poirier, Power, Prowse, Read (Quinté), Scott, Sullivan et Sutherland.—25.

Comité des Bills Privés divers :—

Les honorables messieurs Angers, Armand, Arsenault, Bellerose, Bolduc, Burns, De Blois, Dever, Ferguson (I.P.-E.), Gowan, Lewin, Loughed, McDonald (Cap-Breton), McLaren, Merner, Miller, Montplaisir, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Prowse, Reid (Caribou), Robitaille, Scott et Sullivan.—25.

Comité des Ordres Permanents :—

Les honorables messieurs Bellerose, Boucherville, de, Ferguson (Niagara), Kirchoffer, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria), McDonald (Cap-Breton), McKay et Vidal.—9.

Comité des Divorces :—

Les honorables messieurs Boulton, Ferguson (Niagara), Kaulbach, Kirchoffer, Loughed, McInnes (Victoria), McKindsey, Primrose et Read (Quinté).—9.

Comité du Restaurant :—

Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, McKay, McMillan, Macdonald (Victoria), et Miller.

Comité du compte rendu des Débats :—

Les honorables messieurs Bellerose, Boulton, Desjardins, Macdonald (I.P.-E.), Masson, McCallum, Perley, Power et Vidal.—9.

Le tout respectueusement soumis.

MACKENZIE BOWELL,
Président.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Primrose, à savoir:—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement:

A Son Excellence le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous avons entendu, avec un sentiment reconnaissant, Votre Excellence nous exprimer le plaisir avec lequel Elle a de nouveau recours à nos avis et à notre aide pour l'assister dans l'administration des affaires du Canada.

Nous sentons profondément, comme Votre Excellence, que la mort subite et regrettable de feu le Très Honorable Sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que, des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'information que l'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce, sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé que, conformément à une récente décision des Lords du Comité judiciaire du Conseil Privé, à l'effet que la minorité dissidente du peuple du Manitoba, a, d'après la constitution, un droit d'appel au Gouverneur général en Conseil, contre certains actes passés par la législature de la province du Manitoba, relativement à la question d'éducation, Votre Excellence a entendu cet appel en Conseil, que sa décision sur ce sujet a été communiquée à la législature de la dite province, et que les documents relatifs à cette affaire nous seront communiqués.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que la crise commerciale qui règne par tout l'univers depuis quelques années s'est fait sentir au Canada avec moins d'intensité que dans la plupart des autres pays. Nous regrettons d'apprendre, cependant, que, bien qu'elle n'ait pas produit une réduction considérable dans le volume de notre commerce avec l'étranger, cependant, à raison de la diminution dans le prix des marchandises et de récentes réductions et aussi de suppressions de taxes, il s'en est suivi une diminution sérieuse dans le revenu provenant des douanes et de l'accise. Nous sommes respectueusement de l'opinion de Votre Excellence que, dans le but d'établir l'équilibre entre le revenu et la dépense pour l'année prochaine, il sera nécessaire de fixer les appropriations pour les différentes parties de l'administration avec la plus grande économie possible.

Nous nous félicitons beaucoup de ce que durant la période de temps écoulé depuis la dernière session du parlement, Votre Excellence ait eu l'avantage de voyager dans différentes parties du Canada: les provinces maritimes, le Manitoba,

les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique ; qu'au cours de ces voyages, Votre Excellence ait été agréablement impressionnée par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et que malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, Elle ait remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada ; foi qui est, comme vous avez bien voulu le dire gracieusement, une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Nous recevons de Votre Excellence avec un sentiment profond de l'importance de cette communication, l'annonce que le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité des conseillers de Votre Excellence a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union, et que ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître que des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social nous seront soumis et que nous serons aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre Excellence peut être assurée que toutes ces mesures seront l'objet de notre considération la plus attentive.

Au début des importants travaux qui nous incombent, nous nous associons au souhait de Votre Excellence que nos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Après débat,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Queen, I.P.E.), secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat la liste du Service Civil du Canada, 1894.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 16a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un tableau indiquant la moyenne des hommes employés dans la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1894, avec la liste des paiements et des dépenses de voyage (en vertu des S.R. du C., ch. 184, sec. 5).

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 26.)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par M. Angers, Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 26 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McCallum,	Pelletier,
Almon,	Desjardins,	McClelan,	Perley,
Angers,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Power,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Primrose,
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Prowse,
Bernier,	Kaulbach,	McLaren,	Reesor,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Lewin,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Ward.
Cochrane,	Masson,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. Sanford :—De M. P. Davis et autres, de la cité d'Ottawa et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Lougheed :—De James G. Howorth et autres, de la cité de Toronto.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John Kerr, de la ville de Petrolia, et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les incorpore sous le nom de "Société de Bienfaisance Canadienne."

Du conseil municipal du comté de Norfolk, dans la province d'Ontario, demandant qu'il soit accordé une aide à l'Association d'exposition industrielle de Toronto, pour lui permettre de tenir à Toronto, pendant l'année 1895, une exposition du Dominion ouverte à l'univers.

De A. W. Ogilvie, et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un point à ou près de Saint-Lambert à un point à ou près de Saint-Jean, à construire un pont sur le Saint-Laurent et pour d'autres fins.

De Andrew Allan et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les incorpore sous le nom de la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.

Et de Loop Sewell Odell, de la cité de Québec, dans la province de Québec, demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec son épouse, Marie Louise Laurentine Gregory.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Primrose, à savoir :—

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier respectueusement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement :

A Son Excellence le Très-honorable Sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, comte d'Aberdeen; vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse; Gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Nous, fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Sénat du Canada, assemblé en Parlement, remercions respectueusement Votre Excellence du gracieux discours qu'Elle a prononcé à l'ouverture de la présente session.

Nous avons entendu, avec un sentiment reconnaissant, Votre Excellence nous exprimer le plaisir avec lequel Elle a de nouveau recours à nos avis et à notre aide pour l'assister dans l'administration des affaires du Canada.

Nous sentons profondément, comme Votre Excellence, que la mort subite et regrettable de feu le Très Honorables Sir John Thompson a fait éprouver une perte sérieuse au Canada. L'expression de douloureuse et profonde sympathie de Sa Très Gracieuse Majesté la Reine, et les manifestations de chagrin avec lesquelles la triste nouvelle a été accueillie dans toutes les parties de l'Empire, ainsi que les marques de respect et d'estime rendues partout à la mémoire de l'homme d'Etat décédé, ont provoqué la reconnaissance du peuple du Canada.

Nous apprenons avec beaucoup d'intérêt que, des explications satisfaisantes ayant été reçues du gouvernement de Sa Majesté, relativement à l'interprétation de certains articles du traité de commerce avec la France, les ratifications en seront échangées dès que la législation nécessaire aura été passée.

Nous sommes heureux de recevoir de Votre Excellence l'information que l'acte récent du parlement impérial permettant aux divers gouvernements australasiens de conclure des traités de commerce, sur la base de droits préférentiels, avec les autres colonies autonomes de l'Empire, donnent une preuve satisfaisante que les suggestions de la Conférence coloniale ont été favorablement reçues par le gouvernement de Sa Majesté.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir annoncé que, conformément à une récente décision des Lords du Comité judiciaire du Conseil Privé, à l'effet que la minorité dissidente du peuple du Manitoba, a, d'après la constitution, un droit d'appel au Gouverneur général en Conseil, contre certains actes passés par la législature de la province du Manitoba, relativement à la question d'éducation, Votre Excellence a entendu cet appel en Conseil, que sa décision sur ce sujet a été communiquée à la législature de la dite province, et que les documents relatifs à cette affaire nous seront communiqués.

Nous sommes heureux d'apprendre de Votre Excellence que la crise commerciale qui règne par tout l'univers depuis quelques années s'est fait sentir au Canada avec moins d'intensité que dans la plupart des autres pays. Nous regrettons d'apprendre, cependant, que, bien qu'elle n'ait pas produit une réduction considérable dans le volume de notre commerce avec l'étranger, cependant, à raison de la diminution dans le prix des marchandises et de récentes réductions et aussi de suppressions de taxes, il s'en est suivi une diminution sérieuse dans le revenu provenant des douanes et de l'accise. Nous sommes respectueusement de l'opinion de Votre Excellence que, dans le but d'établir l'équilibre entre le revenu et la dépense pour l'année prochaine, il sera nécessaire de fixer les appropriations pour les différentes parties de l'administration avec la plus grande économie possible.

Nous nous félicitons beaucoup de ce que durant la période de temps écoulé depuis la dernière session du parlement, Votre Excellence ait eu l'avantage de voyager dans différentes parties du Canada : les provinces maritimes, le Manitoba.

les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique; qu'au cours de ces voyages, Votre Excellence ait été agréablement impressionnée par les manifestations d'une profonde loyauté et d'esprit public, et que malgré la crise commerciale dont il vient d'être question, Elle ait remarqué partout des signes non équivoques d'une grande espérance dans l'avenir reposant sur une foi absolue dans les ressources immenses du Canada; foi qui est, comme vous avez bien voulu le dire gracieusement, une des caractéristiques de son peuple et qui est du meilleur augure pour de nouveaux progrès.

Nous recevons de votre Excellence avec un sentiment profond de l'importance de cette communication, l'annonce que le gouvernement de Terre-Neuve ayant manifesté son désir de renouer des négociations à l'effet de faire admettre cette colonie dans la Confédération du Canada, un sous-comité des conseillers de Votre Excellence a eu récemment des conférences avec les délégués du gouvernement de cette île, pour discuter avec eux les conditions de cette union, et que ce sera un sujet de félicitation générale si les négociations maintenant pendantes amènent la plus ancienne possession coloniale de Sa Majesté à faire partie intégrante de la Confédération canadienne.

Nous remercions Votre Excellence de nous avoir fait connaître que des projets de loi relatifs à la banqueroute et à la faillite et aux compagnies à fonds social nous seront soumis, et que nous serons aussi appelés à étudier certains amendements à la loi concernant les assurances, à l'Acte concernant les billets du Canada, à l'Acte des Terres du Canada, à l'Acte concernant les Indiens, à l'Acte relatif à la représentation des Territoires du Nord-Ouest, ainsi qu'un projet de loi concernant la concession de terres à la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Votre Excellence peut être assurée que toutes ces mesures seront l'objet de notre considération la plus attentive.

Au début des importants travaux qui nous incombent, nous nous associons au souhait de Votre Excellence que nos délibérations, inspirées par l'esprit de sagesse et de patriotisme, puissent, grâce aux bénédictions divines, contribuer à l'unité et au bien-être du Canada.

Après un nouveau débat,

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été unanimement résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants:—

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 25 avril 1895.

Résolu,—Qu'un message soit adressé au Sénat, priant Leurs Honneurs de vouloir bien se joindre à cette Chambre pour former un comité mixte des Impressions du Parlement, et que les membres du comité des impressions, savoir:—

Messieurs:—Amyot, Bergin, Bourassa, Charlton, Costigan, Davin, Grandbois, Innes, Kaulbach, Landerkin, LaRivière, Lépine, Maclean (York), McLean (King), McMullen, Putman, Rider, Somerville, Stevenson, Sutherland, Taylor et Tisdale, agiront de la part de cette Chambre comme membre du dit comité mixte.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message a été reçu de la Chambre des Communes par son greffier dans les mots suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
JEUDI, 25 avril 1895.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a nommé : Sir Adolphe Caron et Messieurs Amyot, Cockburn, Davies, Davin, Edgar, Fraser, Laurier, McNeill, Mills (Bothwell), O'Brien, Rinfret, Scriver, Weldon et White (Shelburne), pour aider M. l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés, et pour agir comme membres d'un comité mixte de la bibliothèque.

Ordonné, que le greffier porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 29 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Desjardins,	McClelan,	Power,
Angers,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Reesor,
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Robitaille,
Bernier,	Kaulbach,	McMillan,	Sanford,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Boucherville, de	Landry,	Miller,	Snowball,
Boulton,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Bowell, (sir Mackenzie),	Lougheed,	O'Donohoe,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
Cochrane,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Landry :—De Marie Louise Laurentine Gregory, épouse de Loop Sewell Odell, de la cité de Québec.

Par l'honorable M. Bellerose :—De la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'île de Montréal.

Par l'honorable M. Poirier :—De Edward D. Boswell et autres, de la Rivière du Loup, dans la province de Québec ; et, de la Compagnie du chemin de fer Témiscouata.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :—De la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan.

Par l'honorable M. Bernier :—De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Par l'honorable M. Allan :—De la Compagnie de fidéicommis impériale du Canada.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'Alliance Nationale, compagnie constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant un acte du Parlement fédéral à l'effet, de la constituer en Compagnie de bienfaisance.

De W. T. Conroy et autres, du township de Hull et autres lieux, demandant un Acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du pont des Chênes."

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, demandant un acte aux fins de prolonger le délai pour l'entière exécution du dit chemin, et à d'autres fins.

De David Maclaren, marchand de bois, et autres, de Buckingham et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie James Maclaren, (à responsabilité limitée)."

De W. McArthur et autres, de Fenelon-Falls, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa.

De la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai pour l'exécution de la ligne principale et des embranchements; de permettre qu'elle emploie la traction électrique sur ses voies, et de modifier en conséquence la disposition de son capital et de ses obligations.

De W. A. Doyle et autres, habitant le district sur les lignes projetées de la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, demandant qu'il ne soit apporté aucune extension à sa charte, à moins de garantir l'exécution du prolongement supplémentaire de vingt milles au delà de son présent terminus est.

De la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant un acte à l'effet de pourvoir à la ratification et confirmation du règlement No 755 de la corporation de la cité d'Hamilton, en tant que cette ratification rentre dans les limites des pouvoirs du Parlement fédéral.

De William Colton, de la ville de Picton, comté de Prince-Edward, province d'Ontario, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Elizabeth Sweeney.

De Mary Bradshaw Falding, de Rockliffe-Park, township de Gloucester, province d'Ontario, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec Frederick John Falding.

De Helen Woodburn Jarvis, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec George Hamilton Jarvis.

De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge de sept ans le délai pour lui permettre de construire la portion non exécutée de sa voie, et qui change son siège d'affaires.

De George Earl Church, ingénieur civil et entrepreneur, et autres, de la cité de Londres, Angleterre, et autres, de la cité d'Ottawa, Canada, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à construire un chemin de fer d'un point situé à ou près Québec à un point sur ou près le lac Winnipeg, et de là à la côte du Pacifique *via* Athabasca, Yellow-Head, Skeena-River et Port-Arthur, et

De Julia Ethel Chute, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec William Osborne Chute.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de tous rapports, plans, profils et autres documents en la possession du gouvernement, faisant voir les détériorations causées à la rivière Ottawa par les sciures, déchets de scieries et autres déchets qui y ont été déversés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire exécuter aussitôt que possible une exploration de la rivière Ottawa entre la Chute de la Chaudière et l'embouchure de la Gatineau, dans le but de constater la situation, la profondeur et l'étendue des dépôts de sciures, déchets de scieries, et autres déchets dans cette partie de la rivière; et faire transmettre au Sénat des plans et profils de cette exploration dès qu'elle aura été achevée.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (A) intitulé : "Acte relatif à la faillite."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du comité de sélection sur la nomination des comités permanents pour la présente session.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Résolu, que Son Honneur le Président, et les honorables messieurs Allan, Almon, Bernier, DeBoucherville, Drummond, Gowan, Guévremont, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, Murphy, Poirier, Power, Scott et Wark, composent un comité de la bibliothèque du Parlement.

Le nom de l'honorable M. Guévremont a été substitué à celui de l'honorable M. O'Donohoe.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Résolu, que les honorables messieurs Bernier, Casgrain, De Blois, Desjardins, Dever, Dobson, Ferguson (I.P.-E.), Kaulbach, Macdonald (I.P.-E.), McClelan, McKindsey, O'Donohoe, Ogilvie, Perley, Primrose, Read (Quinté), Reid (Caribou), Sanford, Sullivan, Vidal et Wark, composent le comité mixte des Impressions du Parlement.

Le nom de l'honorable M. O'Donohoe a été substitué à celui de l'honorable M. Guévremont.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, DeBoucherville, Sir Mackenzie Bowell, Casgrain, Clemow, Cochrane, Desjardins, Drummond, Ferguson (Niagara), Lewin, Loughheed, MacInnes (Burlington), Masson, McCallum, McMillan, Miller, Montplaisir, Murphy, Primrose, Prowse, Robitaille, Sanford, Sir Frank Smith, Vidal et Wark, composent un comité des Banques et du Commerce.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, Almon, Bellerose, Bolduc, DeBoucherville, Boulton, Sir Mackenzie Bowell, Clemow, Cochrane, Dickey, Ferguson (Niagara), Kaulbach, Kirchhoffer, Landry, Loughheed, Macdonald (Victoria), MacInnes (Burlington), McCallum, McClelan, McDonald (Cap-Breton), McInnes (Victoria), McKay, McKindsey, McLaren, McMillan, Miller, O'Donohoe, Pelletier, Poirier, Power, Sanford, Scott, Sir Frank Smith, Snowball et Vidal, composent un comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Allan, Angers, Armand, Bolduc, Sir Mackenzie Bowell, Clemow, Dickey, Dobson, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, McInnes (Victoria), McKay, McMillan, Ogilvie, Pelletier, Perley, Poirier, Power, Prowse, Read (Quinté), Scott, Sullivan et Sutherland, composent un comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorable messieurs Angers, Armand, Arsenault, Bellerose, Bolduc, Burns, De Blois, Dever, Ferguson, (I.P.-E.), Gowan, Lewin, Loughheed, McDonald (Cap-Breton), McLaren, Merner, Miller, Montplaisir, O'Donohoe, Ogilvie, Pelletier, Prowse, Reid (Caribou), Robitaille, Scott et Sullivan, composent un comité des Bills Privés divers.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Bellerose, De Boucherville, Ferguson (Niagara), Kirchoffer, Macdonald (I.P.-E.), Macdonald (Victoria) McDonald (Cap-Breton), McKay et Vidal, composent un comité des Ordres Permanents.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Boulton, Ferguson (Niagara), Kaulbach, Kirchoffer, Longheed, McInnes (Victoria), McKindsey, Primrose et Read (Quinté), composent un comité des Divorces.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Almon, Bolduc, Macdonald (Victoria), McKay, McMillan, et Miller, composent un comité du Restaurant.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que les honorables messieurs Bellerose, Boulton, Desjardins, Macdonald (I.P.-E.), Masson, McCallum, Perley, Power, et Vidal, composent un comité du compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Allan, Almon, Bernier, DeBoucherville, Drummond, Gowan, Guévremont, Landry, MacInnes (Burlington), Masson, McClelan, Murphy, Poirier, Power, Scott et Wark, afin d'agir comme un comité pour aider Son Honneur le Président dans l'administration de la bibliothèque du parlement, en tant que les intérêts de cette Chambre sont concernés et pour agir au nom de cette Chambre comme membres du comité mixte de la bibliothèque pour les deux Chambres.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Résolu, qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie, pour informer cette Chambre que le Sénat a nommé les honorables messieurs Bernier, Casgrain, De Blois, Desjardins, Dever, Dobson, Ferguson (I.P.-E.), Kaulbach, Macdonald (I.P.-E.), McClelan, McKindsey, O'Donohoe, Ogilvie, Perley, Primrose, Read (Quinté), Reid (Caribou), Sanford, Sullivan, Vidal et Wark, afin d'agir comme un comité pour surveiller les impressions de cette Chambre durant la présente session, et pour agir au nom de cette Chambre avec le comité de la Chambre des Communes comme comité mixte des deux Chambres du Parlement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 30 avril 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	DeBlois,	Masson,	Poirier,
Almon,	Desjardins,	McCallum,	Power,
Angers,	Dever,	McClellan,	Primrose,
Arnaud,	Ferguson (Niagara),	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McKay,	Robitaille,
Bernier,	Kaulbach,	McKindsey,	Sanford
Bolduc,	Kirchhoffer,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de	Landry,	Merner,	Snowball,
Boulton,	Lewin,	Miller,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Loughheed,	Montplaisir,	Sutherland,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Thibaudeau,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Desjardins :—De L. A. Jetté et autres, de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Read (Quinté) :—De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge, compagnie incorporée par la Législature de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Sanford :—De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara ; et de l'Ordre des Forestiers Canadiens.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De M. P. Davis, et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de remettre en vigueur l'acte relatif à la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, de prolonger le délai pour le commencement de l'entière exécution du dit chemin de fer, et à d'autres fins.

De James G. Howorth et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Association sur la vie des Banquiers du Canada.

L'honorable M. McKay, du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

MARDI, 30 avril 1895.

Le comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. MCKAY,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Allan, du comité des Banques et du Commerce, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MARDI, 30 avril 1895.

Le comité des Banques et du Commerce a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

G. W. ALLAN,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 30 avril 1895.

Le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

A. VIDAL,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Lougheed, du comité des Divorces, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 30 avril 1895.

Le comité permanent des Divorces, a l'honneur de présenter son premier rapport. Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorces, votre comité auquel a été renvoyé la pétition de William Wallace

Colton, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Elizabeth Sweeny, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et à maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, demain.

L'honorable M. Lougheed, du comité des Divorces, a présenté son second rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 30 avril 1895.

Le comité permanent des Divorces, a l'honneur de présenter son second rapport. Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité auquel a été renvoyé la pétition de Mary Bradshaw Falding, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Frederick John Falding, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et à maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, demain.

L'honorable M. Lougheed, du comité des Divorces, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE COMITÉ No 28,
MARDI, 30 avril 1895

Le comité permanent des Divorces, a l'honneur de présenter son troisième rapport. Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, votre comité auquel a été renvoyé la pétition de Helen Woodburn Jarvis, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec George Hamilton Jarvis, a examiné la dite pétition et les dits avis,

preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

JAMES A. LOUGHEED,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, demain.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ, No 28,

MARDI, 30 avril 1895.

Le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Loop Sewell Odell, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec Marie-Louise Laurentine Gregory, conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre concernant les bills de divorce, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce à la défenderesse.

3. Votre comité a aussi pris en considération la pétition de la dite Marie-Louise Laurentine Gregory, défenderesse en cette affaire, présentée à votre honorable Chambre le lundi, 29 avril courant, dans laquelle elle demande qu'en raison d'une action en séparation de corps et de biens présentement pendante entre les dites parties et portée en appel devant la cour Suprême du Canada, à la suite d'un jugement de la cour du Banc de la Reine de la province de Québec, elle ne soit pas soumise à un double procès, et que le bill de divorce ne soit pas pris en considération avant que les points soulevés dans les tribunaux civils et déferés à la cour Suprême du Canada n'aient été définitivement résolus.

4. Vu la dite pétition de la défenderesse et vu la copie certifiée et annexée du jugement de la cour du Banc de la Reine de la province de Québec, votre comité recommande de différer les procédures sur la pétition de Loop Sewell Odell jusqu'à ce que les parties aient été entendues par leurs avocats et que votre comité ait fait connaître son avis à votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération, demain.

L'honorable M. Lougheed, du comité permanent des Bills Privés, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8.
MARDI, 30 avril 1895.

Le comité permanent des Bills Privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit :—

Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres.

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été
Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,
Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 1er mai 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Power,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (I. P.-E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McKindsey,	Robitaille,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McLaren,	Sanford,
Boucherville, de	Laudry,	McMillan,	Scott,
Boulton,	Lewin,	Merner,	Snowball,
Bowell (sir Mackenzie),	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (I. P.-E.),	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Wark.
De Blois,	Masson,	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. MacInnes (Burlington) :—De H. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique; et, de la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :—De la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié.

Par l'honorable M. Sanford :—De Larratt W. Smith et autres, de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Île de Montréal, demandant un acte qui amende son acte constitutif, et à d'autres fins.

D'Edward D. Boswell et autres, de la Rivière du Loup, et autres lieux, dans la province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation et les autorise à construire un pont sur la rivière Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick, à Claire, Saint-Hilaire, Edmundston et Saint-Léonard.

De la Compagnie du chemin de fer Témiscouata, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de chemin de fer.

De la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui l'autorise à construire un pont sur la rivière Détroit et à percer un tunnel sous cette rivière.

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle est tenue d'exécuter une certaine partie de son entreprise.

De la Compagnie de Fidécimmis l'Impériale, demandant un acte qui refonde et modifie les actes relatifs à la dite compagnie.

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 1er mai 1895.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son premier rapport :

Votre comité ayant en vue la prompte impression des débats, croit devoir appeler l'attention de votre honorable Chambre sur le second rapport qu'il lui a présenté à la dernière session, et il recommande que l'on s'y conforme en tous points. Ce rapport est ainsi conçu :

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 17 avril 1894.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que les sténographes aient à transmettre sans retard leur manuscrit à l'imprimerie ; que les correcteurs d'épreuves envoient les galées corrigées aux sténographes, qui les délivreront aux sénateurs pour que ceux-ci puissent reviser leurs discours. Afin que l'édition révisée des débats contienne les corrections faites à leurs discours par les sénateurs, les galées seront rendues aux sténographes dans les vingt-quatre heures après leur réception ; ce délai passé, les sténographes retourneront les galées à l'imprimerie où on les mettra sous format de volume pour la distribution générale. Par suite de cet arrangement, la livraison des deux cents exemplaires de l'édition non révisée sera discontinuée.

L'attention de votre comité a aussi été appelée sur les prix exigés pour les exemplaires extra du compte rendu quotidien des Débats du Sénat, et il soumet avec ce rapport un tarif que lui a proposé l'Imprimeur de la Reine.

Hansard du Sénat.

Prix des exemplaires des Débats du Sénat, édition quotidienne révisée, lorsqu'ils seront tirés en même temps que les exemplaires destinés au Sénat.

De 1 à 32 p. inclusivement.....	1½ centin par exemplaire.
De 32 à 64 p. "	3 centins "
De 64 à 96 p. "	4½ centins "

Pour ne pas retarder la distribution des exemplaires du Sénat, il sera nécessaire de donner la commande dans les deux jours qui suivront le débat.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Votre comité recommande aussi que M. William Smith soit ajouté pour le présent au personnel des sténographes du Sénat, et qu'il ait à remplir sous la surveillance du comité les devoirs qu'on lui assignera ; et qu'il reçoive pour ses services une rétribution sur le pied de trente piastres par semaine.

Votre comité recommande aussi que l'on affecte à l'usage des sténographes officiels une chambre plus commode et mieux aménagée pour leur service.

Le tout respectueusement soumis.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Masson, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, vendredi prochain.

L'honorable Président a présenté à la Chambre les comptes et pièces justificatives du greffier du Sénat pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un rapport des ordres en conseil, conformément au paragraphe (d) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration et la disposition des terres fédérales comprises dans la zone de quarante milles de chemin de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 30.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un rapport sur l'ordre en conseil du 11 octobre 1894, conformément à la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts révisés du Canada, et à la clause 46 du ch. 30, 57-58 Victoria (1894) de l'Acte concernant l'irrigation.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 30a.)

L'ordre du jour appelant la prise en considération du premier rapport du comité des Divorces relatif à la pétition de William Wallace Colton ayant été lu,

L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à William Wallace Colton."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi, le seizième jour de mai courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du deuxième rapport du comité des Divorces relatif à la pétition de Mary Bradshaw Falding, ayant été lu,

L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté au Sénat un bill (C) intitulé : " Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois, jeudi, le seizième jour de mai courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité des Divorces relatif à la pétition de Helen Woodburn Jarvis, ayant été lu,

L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre un bill (D) intitulé : " Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi, le seizième jour de mai courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité permanent des Divorces relatif à la pétition de Loop Sewell Odell, ayant été lu,

L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Kirchhoffer, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat, une copie de l'ordre en conseil du 10 janvier 1895 au sujet des licences accordées aux vaisseaux de pêche des Etats-Unis, comme la loi exige de les déposer sur la table du Sénat et de la Chambre des Communes.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 30b.)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 2 mai 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dever,	McClelan,	Power,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (I.P. E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Kirchhoffer,	McLaren,	Robitaille,
Boucherville, de	Landry,	McMillan,	Sanford,
Boulton,	Lewin,	Merner,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Lougheed,	Miller,	Snowball,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
De Blois,	Masson,	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De John Gilmour et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, et de la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic; et de Francis Tothill et autres de Londres, Angleterre.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De l'honorable L. A. Jetté, juge de la Cour Supérieure, du district de Montréal, et autres, membres de la Société d'Economie Sociale, demandant l'adoption d'un acte qui amende la charte de la Banque d'Epargne scolaire, 49 Vic., ch. 67, sous certains rapports;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à augmenter son émission d'obligations hypothécaires jusqu'à concurrence de trente mille piastres par mille;

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge, compagnie constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du Parlement du Canada, et qui prolonge le temps fixé pour l'achèvement de son chemin de fer, et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, compagnie constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, à changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," et pour d'autres objets;

De l'Ordre des Forestiers Canadiens, demandant un acte qui le constitue en corporation.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre un état indiquant : le nombre de boisseaux de blé livrés aux élevateurs à Fort-William

et Port-Arthur, ainsi que la qualité du grain; le nombre de boisseaux chargés sur des navires et la qualité; la nationalité et les lieux de destination de ces navires;

Aussi, copie des conditions de qualité fixées par le bureau des inspecteurs à la réunion où il avait à établir la qualité pour l'année 1894.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Miller, secondé par l'honorable M. McCallum, a proposé:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les arrêtés en conseil qui ont été pris ainsi que les communications qui ont été échangées relativement au chemin de fer de la Baie d'Hudson au cours des deux dernières années.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Angers, a présenté au Sénat un bill (E) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte du service civil."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'en sus du nombre régulier de copies du bill (A) intitulé: "Acte relatif à la faillite," douze cent cinquante copies en langue anglaise et cinq cents copies en langue française soient imprimées pour la distribution générale.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 3 mai 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Desjardins,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson, (I.P.-E.),	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Kaulbach,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Kirchhoffer,	McLaren,	Robitaille,
Bolduc,	Landry,	McMillan,	Sanford,
Boucherville, de	Lewin,	Merner,	Scott,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Sullivan,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	O'Donohoe,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Pelletier,	Wark.
Cochrane,	McCallum,	Perley,	

PRIÈRES,

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table.

Par l'honorable M. Allan:—De O. A. Howland, président de l'Association internationale des voies d'eau profonde.

Par l'honorable M. McCallum:—De la Compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (limited)*.

Par l'honorable M. Perley:—De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De H. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, demandant l'adoption d'un acte qui incorpore "la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie."

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et qui l'autorise à passer un bail avec la Compagnie du chemin de fer Leamington à Saint-Clair.

De la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié, demandant l'adoption d'un acte qui renouvelle sa charte et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de voie ferrée, et à d'autres objets;

De Larratt W. Smith, et autres, de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation comme compagnie devant opérer dans toutes les branches d'assurance contre les accidents;

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ N° 8,

VENDREDI, 3 mai 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes, et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles:—

De la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta, demandant un acte qui amende son acte constitutif ;

De M. P. Davis et autres, de la cité d'Ottawa et autres lieux, demandant l'adoption d'un acte à l'effet de remettre en vigueur l'acte relatif à la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba, de prolonger le délai pour le commencement et l'entière exécution du dit chemin de fer, et à d'autres fins ;

De A. W. Ogilvie, et autres, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi les autorisant à construire une ligne de chemin de fer d'un point à ou près de Saint-Lambert à un point à ou près de Saint-Jean, et à construire un pont sur le Saint-Laurent ;

De W. T. Conroy et autres, du township de Hull et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie de pont des Chênes.

De David Maclaren, marchand de bois, et autres, de Buckingham et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie James Maclaren, (à responsabilité limitée).

De la Compagnie du chemin de fer Toronto, Hamilton et Buffalo, demandant un acte à l'effet de pourvoir à la ratification et confirmation du règlement No 755 de la corporation de la cité d'Hamilton, en tant que cette ratification rentre dans les limites des pouvoirs du parlement fédéral.

De la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest, demandant un acte qui prolonge le délai fixé pour l'achèvement de sa ligne et qui change son siège d'affaires.

De George Earl Church, ingénieur civil et entrepreneur, et autres, de la cité de Londres, Angleterre, et autres, de la cité d'Ottawa, Canada, demandant l'adoption d'un acte qui les autorise à construire un chemin de fer d'un point situé à ou près Québec à un point sur ou près le lac Winnipeg et de là à la côte du Pacifique.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit réçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

VENDEDI, 3 mai 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son deuxième rapport.

Votre comité recommande que le délai fixé pour la présentation de pétitions pour bills privés qui expire jeudi, le neuf courant, soit prolongé au mardi, le quatre juin prochain; que le délai fixé pour la présentation des bills privés soit prolongé au mardi, le onzième jour de juin prochain, et que le délai pour la présentation de rapports sur bills privés soit prolongé au mardi, vingt-cinquième jour de juin prochain.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bolduc, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mardi, vingt et un du courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le premier rapport du comité des comptes rendus des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, vingt et unième jour de mai courant, à huit heures du soir.

Mardi, 21 mai 1895.

Le Sénat s'est réuni à huit heures, p.m.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	Macdonald (Victoria),	Perley,
Almon,	De Blois,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Desjardins,	McInnes (Victoria),	Power,
Armand,	Dever,	McKay,	Primrose,
Bellerose,	Dickey,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Dobson,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Drummond,	McMillan,	Sanford,
Boucherville, de	Ferguson (L.P.-E.),	Merner,	Scott,
Boulton,	Guévremont,	Montplaisir,	Sutherland,
Bowell, (sir Mackenzie),	Kaulbach,	Ogilvie,	Wark.
Casgrain,	Landry,	Pelletier,	

PRÉLÈVES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Kaulbach :—De la Compagnie du chemin de fer de la rive Sud (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. McInnes (Victoria) :—De W. T. Sinclair et autres, de la cité de Westminster, dans la province de la Colombie-Britannique, et de Alfred A. Thibaudeau et autres, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ogilvie :—De la Chambre de Commerce de Montréal.

Par l'honorable M. McMillan :—De la Société de Prévoyance et de Prêt d'Hamilton; de William McKenzie et autres, de la cité de Toronto; de John Bland et autres, de la cité de London, dans la province d'Ontario; et de la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Poirier :—De W. T. Davidson et autres, dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick; et, de William Farwell et autres, de la cité de Sherbrooke, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Scott :—De S. F. McKinnon et autres, de la cité d'Hamilton; et, du conseil municipal de la ville de Welland, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Bernier :—De la Chambre de Commerce de Winnipeg et autres, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Sanford :—D'Alexander Burns, de la cité de Hamilton et autres d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que la pétition d'Elizabeth Colton, de la cité de Kingston, épouse de William Wallace Colton, de la ville de Picton, demandant que le mari de la pétitionnaire soit obligé de fournir l'argent nécessaire pour subvenir aux frais de la défense dans le bill de divorce que son mari a présenté soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a été alors lue et reçue.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. McKay, il a été Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité permanent des Divorces.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De John Gilmour et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée), et les autorise à acquérir les exploitations de bois et propriétés de la compagnie Gilmour et Hughson.

De la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis et de la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic, demandant un acte à l'effet de modifier leur charte et de les autoriser à transporter leur entreprise à une nouvelle compagnie qui sera constituée sous la dépendance du parlement du Canada.

De Francis Tothill et autres, de la cité de Londres, Angleterre, demandant un acte qui les autorise à acquérir et exploiter le chemin de fer connu en Canada sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic."

De O. A. Howlan, président de l'association internationale des voies d'eau profonde, demandant qu'il soit nommé une commission chargée d'étudier à fond le sujet des voies d'eau internationales.

De la Compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*, demandant que certains amendements énoncés dans sa pétition soient apportés à l'acte 49 Vic., ch. 108, qui lui confère certains pouvoirs.

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant un acte qui l'autorise à passer des conventions de vente ou de location avec certaines autres compagnies de chemin de fer, à faire rentrer ses obligations privilégiées et à en émettre d'autres à leur place, et pour d'autres objets.

L'honorable M. Angers a présenté au Sénat un bill (F) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteurs."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit:—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat le rapport des procédures devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté, sur la question des écoles du Manitoba, édité pour le gouvernement canadien par les avocats des appelants, à Londres.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, mai 1895.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

(Pour rapport, etc., voir Documents de la Session No 20a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté une réponse à une adresse du Sénat, en date du 2 mai 1895,

demandant les arrêtés en conseil qui ont été pris ainsi que les communications qui ont été échangées relativement au chemin de fer de la Baie d'Hudson au cours des deux dernières années.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 30d.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada a présenté au Sénat le rapport de l'Auditeur général pour l'année expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir Documents de la Session No 1.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport annuel du département des Chemins de fer et Canaux pour l'année fiscale du 1er juillet 1893 au 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 10.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport du Département de la Milice et de la Défense, de la Puissance du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit —

(Voir Documents de la Session No 19.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un état des jugements infirmatifs rendus par le bureau de la Trésorerie sur appels de décisions de l'Auditeur général.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 1a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le jugement des Lords du Comité Judiciaire Impérial, relatif à la cause des Ecoles du Manitoba (1894) avec l'Ordre en Conseil impérial et l'Ordre réparateur en Conseil.

Ordonné, qu'il soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 20.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un rapport supplémentaire du ministre de la Marine et des Pêcheries :—Rapport du commissaire des taux de frêt sur les bêtes à cornes expédiées de Montréal aux ports d'Europe.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et et il est comme suit :—

Voir Documents de la Session No 14b.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un état préliminaire des affaires de Compagnies d'assurance sur la vie, en Canada pour l'année expirée le 31 Décembre 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 4a.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada a présenté au Sénat le rapport annuel du département de l'Intérieur de l'année 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 13.*)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le vingt-septième rapport annuel du département de Marine et des Pêcheries, 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 11.*)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le procès-verbal des témoignages de la Commission Royale relative au trafic des boissons enivrantes.—Vol. I, II, III, IV, V.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No 21.*)

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte relatif à la faillite," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (E) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte du Service Civil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Wallace Colton," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des Chênes," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (36) intitulé: "Acte à l'effet de constituer l'Acte constitutif de la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound," auquel elle demande le concours du Sénat:

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," auquel elle demande le concours du Sénat:

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 22 mai 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	McCallum,	Perley,
Almon,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Dickey,	McInnes (Victoria),	Power,
Armand,	Dobson,	McKay,	Primrose,
Bellerose,	Drummond,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	McLaren,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Wark.
Clemow,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Power :—Du Bureau de commerce de la cité d'Halifax, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par l'honorable M. Perley :—De la Cour suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Par l'honorable M. Merner :—De E. K. Barns et autres, de la cité de Stratford, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. McLaren :—De Wm. Meighan et autres, de la ville de Perth, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Montplaisir :—De N. E. Lajoie, président de la Chambre de commerce, et autres, de la cité de Trois-Rivières, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. McKindsey :—De H. B. Taylor et autres, de la ville de Whitby et d'autres lieux.

Par l'honorable M. Boulton :—De R. J. Gilliland et autres, de la ville de Portage-la-Prairie, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Landry :—De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

L'honorable M. McInnes (Victoria), du comité permanent des Divorces, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ, No 28,

MERCREDI, 22 mai 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Relativement au bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à William Wallace Colton," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

THOS. R. McINNES.

Président pro tempore.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McInnes (Victoria), du comité permanent des Divorces, a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MERCREDI, 22 mai 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Relativement au bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a constaté que la dite signification a été faite à la dite partie en mains propres, et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. R. McINNES,

Président pro tempore.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McInnes (Victoria), du comité permanent des Divorces, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MERCREDI, 22 mai 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son septième rapport. Relativement au bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d'un avis de la

deuxième lecture du dit bill et d'une copie du dit bill à la partie défenderesse en personne.

Votre comité a trouvé que la dite signification a été effectuée en la manière ainsi prescrite et qu'elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis.

THOS. R. McINNES,

Président pro tempore.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé : Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par M. Angers, a proposé :

Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au lundi, vingt-sept du courant, à huit heures du soir.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (E) intitulé : " Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte du service civil."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (B) intitulé : " Acte pour faire droit à William Wallace Colton," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, premier jour de mai courant, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : " Acte pour faire droit à William Wallace Colton," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit premier jour de mai A.D. 1895, et le seizième jour de de mai A.D. 1895.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce seizième jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à William Wallace Colton, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorcés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le premier jour de mai courant, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit premier jour de mai A.D. 1895, et le seizième jour de mai A.D. 1895.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce seizième jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorcés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, premier jour de mai courant, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé : "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit premier jour de mai A.D. 1895, et le seizième jour de mai A.D. 1895.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce seizième jour de mai, en l'an de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill pour faire droit à Mary Bradshaw Falding, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (33) intitulé : " Acte modifiant l'acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*, auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (29) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie James McLaren (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au lundi, vingt-septième jour de mai courant, à huit heures du soir.

Lundi, 27 mai 1895.

Le Sénat s'est réuni à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McDonald (Cap-Breton),	Perley,
Almon,	Dever,	McInnes (Victoria),	Poirier,
Angers,	Dickey,	McKay,	Power,
Armand,	Dobson,	McKindsey,	Primrose,
Bellerose,	Ferguson (I. P.-E.),	McLaren,	Prowse,
Bernier	Guévremont,	McMillan,	Read (Quinté),
Bolduc,	Kaulbach,	Merner,	Reid (Caribou),
Roulton,	Macdonald (Victoria),	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	MacInnes (Burlington),	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	McCallum,	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	McClelan,	Pelletier,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Allan :—Du Très Révérend l'archevêque d'Ontario, et autres.

Par l'honorable M. McClelan :—De la Shore Line Railway Company, compagnie incorporée par la législature du Nouveau-Brunswick.

Par l'honorable M. Perley :—De Walter Armstrong, d'Ottawa, et d'autres, d'autres lieux.

Par l'honorable M. Guévremont :—De C. Paradis et autres, de la cité de Sorel.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud (à responsabilité limitée), compagnie constituée en corporation par la législature de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation relevant du Parlement du Canada et l'autorise à prolonger sa ligne et à d'autres fins ;

De W. T. Sinclair et autres, de la cité de Westminster, province de la Colombie-Britannique, de John Bland et autres, de la cité de London, province d'Ontario, et de la Chambre de Commerce de Winnipeg, province de Manitoba, demandant la création d'un bureau d'experts de douane ;

D'Alfred A. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Association de promotion d'assurance du Canada " ;

De la Chambre de Commerce de Montréal, demandant l'adoption d'un acte qui réduise de deux cents à un cent par once, le prix du port des lettres de la ville pour la ville ;

De la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton, demandant l'adoption d'un acte qui règle l'enregistrement et le transfert de ses actions-débitures, et à d'autres fins ;

De William McKenzie et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de " Compagnie du chemin de fer de la Baie de James " ;

De la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée), compagnie autorisée par lettres patentes, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations jusqu'à concurrence de deux cent cinquante mille piastres, et à d'autres fins ;

De W. J. Davidson et autres, des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption de mesures législatives qui amendent l'Acte des Pêcheries dans ses dispositions relatives aux sciures et déchets de bois déversés par les scieries dans les rivières à pêches.

De William Farwell et autres, de la cité de Sherbrooke, province de Québec, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de Sherbrooke (à responsabilité limitée)";

De S. F. McKinnon et autres, de la cité d'Hamilton, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Érié ;

Du conseil municipal de la ville de Welland, province d'Ontario, demandant que le projet de loi soumise au parlement pour constituer en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Érié, soit adopté ;

D'Alexander Burns et autres, de la cité d'Hamilton et autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer International Radial ;

De la Chambre de Commerce de la cité d'Halifax, province de la Nouvelle-Ecosse ; de E. K. Barns et autres, de la cité de Stratford, de William Meighan et autres, de la ville de Perth, province d'Ontario ; de N. E. Lajoie et autres, de la cité des Trois Rivières, province de Québec ; et de R. J. Gilliland et autres, de la ville de Portage-la-Prairie, province de Manitoba, demandant la création d'un bureau d'experts de douane ;

De la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif ;

De H. B. Taylor et autres de la ville de Whitby et autres lieux, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "l'Association canadienne de réserve permanente sur la vie";

De la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, compagnie constituée par la législature de la province de Québec, demandant un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement fédéral.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat un état des paiements des primes de pêche pour l'année 1893-94, pour être soumis au parlement en vertu de la section 4 du chapitre 96 des Statuts révisés, intitulé : "Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche."

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Document de la Session No 30E.)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre au Sénat.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

ABERDEEN,

Le Gouverneur général transmet au Sénat les Procès-Verbaux de la récente conférence entre les représentants du gouvernement du Canada et de celui de Terre-neuve concernant l'union de Terre-neuve avec le Canada, avec copie des documents s'y rapportant.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 27 mai 1895.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(Voir Document de la Session No. 48.)

Conformément à l'ordre du jour, le bill (E) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte du service civil," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demandé son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (27) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des Chênes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (36) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (33) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 28 mai 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Perley,
Almon,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kirchhoffer,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Landry,	Merner,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Lewin,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De D. Tisdale, président, et H. A. Olney, secrétaire, du bureau provisoire de la Compagnie du Canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Par l'honorable M. Kirchhoffer :—De David Fraser et autres, du village de Virden, dans la province du Manitoba; et de O. H. Payne et autres, de la cité de New-York dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et d'autres lieux.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 28 mai 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif ;

De Andrew Allan et autres, de la cité de Montréal et d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les incorpore sous le nom de la Compagnie du chemin de fer Langenburg et du Sud.

De la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound, demandant un acte aux fins de prolonger le délai pour l'entière exécution du dit chemin et à d'autres fins ;

D'Edward D. Boswell et autres, de la Rivière-du-Loup et autres lieux, dans la province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation et les autorise à construire un pont sur la rivière Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick, à Claire, St. Hilaire, Edmundston, et à Saint-Léonard;

De la Compagnie du chemin de fer Témiscouata, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne de chemin de fer;

De la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, demandant un acte qui l'autorise à construire un pont sur la rivière Détroit ou à percer un tunnel sous cette rivière;

De la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est, demandant un acte qui prolonge le délai dans lequel elle est tenue d'exécuter une certaine partie de son entreprise;

De la Compagnie Impériale de fidéicommis du Canada, demandant un acte qui refonde et modifie les actes relatifs à la dite compagnie;

De la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à augmenter son émission d'obligations hypothécaires jusqu'à concurrence de trente mille piastres par mille;

De la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge, compagnie constituée en corporation par la législature de la Colombie-Britannique, demandant un acte qui la constitue en corporation sous la dépendance du Parlement du Canada, et qui prolonge le temps fixé pour l'achèvement de son chemin de fer, et à d'autres objets;

De l'Ordre des forestiers canadiens demandant un acte qui le constitue en corporation;

De H. Abbott et autres, de la cité de Vancouver, demandant l'adoption d'un acte qui incorpore "la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie."

De la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa ligne, et qui l'autorise à passer un bail avec la Compagnie du chemin de fer de Leamington à St-Clair;

De la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié, demandant l'adoption d'un acte qui renouvelle sa charte et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée, et à d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de Windsor et de la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic, demandant un acte à l'effet de modifier leur charte et de les autoriser à transporter leur entreprise à une nouvelle compagnie qui sera constituée sous la dépendance du Parlement du Canada;

De Francis Tothill et autres de la cité de Londres, Angleterre, demandant un acte qui les autorise à acquérir et exploiter le chemin de fer connu en Canada sous le nom de "Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic;"

De la compagnie dite "*The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*," demandant que certains amendements énoncés dans sa pétition soient apportés à l'acte 49 Vic. ch. 108, qui lui confère certains pouvoirs;

De la Compagnie du chemin de fer de Kingston à Pembroke, demandant un acte qui l'autorise à passer des conventions de vente ou de location avec certaines autres compagnies de chemin de fer, à faire rentrer ses obligations privilégiées et à en émettre d'autres à leur place, et pour d'autres objets;

De la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud (à responsabilité limitée), compagnie constituée en corporation par la législature de la Nouvelle-Ecosse, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation relevant du Parlement du Canada et l'autorise à prolonger sa ligne, et à d'autres fins;

De la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton, demandant l'adoption d'un acte qui règle l'enregistrement et le transfert de ses actions-débitures, et à d'autres fins;

De la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée), compagnie autorisée par lettres patentes, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à émettre des obligations jusqu'à concurrence de deux cent cinquante mille piastres, et à d'autres fins;

De l'Alliance Nationale, compagnie constituée en corporation par la législature de la province de Québec, demandant un acte du parlement fédéral à l'effet de la constituer en compagnie de bienfaisance.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport du maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Document de la Session, No 12.)

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: " Acte relatif à la faillite " ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (29) intitulé: " Acte constituant en corporation la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (F) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Landry a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (36) intitulé: " Acte à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (32) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (33) intitulé: "Acte modifiant l'Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Rompany of Algoma (Limited)*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McLaren, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 29 mai 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McClelan,	Perley,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Angers,	Dobson,	McInnes, (Victoria),	Power,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Guévremont,	McLaren,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McMillan,	Reesor,
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Reid (Caribou),
Boulton,	Landry,	Miller,	Robitaille,
Bowell (sir Mackenzie),	Lewin,	Montplaisir,	Scott,
Casgrain,	Macdonald, (I.P.-E.),	Murphy,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Wark.
De Blois,	McCallum,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par l'honorable M. Sullivan:—De J. Hewton, président du bureau de commerce, et autres, de la ville de Kingston, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara):—De la Corporation de la cité de Sainte-Catherine; et, de la Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. McClelan:—De H. Murton et autres, de la cité de Guelph, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. O'Donohoe:—De la corporation du comté de Kent, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

Du très révérend archevêque d'Ontario et autres, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Société de missions indigènes et étrangères de l'Église anglicane en Canada";

De la *Shore Line Railway Company*, compagnie constituée par la législature de la province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement fédéral;

De Walter Armstrong, d'Ottawa et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Compagnie de pouvoir hydraulique et d'estacades des Grandes Chutes";

De C. Paradis et autres, de la cité de Sorel, demandant la création d'un bureau d'experts de douane.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

Mercredi, 29 mai 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son huitième rapport:

Votre comité a pris en considération la pétition de Julia Ethel Chute, de la cité de Toronto, demandant qu'on lui permette de procéder *in formâ pauperis* dans son

instance en divorce contre son mari, William Osborne Chute, ci-devant de Toronto et maintenant de la cité d'Omaha, Etat de Nébraska, Etats-Unis d'Amérique, et que les règles du Sénat qui s'opposent à ce mode de procédure, soient suspendues en sa faveur;

Vu les déclarations statutaires présentées par la pétitionnaire et d'autres personnes sur son état de pénurie et l'impossibilité où elle se trouve d'obtenir de l'argent, votre comité recommande que la règle 108 soit suspendue en ce qu'elle exige qu'un pétitionnaire en obtention d'un bill de divorce aura à verser une somme de \$200 entre les mains du greffier du Sénat.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président par interim.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ferguson (Niagara), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence:

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MERCREDI, 29 mai 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son neuvième rapport:

Relativement à la pétition de Loop Sewell Odell, de la cité de Québec, en obtention d'un bill de divorce contre sa femme, Marie Louise Laurentine Gregory, et à la contre pétition de la défenderesse formulant la demande que, vu les procédures actuellement pendantes entre les pétitionnaires devant la Cour Suprême du Canada sur un appel de la Cour du Banc de la Reine de la province de Québec, le Sénat ne donne pas suite au bill proposé. Votre comité a entendu les parties par leurs conseils, et il recommande que la demande formulée dans la contre-pétition ne soit pas accordée et que le Sénat donne suite au bill proposé.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président par interim.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Ferguson (Niagara) a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1. Copie des instructions données à l'honorable juge Drake, en 1894, relativement à l'enquête sur l'administration du pénitencier de New-Westminster.

2. Copie de l'enquête prise par la Commission Royale présidée par l'honorable juge Drake, en 1894, relativement à l'administration du pénitencier de New-Westminster.

3. Copie du rapport de l'honorable juge Drake.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour, appelant la seconde lecture du bill (A) intitulé: "Acte relatif à la faillite," ayant été lu,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Augers, a proposé:

Que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la seconde fois maintenant, mais qu'il soit lu la seconde fois, d'hui en six mois.

Après débat.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Que le débat soit ajourné maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (F) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 30 mai 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,
Almon,	Desjardins,	McCallum,	Perley,
Angers,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Armand,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Arsenault,	Dobson,	McInnes, (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Prowse,
Bernier,	Ferguson (I. P.-E.),	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	McLaren,	Reesor,
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Reid (Caribou),
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Robitaille,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald, (I. P.-E.),	Murphy,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—De John William McRae et autres, de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De D. Tisdale, président, et H. A. Olney, secrétaire, du bureau provisoire des directeurs de la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif ;

De David Fraser et autres, du village de Virden, dans la province du Manitoba, demandant la nomination d'un bureau d'experts de douane ;

De O. H. Payne et autres, de la cité de New-York, dans l'état de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de " Club de pêche du Camp de l'Harmonie."

L'honorable M. Vidal, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (27) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (36) intitulé : " Acte à l'effet de modifier l'Acte cons-

titutif de la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (32) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry-Sound," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McLaren, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (50) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Bernier, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ NO 28,
JEUDI, 30 mai 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dixième rapport : Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, vingt-deuxième jour de mai courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs, qu'elle demande.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que la préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

(Dans la préambule,)

Page 1, ligne 15, retranchez depuis "d'adultère" jusqu'à "considérant" dans la 17^e ligne.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président par intérim.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

JEUDI, 30 mai 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son onzième rapport :

Dans l'affaire du bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Wallace Colton," votre comité a considéré attentivement la pétition de la défenderesse Elizabeth Colton demandant que son mari reçoive ordre de lui verser une somme suffisante pour la mettre en état de faire les frais nécessaires de sa défense en cette instance.

Après avoir pris connaissance des déclarations statutaires des parties et avoir entendu leurs conseils, votre comité recommande que votre honorable Chambre adopte un ordre obligeant le pétitionnaire William Wallace Colton de mettre à la disposition de votre comité une somme suffisante pour les frais de voyage de la défenderesse, de Kingston à Ottawa, ainsi que pour les honoraires d'un conseil dont elle retiendra les services, la dite somme devant s'estimer comme suit: à la défenderesse, \$2 par jour pour pension, plus ses frais de voyage; à son conseil \$30 pour le premier jour et \$10 pour chaque jour subséquent qu'il occupera devant votre comité en cette instance. Ces paiements devant se faire à compter du trentième jour de mai courant.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFFER,

Président par intérim.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le règlement relatif à l'éducation des enfants sauvages et qui doit être soumis au parlement en vertu de l'article 12 du chapitre 32, 57-58 Victoria, et aussi les règlements faits par Son Excellence le Gouverneur général en conseil d'après les pouvoirs à lui conférés par les articles 137 et 138 qui ont été ajoutés à l'Acte des Sauvages par l'article 11 du chapitre 32, 57-58 Victoria.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session No. 27.)

L'honorable M. Boulton a proposé qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état indiquant la diminution dans le revenu causée par les remises de droit de douanes sur des articles exportés.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat le rapport du ministre des Travaux Publics relativement aux travaux sous son contrôle pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir Document de la Session No 9.)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,
Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 31 mai 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Perley,
Almon,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Arsenault,	Drummond,	McKay,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McKindsey,	Read (Quinté),
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	McLaren,	Reesor,
Bolduc,	Guvremont,	McMillan,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Sanford,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Casgrain,	Lewin,	Murphy,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Wark.
De Blois,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Scott :—Du bureau de commerce de Chatham, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Power :—De la Compagnie d'assurance de l'Est du Canada ; et de la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Par l'honorable M. Bernier :—D'Alex. Black et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De J. Hewton, président de la chambre de commerce de la cité de Kingston, province d'Ontario, demandant la création d'un bureau d'experts de douane ;

De la corporation de la cité de Sainte-Catherine, demandant que le bill présenté au parlement sous le titre : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine, à Niagara," ne soit pas adopté ;

De la Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée), demandant l'autorisation de faire enregistrer ses actions-débentures, de passer certain contrat, d'augmenter son capital et de changer le lieu de son bureau principal ;

De H. Murton et autres, de la cité de Guelph, demandant la création d'un bureau d'experts de douane ;

De la municipalité du comté de Kent, province d'Ontario, demandant un acte qui accorde à l'Association de l'Exposition industrielle de Toronto une aide qui lui permette de tenir à Toronto en 1895 une exposition universelle à laquelle les provinces du Canada seraient convenablement représentées.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat une réponse à une adresse en date du 11 juillet 1894.

demandant un état détaillé des sommes payées pour les impressions publiques pendant les années expirées le 30 juin 1883 et le 30 juin 1893, respectivement.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Document de la Session No 60.)

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 31 mai 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

De S. F. McKinnon et autres, de la cité de Hamilton, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié";

De D. Tisdale, président, et H. A. Olney, secrétaire, du bureau provisoire des directeurs de la Compagnie du Canal à navires de Saint-Clair et Erié, demandant l'adoption d'un acte qui amende son acte constitutif;

De O. H. Payne et autres, de la cité de New-York et autres lieux, demandant à être constitués en corporation sous le nom de "Club de pêche du Camp de l'Harmonie";

De la *Shore Line Railway Company*, compagnie constituée par la législature de la province du Nouveau-Brunswick, demandant l'adoption d'un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement fédéral;

De Walter Armstrong, d'Ottawa et autres lieux, demandant à être constitué en corporation sous le nom de "Compagnie de pouvoir hydraulique et d'Estacades des Grandes Chutes."

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du huitième rapport du comité permanent des Divorcés auquel a été renvoyé la pétition de Julia Ethel Chute ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon,	Kirchhoffer,	Macdonald	Perley,
Boulton,	Lewin,	(Victoria),	Primrose,
Bowell (sir Mackenzie),	McCallum,	MacInnes	Prowse,
Clemow,	McInnes (Victoria),	(Burlington),	Reid (Caribou),
Dever,	McKay,	Merner,	Vidal,
Drummond,	McLaren,	Miller,	Wark.—23.
Ferguson (I.P.-E.),			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Angers,	Casgrain,	Montplaisir,	Power,
Armand,	De Blois,	Murphy,	Read (Quinté),
Arsenault,	Kaulbach,	O'Donohoe,	Robitaille,
Bellerose,	McDonald (Cap-B.),	Pelletier,	Ross (Président),
Bernier,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Scott.—21.
Boucherville, de			

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative, et, il a été
Ordonné en conséquence.

Alors la pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Clemow :—De Julia Ethel Chute (née Elliott) de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que la pétition de Julia Ethel Chute (née Elliott) de la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, demandant un acte à l'effet de dissoudre son mariage avec William Orburn Chute, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, relatif à la pétition de Loop Sewell Odell ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du dixième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé le bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding," ainsi que des témoignages pris devant le dit comité ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois, mercredi prochain.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du onzième rapport du comité permanent des Divorces, relatif au bill de divorce de William Wallace Colton, ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et, il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée de nouveau en comité général relativement au bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages."

(En comité.)

Le premier article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 1, ligne 12, après "Sauvage" insérez : "avec le consentement de ce Sauvage ou de son tuteur, curateur ou autre représentant légal."

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été rejetée.

L'article deux a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 19, retranchez "et" et insérez "ou."

Les articles trois, quatre et cinq ont été lus et agréés.

L'article six a été lu et amendé comme il suit :

Page 3, ligne 44, retranchez depuis "mois" jusqu'à la fin de l'article en insérez : "mais rien dans le présent article ne s'interprétera comme devant avoir l'effet d'empêcher la tenue de foires ou expositions agricoles, ni le don de prix pour des objets qui y seront exposés."

L'article sept a été lu et amendé comme il suit :

Page 3, ligne 48, retranchez depuis "7" jusqu'à "du" dans la 49e ligne et insérez : L'article cent dix sept de l'Acte des Sauvages, tel qu'amendé par l'article huit."

L'article huit a été lu et agréé.

Il a été proposé d'ajouter le paragraphe suivant au dit article huit :

"2. Un état des réductions et remises faites en vertu du présent article pendant l'année financière précédente devra être présenté aux deux Chambres du parlement le ou avant le vingtième jour de juillet chaque année, si le parlement est alors en session, ou, si le parlement ne siège pas à cette époque, dans les vingt jours de l'ouverture de sa prochaine session.

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été adoptée.

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 3 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Almon,	Dever,	Masson,	Poirier,
Angers,	Dickey,	McCallum,	Power,
Armand,	Dobson,	McClelan,	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Bellerose,	Gowan,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Guévremont,	McKay,	Reesor,
Bolduc,	Kaulbach,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McLaren,	Robitaille,
Roulton,	Landry,	McMillan,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Lewin,	Merner,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (I.P.E.)	Miller,	Vidal,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Wark.
De Blois,			

PRÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Vidal :—De Charles Grist et autres, de la ville de Strathroy, dans la province d'Ontario.

Par l'honorable M. Macdonald (Victoria) :—De W. J. Wilson et autres, de la cité de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique.

Par l'honorable M. Dobson :—De George W. Weatherhead et autres, de Brockville et d'autres lieux ; et, de James Armstrong et autres, de Toronto et d'autres lieux, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De J. William McRae et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer."

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son douzième rapport.

Ordonné qu'il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT.

SALLE DE COMITÉ NO 28,

LUNDI, 3 juin 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Conformément à la règle 110 de votre honorable Chambre, concernant les bills de divorce, votre comité auquel a été renvoyé la pétition de Julia Ethel Chute, demandant qu'il soit passé un acte pour dissoudre son mariage avec William Osburn Chute, a examiné la dite pétition et les dits avis, preuve, bill et autres papiers, et a maintenant l'honneur de faire rapport comme suit :

1. Votre comité a constaté que la pétition, l'avis et le bill proposé sont réguliers et suffisants.

2. On a fait dûment preuve devant votre comité de la publication de l'avis et de la signification d'une copie de cette pièce au défendeur.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président par intérim.

L'honorable M. Kirchhoffer secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mercredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. McClelan a présenté au Sénat un bill (H) intitulé: "Acte concernant la *Shore Line Railway Company*."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

L'honorable M. Desjardins, secondé par l'honorable M. Masson, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des mémoires, requêtes, représentations adressés au gouvernement par les Commissaires du Havre de Montréal ou par toute autre corporation ou des individus concernant les finances de la dite commission, le coût des travaux en cours d'exécution ou en projet pour l'agrandissement du port de Montréal ainsi que pour les modifications suggérées dans ces travaux ;

Copie des mémoires, plans, rapports, requêtes et correspondance se rapportant à la construction d'un bassin intérieur et d'une cale-sèche dans la partie est du port de Montréal ;

Copie de toutes résolutions passées à ce sujet par la Commission du Havre de Montréal ;

Copie de l'ordre en conseil instituant une commission d'ingénieurs chargée de s'enquérir de la nature et du coût des travaux actuellement en cours d'exécution dans le port de Montréal ; et copie des instructions données par le gouvernement à la dite commission ;

Copie des témoignages ou du résumé des témoignages rendus au cours de l'enquête tenue par la dite commission ;

Copie du rapport de la dite commission et de tout rapport spécial présenté par quelqu'un de ses membres, ainsi que des plans et des états de dépenses accompagnant ces rapports.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'*Acte des Sauvages*" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé à un comité général, pour y être amendé de nouveau.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

L'article sept a été reconsidéré et l'amendement suivant substitué au premier amendement fait au dit article :

Page 3, ligne 48, retranchez depuis "7" jusqu'à "du" dans la 49e ligne et insérez: "L'article cent dix-sept de l'Acte des Sauvages, tel que formulé à l'article neuf."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (28) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie des ponts de la rivière Saint-Jean," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (38) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée)" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 4 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Masson,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Primrose,
Armand,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Gowan,	McKay,	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Reil (Caribou),
Bolduc,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Sandford,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
Desjardins,	MacInnes (Burlington),		

PRIÈRE.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable M. Perley :—De Peter McCarthy et autres, de Calgary et d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De la Chambre de Commerce de Chatham et d'Alex. Black et autres, de la cité de Winnipeg, province du Manitoba, demandant séparément la création d'un bureau d'experts de douanes ;

De la Compagnie d'Assurance de l'Est du Canada demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à céder son commerce et ses opérations d'assurance à la "*Union Assurance Society* de Londres." .

De la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif et qui confirme l'acquisition faite par elle de l'actif de la Compagnie des Forges de la Nouvelle-Ecosse.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill 29 intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien recevoir."

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

ARTICLE A.

Dans la production, l'exploitation, la communication ou distribution d'électricité ou de force électrique ou hydraulique, la compagnie sera sujette aux dispositions suivantes, savoir :

(a.) La compagnie ne mettra aucun empêchement au droit de circulation ou d'usage du public sur ces chemins publics, grandes routes, rues, ponts ou cours d'eau et autres lieux semblables, et n'y causera aucun dommage inutile, ni n'obs-

truera en aucune manière l'entrée d'aucune porte, barrière ou porte-cochère, ou le libre accès à aucun bâtiment ;

(b.) La compagnie ne posera pas de fils à moins de vingt-deux pieds au-dessus de la surface du chemin ou de la rue, ni ne plantera plus d'une ligne de poteaux le long d'aucun chemin ou d'aucune rue, sans le consentement du conseil municipal ayant juridiction sur les chemins ou rues de la municipalité ;

(c.) Dans toutes les municipalités, les poteaux seront aussi droits et aussi perpendiculaires que possible, et seront peints, dans les cités, si quelque règlement du conseil l'exige ;

(d.) Chaque fois que, dans un cas d'incendie, il deviendra nécessaire, pour l'éteindre ou sauver les propriétés, d'abattre les poteaux ou de couper les fils, le fait que les poteaux auront été abattus ou que les fils, de la compagnie auront été coupés dans ces circonstances, d'après les ordres de l'ingénieur en chef ou autre officier en charge de la brigade des pompiers, ne donnera droit à la compagnie à aucune réclamation d'indemnité pour les dommages qu'elle en pourrait éprouver ;

(e.) La compagnie sera responsable de tous dommages que ses agents, employés et ouvriers causeront aux particuliers ou aux propriétés en construisant, exécutant ou entretenant quelqu'un des dits ouvrages autorisés par le présent article ou le précédent ;

(f.) La compagnie n'abattra pas ou ne mutilera aucun arbre planté pour l'ombrage, ni aucun arbre fruitier ou d'ornement ;

(g.) Dans toutes municipalités, l'ouverture des rues pour l'érection des poteaux ou pour faire passer les fils sous terre se fera sous la direction et surintendance de tel ingénieur ou autre officier que le conseil désignera, et de telle manière que le conseil prescrira ; le conseil pourra aussi prescrire et désigner les endroits où devront être plantés les poteaux dans la municipalité ; et la surface de la rue sera, dans tous les cas, remise autant que possible dans son premier état par la compagnie et à ses frais ;

(h.) Nul acte du parlement astreignant la compagnie, si l'on découvre un moyen efficace pour faire passer les fils électriques sous terre, à adopter ce moyen, et abrogeant le droit donné à la compagnie par le présent article de continuer à poser ses fils sur poteaux dans les cités, villes ou villages incorporés, ne sera censé être une violation des privilèges conférés par le présent acte ;

(i.) Nul ne travaillera à l'érection ou la réparation d'aucune ligne ou d'aucun instrument de la compagnie sans porter sur un endroit bien apparent de ses vêtements, une médaille ou un insigne sur lequel seront lisiblement inscrits le nom de la compagnie et un numéro au moyen duquel on puisse facilement le reconnaître.

(j.) Rien de contenu au présent article ne sera censé autoriser la compagnie, ses employés, ouvriers ou agents, à entrer sur aucune propriété privée dans le but de construire, entretenir ou réparer quelqu'un de ses ouvrages, sans le consentement préalable du propriétaire ou de l'occupant de la propriété ;

(k.) Si, pour l'enlèvement de bâtiments ou l'usage des chemins public, grandes routes ou rues, il devient nécessaire que les dits fils ou poteaux soient temporairement enlevés, il sera du devoir de la compagnie, à ses propres frais et dépens, après avis raisonnable par écrit donné par toute personne qui voudra les faire enlever, d'enlever ces fils ou poteaux ; et en cas de négligence ou défaut de la part de la compagnie à le faire, toute telle personne pourra les enlever aux frais de la compagnie, en ne faisant aucun dommage inutile ; et cet avis pourra être donné au bureau central de la compagnie ou à tout agent ou officier de la compagnie dans la municipalité où l'on voudra faire enlever ces fils ou poteaux, ou, dans les municipalités où la compagnie n'aura pas d'agent ou d'officier, cet avis pourra être donné soit au dit bureau central, soit à tout agent ou officier de la compagnie dans la municipalité voisine ou plus rapprochée de celle dans laquelle ces fils ou poteaux devront être enlevés ;

(l.) La compagnie prendra les mesures et précautions nécessaires pour retenir, diriger et évacuer les eaux sauvages et de drainage qui gêneront ou empêcheront ses travaux, soit que ces eaux viennent de drains artificiels, ou de cours d'eau et ruisseaux naturels existant à l'époque des dits travaux, lorsque ceux-ci croiseront, toucheront ou dérangeront ces drains, cours d'eau et ruisseaux.

(m.) Toutes contestations, différends ou plaintes qui surgiront par la suite au sujet de la construction de nouveaux drains et de la modification, de l'agrandissement et du changement des drains, cours d'eau naturels ou ruisseaux existants, et au sujet de la question de savoir qui devra faire cette modification, cet agrandissement ou ce changement, et par qui les frais en devront être supportés, et aussi toute contestation ou plainte au sujet du mode d'exécution de ces travaux ou de leur suffisance en conformité des dispositions de l'alinéa précédent, seront examinées entendues et décidées par le comité des chemins de fer du Conseil privé, de la manière prescrite pour le règlement de toutes autres questions dont le dit comité est chargé de s'enquérir, entendre et décider en vertu de l'Acte des chemins de fer.

(n.) L'autorisation par le présent donnée au sujet de ces rues, grandes routes et places publiques ne sera exercée qu'en conformité de toute convention conclue à leur sujet entre la compagnie et les dites municipalités respectivement, et sauf tous règlements des conseils des dites municipalités passés pour sa mise à exécution.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son quatrième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 4 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De W. N. McArthur et autres, de Fenelon-Falls, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Hali-burton et Mattawa ;

De John William McRae et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer ;"

De la Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée), demandant l'autorisation de faire enregistrer ses actions débetures, de passer certain contrat, d'augmenter son capital et de changer le lieu de son bureau principal ;

De la Cour Suprême de l'ordre indépendant des Forestiers, demandant l'adoption d'un acte qui amende son Acte constitutif ;

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton) du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (33) intitulé : "Acte modifiant l'Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 4 juin 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son treizième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du mercredi, vingt-deuxième jour de mai dernier, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,
Président par interim.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation le Club de pêche du camp de l'Harmonie," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (56) intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Reesor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

L'honorable M. Boulton a proposé:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre la correspondance échangée au sujet de la propriété littéraire pendant l'année dernière.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à demain.

L'honorable M. Angers, ministre de l'Agriculture, a présenté au Sénat un appendice au rapport du ministre de l'Agriculture:—Rapport sur les fermes expérimentales pour l'année 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(Voir Document de la Session No 8c.)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 5 juin 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Perley,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Power,
Armand,	Drummond,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (L. P.-E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Gowan,	McKay,	Read (Quinté),
Bernier,	Guévremont,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Sanford,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (L. P.-E.),	O'Donohoe,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Wark.
De Blois,	Macfarlane,	Pelletier,	

PRIÈRES :

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table:—

Par Son Honneur le Président:—De H. Edmond Dupré, président du bureau de commerce de Lévis, et autres, de la ville de Lévis, dans la province de Québec.

Par l'honorable M. Ogilvie:—De James A. Cantlie, président du bureau de commerce et de plus de six cents marchands et manufacturiers de la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell:—Du bureau de commerce de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues:—

De Charles Grist et autres, de la ville de Strathroy, province d'Ontario, et de W. J. Wilson et autres, de Victoria, Colombie-Britannique, demandant la création d'un bureau d'experts de douanes.

De James Armstrong et autres, de la cité de Toronto et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de fidéicommis de la Puissance";

De Geo. H. Weatherhead et autres, de Brockville, et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de biens-fonds et de garanties d'Ottawa";

L'honorable président du Sénat du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son premier rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

COMITÉ MIXTE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

AU SÉNAT :

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni pour la première fois, vendredi, le 31 mai 1895, dans les appartements de l'Orateur de la Chambre des Communes.

Le rapport des bibliothécaires conjoints a été lu et approuvé.

Un sous-comité a été nommé pour prendre en considération l'achat et la distribution de certains ouvrages, pour les échanges.

Un sous-comité a été nommé pour vérifier les comptes de la bibliothèque.
Et alors le comité s'ajourne.

P. WHITE,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Ross, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'ordre du jour, appelant la troisième lecture du bill (C) intitulé: "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding, ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolu dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces auquel a été envoyé le bill (C) intitulé: Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding, ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du neuvième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé la pétition de Loop Sewell Odell, ayant été lu,

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé:

Que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Landry, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en amendement:

Que le neuvième rapport du comité permanent des Divorces ne soit pas adopté, mais qu'il soit renvoyé au dit comité avec instruction de l'amender en recommandant d'accueillir la contre-pétition de la défenderesse, Marie-Louise Laurentine Gregory, et de suspendre les procédures tandis que l'appel à la cour Suprême sera pendant.

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Angers,
Armand,
Arsenault,

Casgrain,
DeBlois,
Dickey,

McDonald (Cap-B.), Poirier,
McMillan, Power,
Macdonald (I.P.-E.), Robitaille,

Bellerose,
Bernier,
Bolduc,
Boulton,
Bowell
(Sir Mackenzie),

Guévremont,
Kaulbach,
Landry,
McClelan,

Miller,
Montplaisir,
O'Donohoe,
Pelletier,

Ross (Président),
Scott,
Sullivan.—28.

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Lewin,	Macfarlane,	Prowse,
Almon,	McCallum,	MacInnes	Read (Quinté),
Clemow,	McInnes (Victoria),	(Burlington),	Reid (Caribou),
Dever,	McKay,	Merner,	Sanford,
Dobson,	McKindsay,	Perley,	Vidal,
Ferguson (I.P.-E.),	Macdonald	Primrose,	Wark.—24.
Kirchhoffer,	(Victoria),		

Ainsi elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du douzième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé la pétition de Julia Ethel Chute ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :
Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Clemow, a présenté à la Chambre un bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé :
Que le dit bill soit lu la seconde fois, le jeudi, vingt du courant.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été
Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (H) intitulé : "Acte concernant la *Shore Line Railway Company*," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Scott, il a été
Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (28) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie des ponts de la rivière Saint-Jean," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (57) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (38) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

L'ordre du jour appelant la reprise du débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Boulton, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre la correspondance échangée au sujet de la propriété littéraire pendant l'année dernière.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement proposé par le comité permanent des Banques et du Commerce au bill (29) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)."

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit agréé.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Commune et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 6 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Angers,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Gowan,	McKay,	Prowse,
Arsenault,	Guévremont,	McKindsey,	Reed (Quinté),
Bellerose,	Kaulbach,	McMillan,	Reesor,
Bernier,	Kirchhoffer,	Merner,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Landry,	Miller,	Robitaille,
Boulton,	Lewin,	Montplaisir,	Sanford,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Scott,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sullivan,
De Blois,	Macfarlane,	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.
Dever,	McCallum,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De Peter McCarthy et autres, de la cité de Calgary et autres lieux, dans le district d'Alberta, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et d'irrigation de Calgary et Lethbridge."

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

JEUDI, 6 juin 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quatorzième rapport :—

Relativement au bill (B) intitulé : "Acte pour faire droit à William Wallace Colton," votre comité, après avoir interrogé sous serment le pétitionnaire et les témoins assignés de sa part, examiné les documents produits par lui et interrogé aussi la défenderesse, a résolu de faire la recommandation suivante :

Que le Sénat par un ordre oblige le pétitionnaire William Wallace Colton à déposer entre les mains du greffier du Sénat la somme de \$100, pour être employée, suivant que votre comité l'indiquera de temps à autre, à payer les frais raisonnables, taxés par lui, d'assignation et de comparution des témoins qu'il jugera devoir entendre pour et au nom de la défenderesse, Elizabeth Colton.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président par interim.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (71), intitulé : " Acte constituant en corporation le Club de pêche du Camp de l'Harmonie," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour le bill (56) intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour le bill (58) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (54) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Ferguson (I.P.-E.),

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 7 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McClelan,	Power,
Angers,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Prowse,
Arsenault,	Gowan,	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Kaulbach,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Robitaille,
Boulton,	Landry,	Miller,	Sanford,
Bowell (sir Mackenzie),	Lewin,	Montplaisir,	Scott,
Casgrain,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
De Blois,	Macfarlane,	Pelletier,	Ward.
Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Perley,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table :—

Par l'honorable Sir Mackenzie Bowell :—De B. Shorlly, président du bureau de commerce, et autres, de la ville de Peterborough, dans la province d'Ontario.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De H. Edmond Dupré et autres, de la ville de Lévis, et de James A. Cantlie, président de la chambre de commerce de Montréal, et de plus de six cents autres, marchands et industriels de la cité de Montréal, province de Québec, demandant la création d'un bureau d'experts de douanes.

De la chambre de commerce de Montréal, demandant l'adoption du bill de faillite.

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton), du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (38) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (30) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des Chênes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 10, retranchez depuis "Hull" jusqu'à "et" dans la 11e ligne.

Page 1, ligne 31, retranchez depuis "modifient" jusqu'à "4" dans la ligne 46, et insérez : "s'appliqueront, autant qu'ils peuvent s'y appliquer, à la Compagnie et à son entreprise."

Page 2, ligne 24, retranchez "et."

Page 2, ligne 25, après "sept" insérez : "et deux cent vingt-huit."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. McDonald (Cap-Breton), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (57) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 3, retranchez l'article sept.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Vidal du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (28) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie des ponts de la rivière Saint-Jean," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 6, ligne 11, l'article dix-neuf a été retranché et remplacé par le suivant :—

"19. Les articles quatre-vingt-dix à quatre-vingt-douze, inclusivement, et les articles quatre-vingt-dix-neuf à cent soixante et douze, inclusivement, de l'Acte des Chemins de fer, en ce qu'ils concernent l'expropriation de terrains ou leur acquisition d'autre manière et l'indemnité à payer pour ces terrains, s'appliqueront à la compagnie relativement à son entreprise et aux travaux en dépendant de même que s'ils étaient intégralement incorporés dans le présent acte; et l'expression 'chemin de fer,' partout où elle est employée dans les dits articles de l'Acte des Chemins de fer, se lira et s'interprétera, en les appliquant aux fins du présent acte, comme si les expressions 'pont' ou 'ponts' y étaient substituées."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Boulton, à savoir :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre la correspondance échangée au sujet de la propriété littéraire pendant l'année dernière.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 10 juin 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,
Alnon,	Dever,	Macfarlane,	Perley,
Angers,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Armand,	Dobson,	Masson,	Power,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McCallum,	Primrose,
Bellerose,	Gowan,	McClelan,	Prowse,
Bernier,	Guévremont,	McDonald (Cap-Breton),	Read (Quinté),
Boucherville, de	Kaulbach,	McInnes (Victoria),	Reid (Caribou),
Boulton,	Kirchhoffer,	McKay,	Robitaille,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	McKindsey,	Scott,
Casgrain,	Lewin,	McMillan,	Smith (sir Frank),
Clemow,	Lougheed,	Merner,	Vidal,
DeBlois,	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Power a présenté au Sénat un bill (J) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des Chênes," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (28) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie des ponts de la rivière Saint-Jean," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du treizième rapport du comité permanent des Divorces auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé:
Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé:
Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé:

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative; et il a été

Ordonné en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 11 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Almon,	Dever,	Masson,	Power,
Angers,	Dickey,	McCallum,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McClelan,	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (Cap-Breton),	Read (Quinté),
Bellerose,	Gowan,	McInnes (Victoria),	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McKay,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kaulbach,	McKindsey,	Sanford,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McMillan,	Scott,
Boulton,	Landry,	Merner,	Smith (sir Frank),
Bowell, (sir Mackenzie),	Lewin,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Lougheed,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (I.P.E.),	Murphy,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark.
De Blois,	Macfarlane,	Perley,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De B. Shorlly, de la Chambre de Commerce, et autres, de la ville de Peterborough, province d'Ontario, demandant la création d'un bureau d'experts de douane.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MARDI, 11 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son cinquième rapport :

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :

De la Compagnie du chemin de fer de ceinture de l'Ile de Montréal, demandant un acte qui amende son acte constitutif et à d'autres fins ;

De John Gilmour et autres, de la cité d'Ottawa, province d'Ontario, et d'autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée)";

D'Alfred A. Thibaudeau et autres, de la cité de Montréal, province de Québec, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Association de promotion d'assurance du Canada";

De William McKenzie et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie du chemin de fer de la Baie de James";

De la Compagnie d'acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), demandant un acte qui amende son acte constitutif et qui confirme l'acquisition faite par elle de l'actif de la Compagnie des Forges de la Nouvelle-Ecosse et à d'autres fins;

De Peter McCarthy et autres, de la cité de Calgary et autres lieux, dans le district d'Alberta, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de chemin de fer et d'irrigation de Calgary et Lethbridge."

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

7 juin 1895.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

20b. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 avril 1895,—

1. Copie de l'appel de la minorité catholique romaine de Manitoba au sujet de l'abolition de ses écoles.

2. Copie du cas soumis à la Cour Suprême du Canada, et copie de la cause et de la décision de la cour.

3. Copie de l'appel de la décision de la Cour Suprême porté devant le comité judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, et copie de la cause et de la décision donnée à ce sujet.

4. Copie de toutes pétitions de la part de la minorité catholique romaine du Manitoba à l'appui de sa demande.

5. Copie de la cause en appel portée devant le Conseil privé du Canada.

6. Copie de tous ordres du conseil à ce sujet.

7. Copie de l'arrêt réparateur.

8. Copie de toute correspondance officielle à ce sujet.

20c. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 24 avril 1895,—Copie de toutes décisions des cours de Manitoba, de la Cour Suprême du Canada et du comité judiciaire du Conseil privé, concernant la constitutionnalité de l'Acte des Ecoles de Manitoba de 1890, ou concernant les droits de toute minorité de la population de Manitoba aux termes du dit acte ou contrairement à ses dispositions; aussi, copies de déclarations concernant toutes lois adoptées par la législature de Manitoba ou de toute décision prise par le gouvernement de cette province au sujet de la question de ses écoles subséquentement à l'Acte des Ecoles de 1890, qui sont actuellement à la connaissance du Conseil privé du Canada ou en sa possession; aussi, minutes des plaidoiries et procédures devant le Conseil privé du Canada concernant la demande de mesures réparatrices ou d'intervention quelconque des autorités fédérales au sujet des lois scolaires de Manitoba; aussi, copie de tous ordres émis ou décisions prises par le Conseil privé du Canada concernant ces lois et de tous autres papiers ou correspondance d'une nature officielle se rapportant à la dite question des écoles de Manitoba.

20d. Réponse à adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 avril 1895 :—

1. Copie de toutes pétitions demandant le désaveu de l'Acte du Manitoba, 57 Victoria, chapitre 28, (1894), intitulé: "Acte amendant l'Acte des Ecoles Publiques;"

2. Copie de tous arrêtés du conseil se rattachant à ces pétitions.

22. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général à compte de l'exercice 1894-95, conformément à l'Acte du Revenu Consolidé et de l'Audition.

24. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire durant l'année expirée le 31 décembre 1894.

25. Etat des dépenses faites à compte de dépenses diverses imprévues, depuis le 1er juillet 1894 jusqu'à date.

26. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1894, conformément à l'article 5, chap. 184 des Statuts Révisés du Canada.

28. Etat indiquant les pétitions présentées au parlement pendant les deux dernières sessions, et jusqu'à la date du dit état, par des conseils municipaux, demandant l'adoption de mesures législatives pour avoir un meilleur drainage sur les lignes ferrées, donnant la date de leur présentation, le nom de ceux qui les ont présentées, et copie de chaque formule de pétition, avec les noms des municipalités qui les ont envoyées.

29. Réponse supplémentaire à Ordre de la Chambre du 7 mai 1894.—Etat du nombre des colons amenés du Dakota dans le district de Yorkton et de Saltcoats, et de Chicago et des Etats de Washington, Idaho et Orégon, dans le district de Calgary, la nationalité de ces colons, le coût pour les faire venir et le nombre y restant encore et leur occupation.

30. Arrêtés du conseil, en conformité de l'alinéa (d) de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage, l'administration, la concession et la gestion des terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique.

30a. Rapport des ordres du conseil conformément à l'article 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts révisés du Canada,—et à la clause 46 du chapitre 30, 57-58 Vic, 1894, "Acte d'irrigation du Nord-Ouest," en ce qui concerne l'ordre en conseil du 11 octobre 1894.

30b. Copie d'un arrêté du conseil du 10 janvier 1895, à l'effet de continuer pendant l'année courante la délivrance aux navires de pêche des Etats-Unis de permis d'entrée dans tous les ports de la côte de l'Atlantique pour y acheter de l'appât, etc.

30c. Réponse à Adresse du 26 avril 1895,—1o. Copie de toutes requêtes, correspondance et documents protestant contre l'ordonnance des Territoires du Nord-Ouest No 22, sanctionnée à Régina le 31 décembre 1892;

2o. Copie de tout arrêté du conseil, correspondance et documents expédiés au lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest au sujet de la dite ordonnance et de son amendement.

30d. Réponse à Adresse du 26 avril 1895,—Copie de tous ordres du conseil accordant ou promettant de l'aide à la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson et de tous rapports et correspondance à ce sujet.

30e. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1893-94, pour être soumis au parlement en vertu du chap. 96 des Statuts révisés.

31. Réponse à Ordre du 26 avril 1895.—Etat donnant les noms des diverses personnes mises à la retraite du 31 décembre 1894 au 1er avril 1895; le chiffre de la pension donnée à chacune; le nombre de leurs années de service; leur âge lors de leur mise à la retraite et le nombre d'années, s'il en est, ajoutées à leur temps de service.

32. Liste des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts révisés du Canada, durant l'année 1894.

33. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat depuis le dernier relevé de 1894, soumis au Parlement du Canada, en conformité de l'article 23, chap. 19, des Statuts Révisés du Canada.

34. Réponse à ordre du 29 avril 1895.—Etat donnant les diverses dates auxquelles les Comptes Publics, les Tableaux du Commerce et de la Navigation et le rapport de l'Auditeur général ont été prêts à être distribués aux membres du Sénat et de la Chambre des Communes, chacune des années de 1888 à 1895 inclusivement.

35. Rapport fait en vertu de la résolution du 20 février 1882, tel que fourni par le département de l'Intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

36. Réponse à ordre du 29 avril 1895.—Etat indiquant le montant des deniers donnés à titre de subventions à la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

37. Réponse à ordre du 29 avril 1895.—Etat indiquant le montant brut des sommes déposées dans chacune des banques d'épargnes du gouvernement, y compris les caisses d'épargne des bureaux de poste, à la date du 1er avril 1895.

38. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de prêt et placement pour 1894; aussi, liste des actionnaires pour la même année (Sénat).

39. Rapport de la commission des taux de chemins de fer, en date du 7 mai 1895.

40. Réponse à adresse du 29 avril 1895.—Copie de tous rapports, lettres, télégrammes ou autres communications échangés, depuis le 1er janvier 1893, entre Donald McCauley ou aucun agent du gouvernement ou aucune autre personne dans le district d'Alberta et le gouvernement ou aucun de ses membres, officiers ou employés, au sujet de l'entrée du bétail du Montana en Canada.

41. Réponse à adresse du 23 avril 1894.—Copie de toutes lettres, dépêches et correspondance échangées entre le gouvernement et le Haut-commissaire du Canada au sujet de la levée de l'interdiction qui atteint le bétail canadien entrant dans des ports anglais.

41a. Réponse à adresse du 26 avril 1895.—Copie de toutes dépêches, lettres ou autres communications échangées entre les autorités impériales et le gouvernement du Canada depuis le 1er juillet 1892 au sujet de l'interdiction qui frappe le bétail canadien entrant dans les ports de la Grande-Bretagne, ou de la levée de cette interdiction.

42. Relevé des montants payés à titre de réclamations pour primes sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1894 au 4 avril 1895.

43. Réponse à ordre du 24 avril 1895.—Copie des instructions données à l'Imprimeur de la Reine et au chef des statistiques du Canada concernant le nombre d'exemplaires de la dernière édition de l'Annuaire des statistiques à imprimer, et la manière de les distribuer aux membres de cette Chambre et autres personnes.

44. Relevé conforme à l'article 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1894.

45. Réponse à ordre du 28 mai 1894.—Etat donnant la liste et la valeur totale de tous les articles importés des Etats-Unis au cours du dernier exercice financier pour servir au gouvernement dans le service public; et aussi, la valeur de chacun des dits articles.

46. Réponse à ordre du 24 avril 1895.—Copie de tous documents, correspondance, contrats, etc., concernant la vente des journaux sur l'Intercolonial, passés ou échangés entre le "Canada Railway News Company," de Montréal, et le gouvernement, pour les années 1892-93, 1893-94 et 1894-95.

47. Réponse à ordre du 26 avril 1895.—Copie de la correspondance avec le ministère de la Justice concernant la réinstallation de James Fitzsimmons comme sous-préfet du pénitencier de la Colombie-Britannique.

47a. Réponse à adresse du 26 avril 1895,—

1. Copie des instructions données à Son Honneur le juge Drake, en 1894, au sujet de l'enquête sur l'administration du pénitencier de la Colombie-Britannique.

2. Copie de la preuve faite à ce sujet devant la Commission Royale représentée par le dit juge en 1894.

3. Copie du rapport du dit juge au sujet de cette enquête.

48. Procès-Verbaux de la récente conférence tenue entre les représentants du gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve concernant l'union de l'île avec le Canada, ainsi que copie des documents s'y rapportant.

49. Réponse à ordre du 29 avril 1895.—Copie de toute correspondance échangée entre les examinateurs des pilotes du comté de Bonaventure et le département de la

Marine et des Pêcheries depuis 1890, ainsi que copie des pétitions adressées au dit département par les habitants du dit comté concernant le pilotage compulsivoire.

50. Réponse à ordre du 24 avril 1895,—Etat dressé suivant la formule employée pour les relevés publiés dans la *Gazette* des exportations et importations du 1er juillet 1894 au 1er avril 1895, faisant la distinction entre les produits du Canada et ceux des autres pays, avec des états comparatifs du 1er juillet 1893 au 1er avril 1894.

51. Réponse à ordre du 30 mars 1894,—Rapport indiquant la quantité de terres concédées à même le domaine public dans Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest depuis le 1er janvier 1880, à des communions, sectes ou corporations religieuses, et à des églises, avec la date de chaque concession, son étendue et le nom de la communion, secte, corporation ou église à laquelle chacune de ces concessions a été faite.

52. Réponse à ordre du 25 avril 1895,—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'Intérieur et M. Schumacher, le révérend T. D. Phillips, M. P. F. Daly, le capitaine Holmes, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et toutes autres personnes; aussi, copie de tous rapports reçus par ce département de quelques-uns de ses agents, ou autres personnes, concernant le transport d'un certain nombre de colporteurs juifs de Chicago à Calgary, dans l'intention de les établir sur des fermes dans les environs de Calgary, tel que mentionné dans une lettre en date du 29 décembre 1894, signée L. M. Fortier, adressée à l'éditeur du *Free Press* de Winnipeg et publiée par ce journal le 4 janvier 1895; aussi, un état indiquant ce qu'il est advenu de ces colporteurs juifs, et combien d'entre eux ont été emprisonnés dans la prison de Calgary et pour quelles offenses.

53. Réponse à adresse du 30 mars 1894,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou aucun département ou officier et M. Connor, pour la fourniture d'outillage ou matériel d'aucune sorte pour la fabrication du fil d'engrèbage dans le pénitencier de Kingston, et de tous contrats faits entre lui et le gouvernement pour cette fourniture.

54. Réponse à ordre du 2 mai 1895,—Etat indiquant les sommes d'argent perçues pour taxes, honoraires ou loyers quelconques par la Compagnie du pont de chemin de fer de Frédéricton et St. Mary, chaque année séparément, jusqu'à la clôture de ses opérations l'an dernier; le montant payé au gouvernement du Canada comme intérêt sur les \$300,000 prêtées à la compagnie, le chiffre des arrérages dus jusqu'au 30 juin 1894, et le montant, s'il en est, payé depuis cette date; aussi, copie de toutes garanties hypothécaires entre les mains du gouvernement concernant ce prêt.

55. Réponse à ordre du 29 avril 1895,—Copie des études et rapports d'ingénieurs faits pendant les trois dernières années au sujet du havre et de la rivière, à Liverpool, Nouvelle-Ecosse, des meilleurs moyens de les améliorer et du creusement du chenal ou entrée de la dite rivière, ainsi que copie des plans et estimations préparés à ce sujet, et de toute correspondance avec aucun membre du gouvernement concernant le dit havre et la dite rivière et les dites études.

56. Réponse à ordre du 29 avril 1895,—Copie de toutes pétitions, correspondance et rapports qui se trouvent dans le département des Chemins de fer concernant la construction d'une voie de garage ou d'une halte de voyageurs sur la ligne de l'Intercolonial à ou près la rivière des Habitants, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse.

57. Réponse à ordre du 26 avril 1895,—Copie de toute correspondance, depuis le 1er janvier 1887 jusqu'à date, avec le département des Chemins de fer ou quelque membre du gouvernement concernant la Compagnie du chemin de fer d'Inverness Richmond, la Compagnie du chemin de fer d'Inverness à Victoria et la Compagnie du chemin de fer de Boston et de la Nouvelle-Ecosse, et aussi concernant les subventions et contrats accordés à ces compagnies, respectivement.

58. Réponse à ordre du 1er mai 1895,—Copie de toute correspondance depuis le 1er janvier 1891, entre le gouvernement et toutes personne ou personnes, de toutes pétitions au ministre des Travaux Publics et de tous rapports d'ingénieurs concernant la jetée de Morden, N.-E.

59. Réponse à adresse du 26 avril 1895,—Copie de toutes demandes formulées par ou au nom de M. Charlebois pour paiement ou renvoi à des arbitres de sa réclamation pour *extras* se rapportant à des travaux faits ou matériaux employés pour la construction du "Bloc Langevin"; aussi, copie de toutes lettres, télégrammes et autres communications échangés entre le gouvernement ou aucun département, membre ou officier du gouvernement et M. Charlebois ou aucune personne en son nom, et de tous ordres du conseil, et de tous rapports et recommandations d'aucun membre ou officier du gouvernement au sujet des dites demande et réclamation.

60. Réponse à adresse du 11 juillet 1894,—Etat détaillé des sommes payées pour les impressions publiques pendant les années expirées le 30 juin 1883 et le 30 juin 1893, respectivement.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre, jeudi prochain.

L'honorable M. McClelan a appelé l'attention du Sénat sur les crimes auxquels aurait donné lieu la pratique de prendre des assurances sur la vie d'enfants et de personnes incapables de s'assurer elles-mêmes, et a demandé au gouvernement s'il se propose d'aviser aux moyens de restreindre ou d'empêcher cette pratique ?

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,

MARDI, 11 juin 1895.

RÉSOLU,—Qu'un message soit envoyé au Sénat priant Leurs Honneurs de s'unir à cette Chambre pour former un comité mixte des deux Chambres afin d'examiner le Bill des Communes No 51, intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Code Criminel, 1892," et d'en faire rapport; et les informant que l'honorable Sir Charles Hibbert Tupper et les honorables messieurs Daly, Dickey, Curran et messieurs Adams, Amyot, Baker, Brodeur, Carroll, Choquette, Coatsworth, Corbould, Delisle, Edgar, Forbes, Fraser, Girouard (Jacques-Cartier) Langelier, McLeod, Masson, Monet, Mulock, Tisdale et Weldon agiront au nom de la Chambre des Communes comme membres du dit comité mixte si le Sénat donne son adhésion à la formation de ce comité.

Ordonné,—Que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté.

JNO. GEO. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable Sir MacKenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, qu'il soit pris en considération par le Sénat demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Ordre des Forestiers Canadiens," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (80) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (45) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Témiscouata," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. De Blois, il a été

ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 12 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Almon,	Dickey,	Masson,	Power,
Angers,	Dobson,	McCallum,	Primrose,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McClelan,	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McDonald (Cap-Breton),	Read (Quinté),
Bellerose,	Gowan,	McInnes (Victoria),	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McKay,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kaulbach,	McKindsey,	Robitaille,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Landry,	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Lewin,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Lougheed,	Murphy,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
De Blois,	Macfarlane,	Perley,	Wark.
Desjardins,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son quinzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28,

MARDI, 11 juin 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son quinzième rapport.

Dans l'affaire de la pétition de Loop Sewell Odell, de la cité de Québec, demandant un divorce d'avec sa femme Marie Louise Laurentine Gregory ;

En conformité de l'ordre rendu par le Sénat, le mercredi, 5 juin courant, renvoyant à votre comité son neuvième rapport daté du vingt-neuf mai dernier, et en conformité des instructions contenues dans le dit ordre, votre comité recommande que la contre-pétition de la défenderesse, Marie Louise Laurentine Gregory, soit accueillie et que les procédures soient suspendues tandis que l'appel à la Cour Suprême sera pendant.

Le tout respectueusement soumis.

J. N. KIRCHHOFFER,

Président par intérim.

L'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Kirchhoffer a présenté au Sénat la communication suivante de certains membres du comité permanent des Divorces.

Ordonné, qu'elle soit reçue, et

Elle a été alors lue par le greffier comme suit:—

Les membres soussignés du comité des Divorcés ayant pris la résolution de cesser d'en faire partie désirent exposer à la Chambre les raisons qui les y ont déterminés.

Tout en admettant le droit abstrait qu'à la Chambre de ne pas accepter ou de rejeter les conclusions des rapports de ses comités, nous sommes d'avis que c'est là un droit que, par considération pour sa propre dignité et par courtoisie envers ses membres composant les comités, elle ne devrait pas exercer pour des motifs privés, personnels ou religieux ou par caprice ou fantaisie, mais seulement dans les cas où il résulterait d'une étude attentive des faits ou des preuves produites que le comité a fait un rapport contraire au droit et à la justice dans l'espèce.

La nomination du comité des Divorcés n'a pas d'autre but que de permettre de recevoir les dépositions et d'en faire rapport à la Chambre. Ses membres ne sont autres que des membres individuels de la Chambre; celle-ci est le tribunal complet dont le devoir est de prendre connaissance des pièces et de décider si les conclusions du comité sont justes et conformes à la preuve présentée. Il est notoire qu'un certain nombre d'honorables sénateurs sont absolument opposés au principe du divorce. Ils ne laissent même pas passer sans protestation un bill qui n'a pas été combattu. Ils refusent d'être du comité. Ils disent pratiquement: "Nous ne voulons pas examiner les faits; nous n'écoutons pas les argumentations; nous ne lirons pas les pièces produites; nous sommes convaincus que la chose est mauvaise en principe, et c'est pour cela que nous nous y opposons, sans égard aux faits établis." Il s'en suit que quand l'enquête est complète et le rapport présenté à la Chambre, l'on sait bien que près de la moitié du tribunal plénier a déjà son jugement arrêté, ce qui revient à dire: "Nous ne savons rien de l'affaire; nous n'en voulons rien savoir; nous sommes fixés;" et quoique cette hostilité ne se manifeste pas toujours en paroles, nous savons qu'elle existe, toujours prête à se produire à l'occasion.

Nous sommes d'avis que les personnes intéressées dans les procédures exercées devant cette Chambre ne peuvent s'attendre à ce que justice leur soit rendue, si près de la moitié des juges ont déjà pris leur décision avant que la cause ne soit commencée.

Nous constatons que le comité est en opposition constante avec une partie considérable de la Chambre et que, dans certaines circonstances, un rapport ne peut être adopté à moins que le comité n'en fasse sa propre affaire: encore ne l'est-il pas toujours. Dans cette session, nous avons tenu séance sur séance, semaine après semaine, pour entendre les témoignages et les plaidoiries des conseils avec la perspective, après avoir fait notre rapport, que la Chambre, dont les membres en grande partie ne connaissent la cause que de nom, voudrait quand même le rejeter.

Nous disons que, dans de telles circonstances, le vote exprimé contre le rapport d'un comité que vous avez chargé de faire les enquêtes est une indignité que ne devrait être exposé à subir aucun membre de cette Chambre.

Nous trouvons que l'action du comité est gravement entravée par tout ce que nous venons d'exposer et bien que la Chambre soit au fait des choses, le public, le pays qui les ignore et qui voit des rapports du comité des Divorcés rejetés à presque chaque session, doit naturellement en conclure que le comité n'a pas fait son devoir ou qu'il n'a pas la confiance de la Chambre.

Convaincus que c'est là une juste vue de l'état des choses (après l'adoption du rapport qui vient d'être présenté) nous avons pris la détermination de donner notre démission.

Signé,

J. N. KIRCHHOFFER,
ROBT. READ,
JAMES A. LOUGHEED,
G. C. McKINDSEY,
THOS. R. McINNÉS,
C. PRIMROSE,
JOHN FERGUSON.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que la dite communication soit prise en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton), du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (71), intitulé : "Acte constituant en corporation le club de pêche du Camp de l'Harmonie," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 2, ligne 13, après "Nouveau-Brunswick" insérez : "jusqu'à la fourche de la rivière Quatawam Kedgwick (Tomkedgwick) mais non au delà;" après "dans" retranchez "les comtés" et insérez "le comté"; après "Bonaventure" retranchez "et".

Page 2, ligne 14, retranchez "Rimouski".

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été revoyé le bill (58) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 14, après "Colombie-Britannique" insérez : "et elle pourra aussi raccorder son chemin à la frontière internationale avec le chemin de fer de la Compagnie du *Columbia and Red Mountain Railway*, organisée en vertu des lois de l'Etat de Washington, et généralement avec le réseau des chemins de fer des Etats-Unis".

Page 3, ligne 25, retranchez depuis "aussi" jusqu'à "le" dans la 30^e ligne et insérez : "conclure toute convention en vue de former quelque raccordement autorisé par l'article quatre de cet acte".

Page 4, ligne 22, après "partie" insérez ce qui suit comme paragraphe deux de l'article 14.

"2. L'Acte des Compagnies de télégraphe électrique, chapitre 132 des Statuts révisés, s'appliquera aux opérations télégraphiques de la compagnie".

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (J) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse" ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Scott, il a été Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du message de la Chambre des Communes pour la formation d'un comité mixte qui sera chargé de délibérer et faire rapport sur le bill (No 51) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Ferguson (I.P.-E), il a été

Résolu—Que le Sénat se joigne à la Chambre des Communes dans la composition d'un comité mixte des deux Chambres, chargé de délibérer et faire rapport sur le bill de la Chambre des Communes (No 51) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892," et que les honorables messieurs Miller, Dickey, Scott, Gowan, Power, Loughheed, Poirier, Desjardins et Kirchhoffer soient nommés pour agir au nom du Sénat comme membres du dit comité mixte.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes, par un des maîtres en chancellerie.

Conformément à l'ordre du jour le bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent de Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (80) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (66) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (95) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de pouvoir hydraulique et d'estacades des Grandes-Chutes," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Loughheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 13 juin 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	Macfarlane,	Perley,
Almon,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Angers,	Dickey,	Masson,	Power,
Armand,	Dobson,	McCallum,	Primrose,
Arsenault,	Drummoud,	McClelan,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McDonald (Cap-Breton),	Read (Quinté),
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Gowan,	McKay,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	McKindsey,	Sanford,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Miller,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Lewin,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Lougheed,	Murphy,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Wark.
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (54) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:

Page 1, ligne 34, retranchez depuis " Ottawa " jusqu'à " dans," ligne 35, et insérez : " au ou près le rapide des Chênes ou le rapide des Remous."

Page 2, ligne 4, retranchez depuis " routes " jusqu'à " le " dans la 6e ligne et insérez : " dont elle sera autorisée à faire usage pour les fins de son entreprise par des " contrats conclus avec des corporations municipales ou autres, ou par des règlements " de ces corporations, en ayant."

Page 2, ligne 8, retranchez " à faire."

Page 2, ligne 9, après " compagnie " insérez : " pourvu que rien de contenu au " présent acte ne soit censé permettre à la compagnie de contrevenir aux lois de la " province d'Ontario ou de la province de Québec relatives au drainage."

Page 2, ligne 15, après " pourra " insérez : " pour mettre ses lignes en opération."

Page 2, ligne 22, retranchez depuis " terrains " jusqu'à " et " dans la ligne 23 et insérez : " n'appartenant pas à la compagnie."

Page 2, ligne 29, retranchez depuis " fer " jusqu'à " plus " dans la ligne 30 et insérez : " mais elle en devra pas acquérir."

Page 2, ligne 31, retranchez depuis "largeur" jusqu'à "et" et insérez: "comme droit de voie."

Page 4, ligne 30, retranchez "le" et insérez: "de la compagnie du."

Page 6, ligne 39, retranchez depuis "plantera" jusqu'à "sans" dans la ligne 40.

Page 6, ligne 42, après "municipalité" insérez: "plus d'une ligne de poteaux le long d'un chemin ou d'une rue."

Page 8, ligne 8, retranchez "depuis Ottawa" jusqu'à "dans," ligne 9, et insérez: "au ou près le rapide des Chênes ou le rapide des Remous."

Page 8, lignes 13 et 19, retranchez depuis "vis à vis" jusqu'à "dans" et insérez: "le rapide des Chênes ou le rapide des Remous."

Page 9, ligne 27, retranchez depuis "Ottawa" jusqu'à "de" dans la ligne 28, et insérez: "ou avec toute autre compagnie exploitant une ligne."

Page 9, ligne 38, retranchez depuis "mentionnés" jusqu'à "alinéas."

Page 9, ligne 39, après "(e)" insérez: "de l'article dix-sept."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. McInnes (Victoria), secondé par l'honorable M. Dever, a proposé:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de la correspondance et des télégrammes qui ont été échangés entre le maître général des Postes ou tout autre membre du gouvernement et la Chambre de Commerce de la Colombie-Britannique, le conseil de ville de Victoria, les députés qui représentent à la Chambre des Communes le district urbain de Victoria, le maître de poste de Victoria ou toute autre personne, entre le 1er janvier 1894 et le 1er mai 1895, au sujet de "l'allocation provisoire" et du retrait de cette allocation aux commis et facteurs du bureau de poste de la cité de Victoria, Colombie-Britannique.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, a pris en considération le premier rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Le dit rapport ayant été lu de nouveau par le greffier,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Ordre des Forestiers Canadiens," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (45) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand Central du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Témiscouata," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Bills Privés divers, au bill (71) intitulé: "Acte constituant en corporation le Club de pêche du Camp de l'Harmonie," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Kirchhoffer, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que les dits amendement soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (7) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre dix des Statuts refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté à la Chambre, le rapport du bureau des examinateurs du service civil pour l'année expirée le 31 décembre 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit:—

(*Voir Document de la Session No 16b.*)

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 14 juin 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Macfarlane,	Poirier,
Almon,	Dickey,	MacInnes (Burlington),	Power,
Armand,	Dobson,	Masson,	Primrose,
Arsenault,	Drummond,	McCallum,	Prowse,
Bellerose,	Ferguson, (I.P.-E.),	McClelan,	Read (Quinté),
Bernier,	Gowan,	McDonald (Cap-Breton),	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kaulbach,	McInnes (Victoria),	Robitaille,
Boucherville, de	Kirchhoffer,	McKay,	Sanford,
Boulton,	Landry,	McKindsey,	Scott,
Bowell, (sir Mackenzie),	Lewin,	Miller,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Lougheed,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (I.P.E.),	Ogilvie,	Vidal,
Cochrane,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Reid (Caribou):—De H. Bell Irving, président du Bureau de commerce et autres, marchands de la cité de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (H) intitulé: "Acte concernant la *Shore Line Railway Company*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 4, après "continués" insérez: "et rien au présent acte ne sera censé autoriser la compagnie à contrevenir aux lois de la province du Nouveau-Brunswick relatives au drainage."

Sur motion de l'honorable McClelan, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer de Langenburg et du Sud," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Power, a proposé:

Que le Sénat est d'opinion que si l'on établissait sur les spiritueux, la bière et le tabac des droits d'accise égaux aux droits qui protègent ces articles, on réaliserait,

en prenant pour base de calcul la consommation moyenne des cinq dernières années, une augmentation de revenu de \$3,500,000; et si l'on ajoutait aux droits actuels vingt-cinq cents par gallon sur les spiritueux et dix cents par livre sur le tabac, on aurait une autre augmentation de deux millions de piastres.

Après débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boulton, McClelan, Power, Scott.—4.

NON CONTENTS :

Les honorable messieurs

Almon,	Clemow,	McDonald (Cap-B.),	Primrose,
Armand,	De Blois,	McKay,	Prowse,
Arsenault,	Dever,	Macdonald (I.P.-E.),	Read (Quinté),
Bernier,	Dickey,	Macfarlane,	Robitaille,
Bolduc,	Drummond,	MacInnes	Smith (Sir Frank),
Boucherville, de	Ferguson (I.P.-E.),	(Burlington),	Sutherland,
Bowell	Kaulbach,	Masson,	Vidal,
(SirMackenzie),	Landry,	Perley,	Wark.—33.
Casgrain,	Lougheed,	Poirier,	

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (95) intitulé; "Acte constituant en corporation la Compagnie de pouvoir hydraulique et d'estacades des Grandes-Chutes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes en Havres, au bill (54) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordnné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (79) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée)" auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 17 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	Masson,	Poirier,
Almon,	Dever,	McCallum,	Power,
Angers,	Dickey,	McClelan,	Primrose,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Arsenault,	Drummond,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (I.P.E.),	McKay,	Reesor,
Bernier,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Boulton,	Landry,	Miller,	Smith (sir Frank),
Bowell, (sir Mackenzie),	Lougheed,	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (I.P.E.),	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Vidal,
Cochrane,	Macfarlane,	Pelletier,	Wark.
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Perley,	

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Scott :—Du conseil municipal du township de Gainsborough, du conseil municipal du township de Clinton, du conseil municipal du township de Lough; et, du conseil de comté du comté de Lincoln, tous dans la province d'Ontario.

Sur motion de l'honorable M. Landry, il a été

Ordonné, que copies des documents suivants soient déposées sur la table :

1. La déclaration assermentée de M. François Langelier, député de Québec-Centre, donnée le 6 novembre 1891 devant la Commission Royale chargée de l'enquête relativement au scandale de la Baie des Chaleurs, portant qu'il a endossé les billets de MM. Pacaud et Tarte, mais qu'il n'a jamais, directement ou indirectement, reçu un centin du produit des dits billets.

2. La déclaration assermentée du dit François Langelier portant que lorsqu'il donna ces billets, il comptait qu'ils seraient payés par souscription, ajoutant : " Nous comptons que nous n'aurions pas à payer un centin du montant de ces billets et nous étions déterminés, dans le cas où nous aurions à les payer, à payer chacun notre quote-part.

3. La déclaration assermentée du dit François Langelier portant que quant aux billets ayant rapport aux contestations " nous comptons, que le montant en serait payé par les dépôts quand les dépôts seraient retirés, et que s'il y avait aucune perte sur ces montants, nous la supporterions entre nous, sauf à obtenir l'aide d'amis, comme nous l'avions déjà fait."

4. La déclaration assermentée de Ernest Pacaud portant : " Qu'il y eut règlement des contestations d'élection ou que les dépôts fussent retirés de toute autre manière, ces dépôts étaient appliqués au paiement des billets et les signataires n'étaient plus responsables."

" Q. Quand vous avez fait signer et escompter les billets pour dépenses électorales, vous aviez l'intention de demander des souscriptions politiques pour payer ces billets ?

" R. Oui.

“ Q. Avez-vous ensuite cherché à obtenir ces souscriptions ?

“ R. Non, parce que j'avais d'autre argent pour payer les billets, j'avais quelques souscriptions, mais je n'ai pas continué à en demander, vû que j'avais d'autre argent pour payer les billets.

“ Q. De l'argent provenant des \$100,000 ?

“ R. Oui.

“ Q. Qui a servi à payer ceci ?

“ R. Oui, Votre Honneur.

5. Les billets suivants ou tout autre, endossés par le dit François Langelier et payés par M. Pacaud à même les \$100,000 du tripotage de la Baie des Chaleurs.

PIÈCE No. 88-1.

\$5,000.00

15,505

QUÉBEC, 28 février 1891.

LA BANQUE NATIONALE,
28 février 1891.
QUÉBEC.

Deux mois après date, pour valeur reçue, je promets payer à l'ordre de l'honorable Honoré Mercier, la somme de cinq mille dollars.

(Signé) ERNEST PACAUD

Endossé—HONORÉ MERCIER, F. LANGELIER, CHAS LANGE-
LIER, C. A. P. PELLETIER, ERNEST PACAUD.

Protesté pour non-paiement, Québec, 1er mai 1891; frais, \$3.58. C. T., N. P.

\$5,000.00

QUÉBEC, 6 mai 1891.

PAYÉ.
6 mai 1891.
QUÉBEC.

La Banque du Peuple. Payez à (billet M.) ou au porteur cinq mille dollars.

(Signé) ERNEST PACAUD.

PIÈCE No 88-10.

\$1,000.00.

QUÉBEC, 31 mars 1891.

Deux mois après date, je promets payer à l'ordre d'Ernest Pacaud, mille dollars, pour valeur reçue.

(Signé) J. ISRAEL TARTE.

Endossé—ERNEST PACAUD, F. LANGELIER.

BANQUE DU PEUPLE,
11 mai 1891.
QUÉBEC.

\$1,000.00.

QUÉBEC, 11 mai 1891.

LA BANQUE DU PEUPLE.

Payez à (billet Tarte) ou au porteur, mille dollars.

(Signé) ERNEST PACAUD.

BANQUE DU PEUPLE,
11 mai 1891.
QUÉBEC.

BANQUE DU PEUPLE
PAYÉ
11 mai 1891.
QUÉBEC.

PIÈCE No. 88-9.

\$5,000.00.

QUÉBEC, 1er avril 1891.

LA BANQUE NATIONALE,
6 avril, 1891.
QUEBEC.

Quatre mois après date, pour valeur reçue, je promets payer à l'ordre de l'honorable Honoré Mercier, la somme de cinq mille dollars.

4 août. (Signé) ERNEST PACAUD.

Endossé—HONORÉ MERCIER, J. ISRAEL TARTE, C. A. P. PELLETIER, CHS. LANGELIER, - F. LANGELIER, G. DEMERS.

QUÉBEC, 22 juillet 1891.

UNION BANK OF CANADA,
22 juillet 1891. Accepté,
QUEBEC.

Au caissier de la Union Bank of Canada, payez à
.....ou au porteur, cinq milles dollars.

UNION BANK OF CANADA,
22 juillet 1891. Payé,
QUEBEC.

\$5,000. (Signé) ERNEST PACAUD.

PIÈCE No. 89-9a

\$3,000.00.

QUÉBEC, 1er avril 1891.

LA BANQUE NATIONALE,
6 avril, 1891.
QUÉBEC.

Quatre mois après date, pour valeur reçue, je promets payer à l'ordre de l'honorable Honoré Mercier, la somme de cinq mille dollars.

(Signé) ERNEST PACAUD.

Endossé—HONORÉ MERCIER, J. ISRAEL TARTE, C. A. P. PELLETIER, CHS. LANGELIER, F. LANGELIER, G. DEMERS.

QUÉBEC, 22 juillet 1891.

UNION BANK OF CANADA,
Certifié, 22 juillet 1891.
QUEBEC.

Union Bank of Canada, payez à
ou au porteur, cinq mille dollars.

UNION BANK OF CANADA,
Certifié, 22 juillet 1891.
QUEBEC.

\$5,000. (Signé) ERNEST PACAUD.

PIÈCE No 205.

QUÉBEC, 15 avril 1891.

\$5,000.00.

7363

Propriété de la
UNION BANK OF CANADA.

Un mois après date, pour valeur reçue, je promets payer à l'ordre de l'honorable Honoré Mercier, au bureau de la Banque du Peuple, la somme de cinq mille piastres.

(Signé) ERNEST PACAUD.

UNION BANK OF CANADA,
Payé, 9 mai 1891.

Endossé—HONORÉ MERCIER, CHS. LANGELIER, C. A. P.
PELLETIER, F. LANGELIER.

PIÈCE No 86-1.

\$5,000.00.

18178.

QUÉBEC, 15 avril 1891.

LA BANQUE NATIONALE,
15 avril 1891,
QUÉBEC.

Un mois après date, pour valeur reçue, je promets payer à l'ordre de l'honorable Honoré Mercier, au bureau de la Banque Union, la somme de cinq mille dollars.

(Signé) ERNEST PACAUD.

Endossé—HONORÉ MERCIER, CHS. LANGELIER, C. A. P.
PELLETIER, F. LANGELIER, ERNEST PACAUD.

QUÉBEC, 14 mai 1891.

LA BANQUE NATIONALE,
Payé,
15 mai 1891,
QUÉBEC.

La Banque Nationale—Payez à (billet du 18 mai) ou au porteur, cinq mille dollars.

(Signé) ERNEST PACAUD.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (55) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin du fer de Langenburg et du Sud," ayant été lu,

L'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé: Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, le Sénat s'est divisé, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Allan,	Cochrane,	McKindsey,	Poirier,
Almon,	Desjardins,	McMillan,	Primrose,
Angers,	Dickey,	Macfarlane,	Prowse,
Arsenault,	Dobson,	MacInnes	Reesor,
Bolduc,	Drummond,	(Burlington),	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	Masson,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bowell	Landry,	Miller,	Smith (Sir Frank),
(Sir Mackenzie),	Loughheed,	Montplaisir,	Sullivan, et
Casgrain,	McCallum,	Ogilvie,	Sutherland.—41.
Clemow,	McKay,	Pelletier,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Armand,	Dever,	Macdonald (C.-B.),	Read (Quinté), et
Bellerose,	McClelan,	Power,	Vidal.—10.
Bernier,	McDonald (Cap.-B.),		

Ainsi, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséqenc.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe ce tte Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la communication de certains membres du comité permanent des Divorces, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à jeudi prochain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (66) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (7) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre dix des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites," ayant été lu,

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, a proposé:

Que le dit bill soit lu la deuxième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur divison, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (H) intitulé: "Acte concernant la *Shore Line Railway Company*."

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit bill soit la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour le bill (79) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée)," a été lu seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (J) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse."

(En comité.)

Le titre a été lu et agréé.

Le premier article a été lu et amendé comme suit:—

Page 1, ligne 10, après "discretion" insérez: "au lieu de la condamner comme il est dit ci-dessus, dans le présent article," et retranchez "ultérieur" et insérez: "étendu ou subsitué."

Page 1, ligne 11, retranchez depuis "suivantes" jusqu'à "(b)" dans la ligne 15.

Page 1, ligne 16, retranchez "ultérieur" et insérez: "étendu."

Page 1, ligne 20, retranchez "cinq" et insérez "quatre."

Page 1, ligne 22, retranchez "ultérieur" et insérez: "étendu."

Page 1, ligne 26, retranchez "ultérieur" et insérez: "étendu de la dite personne."

Page 1, ligne 27, après "modifié" insérez: "ou de tout autre acte."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité; qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (67) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 18 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Angers,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Gowan,	McKay,	Prowse,
Arsenault,	Guévremont,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bellerose,	Kaulbach,	McLaren,	Reesor,
Bernier,	Kirchhoffer,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Landry,	Merner,	Robitaille,
Boucherville, de	Lougheed,	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sullivan,
Clemow,	Macfarlane,	Ogilvie,	Sutherland,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	Masson,	Perley,	Wark.
Dever,	McCallum,		

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De H. Bell-Irving, président de la chambre de commerce, et autres, marchands de la cité de Vancouver, province de la Colombie-Britannique, demandant qu'il soit créé un bureau d'experts de douane.

L'honorable M. Allan, du comité permanents des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (56) intitulé : "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 13, retranchez depuis "limitée" jusqu'à "toutes", ligne 14, et insérez :—"lequel contrat est contenu dans l'annexe du présent acte—et transférant,"

Page 1, ligne 27, après l'article 2, insérez l'annexe suivante :

ANNEXE.

Contrat fait ce trente-unième jour de décembre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quatorze, entre la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), corporation ayant son siège à New-Glasgow, dans le comté de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse, ci-après appelée "la Compagnie d'aciéries et de forges," d'une part, et "la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," ayant son siège à New-Glasgow susdit, ci-après appelée "la Compagnie d'aciérie," d'autre part.

Considérant qu'en vertu du chapitre 117 des Statuts du Canada, 57-58 Victoria, intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," la dite "Compagnie d'aciérie" a été constituée en

corporation et revêtu par le dit acte, entre autres pouvoirs, droits et privilèges, de ceux énoncés et spécifiés dans les articles huit et neuf du dit acte, lesquels articles sont conçus dans les termes suivants, savoir :

Article "8." La compagnie (c'est-à-dire la "Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse, à responsabilité limitée") pourra acheter, prendre à bail ou autrement acquérir et prendre, comme industries actives, en totalité ou en partie, aux termes et conditions qui seront arrêtés et convenus avec les autres compagnies ci-dessous mentionnées respectivement, et pourra ensuite posséder et exercer les affaires, immunités, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges et biens de la *New Glasgow Iron, Coal and Railway Company (Limited)*, et de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), ou de l'une ou l'autre des dites compagnies, et en payer le prix soit entièrement ou partiellement en argent, soit entièrement ou partiellement en actions du capital social de la compagnie, libérées ou partiellement libérées, ou émises comme entièrement ou partiellement libérées, et qu'elles aient été souscrites ou non, soit entièrement ou partiellement en débentures de la compagnie, ou autrement, selon qu'il sera convenu ; ou elle pourra, aux termes et conditions qui seront convenus entre elles respectivement, faire et exécuter toute convention avec l'une ou l'autre de ces compagnies, pour l'exploitation et la gestion, par la compagnie, des affaires de l'une ou l'autre de ces compagnies, ou de toutes deux ; et dans le cas où cet achat, ce bail ou autre mode d'acquisition, ou cette convention d'exploitation, serait conclu, elle pourra aussi prendre à ses charges, payer ou garantir les obligations, dettes, contrats et engagements, en totalité ou en partie, de la dite *New Glasgow Iron, Coal and Railway Company (Limited)*, et de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), ou de l'une ou l'autre ; et elle pourra aussi souscrire, acheter ou autrement acquérir, et pourra garder ou vendre les actions, débentures ou autres effets des dites compagnies, ou de l'une ou l'autre, au sujet de toute opération faite avec les dites compagnies, ou l'une ou l'autre, ou autrement, en vertu du présent article ; pourvu que après cette fusion les compagnies ci-dessus mentionnées ne puissent plus exercer leurs pouvoirs corporatifs ou se servir de leur nom de corporation pour aucune fin, si ce n'est pour appuyer et mettre à effet la dite vente ou toute autre transfert absolu, et la liquidation de leurs affaires.

Article "9." Les directeurs de la compagnie (c'est-à-dire la "Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse, à responsabilité limitée") pourront faire et émettre comme libérées et acquittées des actions du capital social de la compagnie, qu'elles aient été souscrites ou non, et qu'elles aient été payées ou non, en paiement des affaires, immunités, entreprises, propriétés, droits, pouvoirs, privilèges et biens des dites compagnies, ou de l'une ou de l'autre, acquis en vertu du présent acte, et pourront répartir et remettre ces actions aux dites compagnies ou à l'une ou l'autre respectivement, ou à leurs actionnaires respectivement, ou à toute autre compagnie, société ou sociétés, individu ou individus comme associés, selon qu'il sera convenu ; et cette émission et répartition d'actions liera la compagnie, et il ne pourra être fait aucune demande de versements sur ces actions, et leurs porteurs ne seront, non plus, aucunement responsables à leur égard ;

Et considérant que les directeurs de la dite "Compagnie d'aciéries et de forges," dans le but de soumettre aux actionnaires de celle-ci la question de la vente et du transfert à la dite "Compagnie d'aciérie" de ses immeubles, outillages, matériaux, capitaux, contrats, créances, actif et toutes ses autres propriétés quelconques, comme le prévoit l'acte précité, ont convoqué une assemblée des dits actionnaires par avis dûment et régulièrement donné ;

Et considérant qu'une assemblée des actionnaires de la dite "Compagnie d'aciéries et de forges," à la suite de l'avis, s'est tenue le douzième jour de décembre A.D., 1894, et qu'à cette assemblée les dits actionnaires ont adopté et approuvé certaines résolutions, conçues dans les termes suivants :

1re Résolution.—En vertu du pouvoir donné par le chapitre 117 des Statuts du Canada, 57-58 Victoria, intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), adopté par le parlement

du Canada, et sanctionné le 23 juillet, A.D. 1894, la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) cède ses immeubles, outillages, matériaux, capitaux, contrats, créances, actif et toutes ses autres propriétés quelconques, à la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), pour et moyennant cinq mille trois cents actions ordinaires et cinq mille trois cents actions privilégiées du capital social de la dite Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), de la valeur au pair de cent piastres chacune, lesquelles actions devront être entièrement libérées et non sujettes à versement. Le transfert des dits immeubles, outillages, matériaux, capitaux, contrats, créances, actif et de toutes autres propriétés quelconques de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), s'effectuera le 31 décembre 1894; mais le dit transfert ne sera fait qu'aux conditions suivantes :

1° La dite Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) se chargera de toutes les dettes alors échues ou à échoir, ainsi que de tous contrats, actions en justice, obligations de toute nature et entreprises auxquels cette compagnie sera alors partie.

2° La Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) acquerra les immeubles, outillages, matériaux, capitaux, contrats, créances, actif et toutes autres propriétés quelconques de la *New Glasgow Iron, Coal and Railway Company (Limited)* pour et moyennant cinq mille actions ordinaires et cinq mille actions privilégiées de la dite Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée), lesquelles actions devront être entièrement libérées et non sujettes à versement: la dite acquisition devant avoir effet du 31 décembre 1894; la dite Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) se chargeant de toutes dettes alors dues ou à échoir de la dite *New Glasgow Iron, Coal and Railway Company (Limited)*, ainsi que de tous contrats, actions en justice, obligations de toute nature et entreprises auxquels cette dernière sera alors partie.

3° La dite *New Glasgow Iron, Coal and Railway Company (Limited)* ni cette compagnie ne paieront à aucun actionnaire de dividende pour le semestre clos le 31 décembre 1894, ni de dividende afférent à un terme antérieur; en considération de quoi, la dite Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) paiera, sur les premiers profits divisibles, aux porteurs des actions privilégiées de la dite Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) un dividende de quatre pour cent, au lieu des dividendes ainsi abandonnés, lequel sera en sus des dividendes auxquels ils auraient droit sur leurs dites actions privilégiées à compter de la date de leur émission;

Les actionnaires de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) devant transférer leurs actions à la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

2e Résolution.—Les cinq mille trois cents actions ordinaires, et les cinq mille trois cents actions privilégiées du capital social de la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) reçues par la présente compagnie à raison de la vente de ses propriétés en vertu de la résolution adoptée ce jour, sera répartie entre les actionnaires de cette dernière comme il suit :

Trois mille actions privilégiées de la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) se répartiront entre les porteurs d'actions privilégiées de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) de façon à ce que chaque actionnaire reçoive par chaque nombre de cinq actions privilégiées qu'il possédera de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) six des actions privilégiées de la dite Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Deux mille trois cents actions privilégiées et cinq mille trois cents actions ordinaires de la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) se répartiront entre les porteurs des actions ordinaires de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) au *pro rata*, selon le nombre d'actions possédées par chacun d'eux.

En faisant la répartition des actions privilégiées et ordinaires entre les actionnaires de la Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité

limitée), les directeurs de la compagnie pourront vendre à l'enchère toutes fractions d'actions ainsi réparties, à l'égard desquelles les actionnaires eux-mêmes n'auront pas fait d'arrangement entre eux au 15 janvier 1895; et le produit de la vente pourra se diviser entre les actionnaires y ayant droit, suivant le rapport des fractions qui leur auront été réparties à la somme produite par les fractions vendues.

3e Résolution.—Résolu que les directeurs soient et ils sont autorisés à effectuer la vente ci-dessus.

4e Résolution.—Résolu que la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) soit priée de délivrer et répartir entre les actionnaires inscrits le 19e jour de décembre courant, 1894, les actions payables à la présente compagnie.

5e Résolution.—Résolu que le président et le secrétaire soient autorisés à signer, sceller, passer et délivrer les actes, transferts et autres pièces nécessaires pour effectuer la vente ci-dessus.

Et considérant que la *New Glasgow Iron, Coal and Railway Company (Limited)* mentionnée dans les dites résolutions, a donné son agrément aux termes et conditions des dites résolutions ci-dessus relatées, et que la dite "Compagnie d'aciérie" a aussi adhéré à ces termes et conditions et est convenue d'accepter la cession et le transfert des immeubles, outillages, matériaux, capitaux, contrats, créances, stock de commerce disponible, actif et toutes autres propriétés quelconques de la dite "Compagnie d'aciéries et de forges" et de payer le tout suivant les conventions arrêtées et comme le comportent les dites résolutions :

A ces causes, le présent contrat fait foi que, pour effectuer la vente et le transfert proposé et convenu comme il est dit dans les résolutions ci-dessus, et accepté par les dites compagnies intéressées, en vertu des pouvoirs accordés par l'acte précité, moyennant cinq mille trois cents actions ordinaires et cinq mille trois cents actions privilégiées du capital social de la dite "Compagnie d'aciérie," de la valeur au pair de cent piastres chacune, entièrement libérées et non sujettes à versement, émises et délivrées aux actionnaires de la dite "Compagnie d'aciéries et de forges," comme il a été convenu, et moyennant la somme d'une piastre payée par la dite "Compagnie d'aciérie" à la dite "Compagnie d'aciéries et de forges," lors ou avant l'apposition des sceaux et sceaux aux présentes, dont quittance, la dite "Compagnie d'aciérie et de forges" a vendu, cédé, délaissé, abandonné et transporté et par ces présentes vend, cède, délaisse, abandonne et transporte à la dite "Compagnie d'aciérie," ses successeurs et ayants-cause, toutes les propriétés, lots, pièces et parcelles de terrain bornés et délimités comme suit, à savoir:—

(a) Tout ce certain lot de terrain formant une parcelle du lot de ferme de la première partie dénommée au contrat partiellement relaté ci-dessus, sis à ou près le Smelt-Brook, sur la rive orientale de l'East-River de Pictou, et borné ainsi qu'il suit, savoir: commençant, sur le côté est de l'estuaire de l'East-River de Pictou, à la marque des hautes eaux, à l'angle nord-ouest du terrain de la *Nova Scotia Forge Company*; et suivant de là une ligne orientée sud soixante-trois degrés est, ou la ligne septentrionale du terrain de la dite compagnie, pendant trois cent soixante-douze pieds, ou jusqu'à la limite occidentale des terrains du chemin de fer à cet endroit; de là, suivant dans la direction nord-est, la dite limite, en la contournant pendant douze cent quatorze pieds ou jusqu'à un certain poteau marqué de la clôture de la voie ferrée; de là, une ligne orientée nord soixante-dix-sept degrés et trente minutes ouest, pendant huit cent quinze pieds ou jusqu'à la marque des hautes eaux; de là, dans une direction sud-ouest, les sinuosités de la grève jusqu'au point de départ; le tout contenant douze acre et demi, plus ou moins. Oriementement au moyen de la boussole, 16 septembre A.D. 1881. Aussi—

(b) Tout ce certain lot, pièce ou parcelle de terrain, sis à Trenton, dans le comté et la province susdites, borné et délimité comme suit, à savoir: commençant à un point situé à la jonction de la limite occidentale de la route qui conduit de Trenton susdit à Fisher's-Grant et de la ligne sud-ouest du lot de ferme de feu William Fraser, de Smelt-Brook, lequel point est marqué par un piquet de fer enfoncé en terre; et suivant, de là, une ligne orientée nord quarante degrés ouest, ou la dite ligne du lot de ferme, pendant cent trente-quatre pieds ou jusqu'à un piquet de fer planté à cette distance; de là, une ligne orientée nord un degré trente minutes est, pendant cent

quarante-huit pieds, jusqu'à un piquet de fer planté sur place; de là, une ligne orientée nord un degré trente minutes ouest, pendant cent vingt-neuf pieds, jusqu'à un piquet de fer planté sur la pointe nord d'une levée de terre; de là, une ligne orientée sud soixante-dix-neuf degrés trente minutes est, pendant cent dix pieds ou jusqu'à la limite occidentale de la dite route; de là, vers le nord, la dite limite, en traversant le chemin de la *Forge Company*, pendant six cent trente pieds, jusqu'à la limite nord de la dite route; de là, une ligne orientée nord cinquante-trois degrés ouest, pendant vingt-neuf pieds, ou jusqu'à la ligne orientale des terrains du chemin de fer, et une ligne traversant dans la même direction ces terrains, pendant cent pieds, jusqu'à leur limite occidentale; de là, la dite limite occidentale, vers le nord, pendant deux cent trente-deux pieds, jusqu'à un piquet de fer en terre; de là, une ligne orientée nord soixante-deux degrés trente minutes ouest, pendant trois cent soixante-seize pieds, ou jusque sur la grève orientale de l'*East-River* de Pictou, à la marque des hautes eaux; de là, vers le sud, les sinuosités de la dite grève, jusqu'à un point formé par une ligne tirée de la face nord d'un ponceau sur la voie ferrée et orientée nord soixante-deux degrés trente minutes ouest de la dite grève; de là, cette dernière ligne jusqu'à la limite occidentale de la voie ferrée; de là, obliquement, vers le sud-est, une ligne traversant la dite voie ferrée, jusqu'à un piquet de fer sur la limite est de cette voie; de là, une ligne orientée sud neuf degrés trente minutes est, pendant cent cinquante pieds ou jusqu'à la ligne sud-ouest du lot de ferme du dit feu William Fraser; de là, la levée, vers le sud-est, en la contournant, à une hauteur égale du niveau de l'eau dans l'écluse de la *Forge Company*, pendant deux cent dix pieds, ou jusqu'à la ligne des terrains de la *Nova Scotia Glass Company*; de là, une ligne orientée nord cinquante-neuf degrés est, pendant quarante-neuf pieds, ou jusqu'à la ligne septentrionale des terrains de la dite *Glass Company*; de là, une ligne orientée sud seize degrés trente minutes est, ou la dite ligne septentrionale, pendant trois cent quatre-vingt-seize pieds, ou jusqu'à la limite occidentale de la route de Fisher's-Grant; de là, vers le nord, la dite limite, pendant deux cent soixante-deux pieds, ou jusqu'au point du départ: le tout contenant dix acres, plus ou moins. Oriementement au moyen de la boussole, 20 décembre A.D. 1888. (Dans ces limites n'est compris aucun terrain du chemin de fer Intercolonial qui pourrait y paraître enfermé):

Avec ensemble les voies, cours d'eau, bâtiments, servitudes, tènements, circonstances et dépendances, droits de réversion, *remainders*, rentes et profits en provenant, et tout droit de propriété, titre et intérêt tant en droit qu'en équité de la dite "Compagnie d'aciéries et de forges" à ou sur tout ou partie des dits terrains; et la dite "Compagnie d'aciéries et de forges," en considération de ce que dessus, vend, cède et transfère par les présentes à la dite "Compagnie d'aciérie" ses successeurs et ayants cause, tout droit, titre et intérêt de la dite Compagnie d'aciéries et de forges à et dans toutes propriétés et droits de mine et toutes propriétés mobilières de quelque nature et espèce que ce soit qui appartiennent maintenant à la dite "Compagnie d'aciéries et de forges" ou dans lesquels elle a quelque intérêt, y compris tous outillages, machines, matériel, stock de commerce, affaires, achalandage, capitaux, contrats, créances de la dite "Compagnie d'aciéries et de forges," sans aucune réserve quelconque; l'intention des présentes, y exprimée ou non, et encore que certains intérêts, droits ou propriétés de la dite "Compagnie d'aciéries et de forges" puissent n'y être pas mentionnés ou désignés, étant que du moment de la passation du présent contrat, la dite "Compagnie d'aciérie" demeure saisie et en possession de tous les biens mobiliers et immobiliers de quelque nature et espèce que ce soit, et de tous droits et intérêts y relatifs, au même degré et au même titre que les possède, au jour de la passation du présent contrat, la dite "Compagnie d'aciéries et de forges."

Pour par elle la dite "Compagnie d'aciérie," ses héritiers et ayants-cause, avoir et posséder les dits terrains et immeubles avec leurs dépendances avec tous droits de propriété et autres droits et intérêts ci-dessus dits être vendus, cédés et transférés à la dite "Compagnie d'aciérie," ses successeurs et ayants-cause, pour son et leur seul usage, utilité et bénéfice, à perpétuité.

Et il est par le présent entendu et convenu entre les parties que la dite "Compagnie d'aciéries et de forges" excepte du titre par le présent transporté tous im-

meubles vendus et transportés à des tiers depuis leur achat par la dite "Compagnie d'aciéries et de forges" et avant la présente convention, quoique les délimitations des terrains transportés par le présent contrat puissent en comprendre qui auraient été ains vendus et transportés.

En foi de quoi, les parties contractantes ont signé les présentes et y ont apposé le sceau corporatif de la dite Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) les jours et an en premier lieu mentionnés.

COMPAGNIE D'ACIERIES ET DE FORGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE

(à responsabilité limitée).

(Signé) GRAHAM FRASER, [L.S.]

Président.

Signé, scellé et délivré en présence de

(Signé) ROBERT H. GRAHAM.

COMPAGNIE D'ACIERIES ET DE FORGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE

(à responsabilité limitée).

(Signé) THOS. CANTLEY, [L.S.]

Secrétaire.

[L.S.]

Province de la Nouvelle-Ecosse, }
Comté de Pictou. }

Je certifie par le présent que Robert H. Graham, témoin signataire du contrat ci-dessus, a déclaré sous serment par-devant moi que le dit contrat a été signé et passé par les président et secrétaire de la dite Compagnie d'aciéries et de forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) et que le sceau corporatif de la dite compagnie y a été apposé en sa présence.

Daté à New-Glasgow, dans le comté de Pictou, ce 13e jour de janvier A. D. 1895.

(Signé) J. LESLIE JAMESON,

Avocat de la cour Suprême de la Nouvelle-Ecosse et notaire public.

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son sixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DU COMITÉ No 8,

MARDI, 18 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son sixième rapport.

Votre comité a examiné la pétition du très révérend archevêque d'Ontario et autres, demandant un acte qui les constitue, en corporation sous le nom de "Société des missions indigènes et étrangères de l'Eglise anglicane en Canada; et a constaté que la pétition ne nécessite pas la publication des avis prescrits par la règle quarante-neuf de votre honorable Chambre.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son septième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ N^o 8,

MARDI, 18 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son septième rapport.

Le comité a examiné la pétition de la Compagnie d'Assurance de l'Est du Canada, demandant l'adoption d'un acte qui l'autorise à céder son commerce et ses opérations d'assurance à la " Union Assurance Society " de Londres; et il a constaté que les avis prescrits par les règles quarante-neuf et cinquante n'ont pas été publiés; mais comme on a prouvé au comité que la nécessité urgente de la loi demandée s'est produite trop récemment pour qu'il ait été possible de donner ces avis, votre comité recommande de suspendre les règles quarante-neuf et cinquante de votre honorable Chambre, vu que le comité auquel le bill sera renvoyé pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice, par suite de cette absence de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que les quarante-neuvième et cinquantième règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'il s'agit de la pétition de la Compagnie d'Assurance de l'Est du Canada, tel que recommandé dans le septième rapport du comité permanent des Ordres Permanents.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), a appelé l'attention du Sénat sur la situation commerciale et financière de la province de la Colombie-Britannique et sur d'autres sujets, et a demandé au gouvernement s'il pense que cette province a droit à une représentation entière et proportionnelle et aux autres droits et privilèges dont jouissent les autres provinces de la Confédération?

Débat.

L'honorable M. Kirchoffer a présenté au Sénat un bill (K) intitulé: " Acte modifiant l'Acte des Compagnies."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (J) intitulé: " Acte modifiant l'Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (7) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le chapitre dix des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et agréé.

Il a été proposé d'ajouter au bill l'article suivant:

"Toutes sociétés, associations et loges dont les membres sont liés par serment, et dont les objets sont exclusivement d'un caractère social, charitable ou de bienfaisance, sont par le présent exemptées des peines portées au chapitre 10 des Statuts Refondus du Bas-Canada."

Objection ayant été faite à la dite motion,

Elle a été déclarée hors d'ordre par le président du comité.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelques temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (57) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie."

Aussi le bill (28) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie des Ponts de la rivière Saint-Jean."

Aussi le bill (30) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des Chênes."

Aussi le bill (58) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge." et

Aussi le bill (71) intitulé - "Acte constituant en corporation le Club de pêche du Camp de l'Harmonie," et informe cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des banquiers du Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (31) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation La Société Canadienne de secours aux malades," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McKindsey, secondé par l'honorable M. McMillan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (39) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de 1885, relatif à la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (83) intitulé: "Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Est du Canada." auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que la 41e règle du Sénat soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des missions indigènes et étrangères de l'Eglise anglicane en Canada," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 19 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Angers,	Gowan,	McInnes (Victoria),	Price,
Armand,	Guévremont,	McKay,	Primrose,
Arsenault,	Kaulbach,	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Kirchhoffer,	McLaren,	Read (Quinté),
Bernier,	Landry,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Lougheed,	Merner,	Robitaille,
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Macfarlane,	Murphy,	Sullivan,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	Masson,	Ogilvie,	Vidal,
Dever,	McCallum,	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lus :—

Du conseil municipal du township de Gainsborough, du conseil municipal du township de Clinton, du conseil municipal du township de Lough; et, du conseil de comté du comté de Lincoln, tous dans la province d'Ontario, demandant séparément que le bill intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié," soit passé.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité des Ordres Permanents et des Bills Privés a présenté son huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MERCREDI, 19 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son huitième rapport:

Votre comité a examiné les pétitions de John Kerr, de la ville de Petrolia, et autres, d'autres lieux, demandant l'adoption d'une loi qui les constitue en corporation sous le nom de "Société canadienne de secours aux malades";

De James Howorth et autres, de la cité de Toronto, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de: "Association sur la vie des banquiers du Canada;

De Larratt W. Smith et autres de la cité de Toronto, province d'Ontario, demandant un acte qui les constitue en corporation comme compagnie devant opérer dans toutes les branches d'assurance contre les accidents;

De H. B. Taylor et autres, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "*The Permanent Reserve Life Association of Canada,*"

et a constaté que dans chacun de ces cas, les prescriptions du paragraphe (c.) suivant de la 49e règle: " Lorsque le bill demandé doit s'appliquer à plus d'une province, " d'un territoire ou d'un district, l'avis se publie dans la *Gazette du Canada* et dans " un des principaux journaux de chaque province, territoire ou district où le bill " aura son effet," n'ont pas été observés, les avis ayant été publiés dans des journaux de la province d'Ontario seulement. Comme ces avis ne s'appliquent qu'à la province d'Ontario et ne sont suffisants que pour cette province, votre comité émet l'avis que recommandation soit faite aux comités qui seront saisis des bills, de les faire rédiger de manière à en limiter l'application à cette province.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (63) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Read (Québec), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (64) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (45) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 17, retranchez depuis "chemin" jusqu'à "et" et insérez; "est expiré."

Page 1, ligne 39, retranchez depuis "compagnie" jusqu'à "les" dans la première ligne de la page 2, et insérez: "termine avant la fin de l'année mil huit cent quatre-vingt dix-sept, et aussi pendant chaque année ensuite, telle partie de sa voie ferrée, "qui ne devra pas être moindre de vingt milles, que le gouverneur en conseil "déterminera de temps à autre, à défaut de quoi."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (70) intitulé: " Acte concernant la Compagnie

du chemin de fer Témiscouata," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Casgrain, secondé par l'honorable M. Dobson, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des jugements, correspondance et lettres en dépôt dans quelque département public à Ottawa, se rapportant à la condamnation, à l'amende ou à l'emprisonnement, à Québec, d'un nommé Desjardins, libraire, pour vente de livres d'un caractère indécent et immoral ; aussi, la preuve faite devant la cour Criminelle de Québec contre le dit Desjardins en octobre dernier, et le jugement rendu par cette cour.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (56) intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (7) intitulé : " Acte modifiant de nouveau le chapitre dix des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers," a été lu la seconde fois.

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé :

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours étant posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Muckenzié Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé : " Acte modifiant l'Acte des Compagnies," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Pelletier, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de 1885, relatif à la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (49) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée)," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (97) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la règle cinquante-neuf.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (60) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (62) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort Erié," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois vendredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (77) intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jedi, 20 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Angers,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Price,
Armand,	Drummond,	McKay,	Primrose,
Arsenault,	Guévremont,	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Kaulbach,	McLaren,	Read (Quinté),
Bernier,	Kirchhoffer,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Landry,	Merner,	Robitaille,
Boucherville, de	Lougheed,	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I. P. E.),	Montplaisir,	Smith, (sir Frank),
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Murphy,	Sullivan,
Clemow,	Macfarlane,	O'Donohoe,	Sutherland,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
De Blois,	Masson,	Pelletier,	Wark.
Desjardins,	McCallum,		

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Lougheed :—De Thos. Curry, président du bureau de commerce, et autres, de Lethbridge, dans les Territoires du Nord-Ouest ; et de A. F. Grady et autres, de la ville de Macleod, dans le district d'Alberta.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :—

Page 2, ligne 27, après " compagnie " insérez : " et vendre ou céder ses industries, ses propriétés ou son entreprise, en tout ou en partie, pour les considérations que la compagnie jugera à propos, et notamment pour des actions, débetures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des fins tout à fait ou en partie semblables à celles de la compagnie."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (53) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de prêt

du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée),” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. Lougheed, secondé par l’honorable M. Kirchhoffer, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (83) intitulé : Acte concernant la Compagnie d’Assurance de l’Est du Canada,” a fait rapport qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l’honorable M. Power, secondé par l’honorable M. McInnes (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L’honorable M. Kirchhoffer, du comité permanent des Divorces, a présenté son seizième rapport.

Ordonné, qu’il soit reçu, et

Il est alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 28.

JEUDI, 20 juin 1895.

Le comité permanent des Divorces a l’honneur de présenter son seizième rapport Relativement au bill (I), intitulé : “ Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute,” on a fait preuve devant votre comité quant à la signification d’un avis de la deuxième. lecture du dit bill et d’une copie du bill à la partie défenderesse.

Votre comité a trouvé que la dite signification a été effectuée en la manière ainsi prescrite et qu’elle est régulière et suffisante.

Le tout respectueusement soumis,

J. N. KIRCHHOFER,

Président par intérim.

L’honorable M. Kirchhoffer, secondé par l’honorable M. Lougheed, a proposé : Que le dit rapport soit adopté.

Objection ayant été faite à la dite motion, et

La question de concours ayant été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l’affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L’honorable M. Wark a appelé l’attention sur l’insuccès des négociations qui ont eu lieu avec la colonie de Terre-Neuve, et a demandé s’il ne serait pas à propos d’entrer en correspondance avec le gouvernement impérial et de proposer en faveur de cette colonie une aide commune qui lui permit de s’unir au Dominion, sans l’embarras de difficultés financières.

Débat.

L’honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (L) intitulé : “ Acte à l’effet de modifier de nouveau l’Acte concernant la constitution des chambres de commerce.”

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération de la communication de certains membres du comité permanent des Divorces, ayant été lue,

L'honorable M. Kirchhoffer a proposé :

Que la dite communication soit adoptée.

La question ayant été soulevée que la dite communication était hors d'ordre,

Elle a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'honorable M. Miller a proposé :

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. Miller, à savoir :—

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

Après un nouveau débat,

La dite motion a été retirée, avec la permission de la Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (63) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (64) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (70) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Témiscouata," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (66) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (I) intitulé : " Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute," ayant été lu,

L'honorable M. Clemow a présenté à la Chambre le certificat suivant du greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit :—

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le mercredi, cinquième jour de juin courant, relativement à la deuxième lecture du bill (I) intitulé : " Acte pour faire droit

à Julia Ethel Chute," a été, conformément à la règle 112, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit cinquième jour de juin, A.D. 1895 et le vingtième jour de juin A.D. 1895.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce vingtième jour de juin en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze.

EDOUARD J. LANGEVIN,

Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé:

Que le dit bill pour faire droit à Julia Ethel Chute, soit lu la seconde fois maintenant.

Objection ayant été faite à la dite motion.

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McKindsey, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (67) intitulé: Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain, et qu'il soit le premier item de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des banquiers du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (31) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Société Canadienne de secours aux malades," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé: "Acte constituant en corporation la Société des missions indigènes et étrangères de l'Eglise anglicane en Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Bills Privés divers.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (45) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand Central du Nord-Ouest.

Les dits amendements ayant été lus la seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (77) intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du canal à navires de Saint-Clair et Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (87) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (54) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (48) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que les 41^e et 60^e règles de cette Chambre soient suspendues en tant qu'elles ont rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Longheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (85) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 21 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Poirier,
Almon,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Power,
Angers,	Drummond,	McKay,	Price,
Armand,	Guévremont,	McKindsey,	Primrose,
Arsenault,	Kaulbach,	McLaren,	Prowse,
Bellerose,	Landry,	McMillan,	Read (Quinté),
Bernier,	Lougheed,	Merner,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	Miller,	Robitaille,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Scott,
Casgrain,	Macfarlane,	Murphy,	Smith (sir Frank),
Clemow,	MacInnes (Burlington),	O'Donohoe,	Sullivan,
Cochraue,	Masson,	Ogilvie,	Sutherland,
De Blois,	McCallum,	Pelletier,	Vidal,
Dever,	McClelan,	Perley,	Ward.

PRIÈRES.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (80) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit :

Page 2, à la fin du bill, insérez l'article suivant comme article 10.

" 10. Les dispositions de la loi de la province d'Ontario relatives au drainage s'appliqueront à la compagnie et à son entreprise de la même manière que si le chemin de fer de la compagnie était un chemin de fer dépendant de l'autorité législative de cette province."

Sur motion de l'honorable M. Clomow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (49) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée)," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 4, ligne 41, après " 5 " insérez : " Il est par le présent déclaré que la Compagnie du Windsor et les promoteurs du bill de la présente session, intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic " sont convenus que "

Page 4, ligne 41, retranchez depuis " et " jusqu'à " fait " dans la ligne 42 et insérez : " qu'aussitôt après l'achat."

Page 4, ligne 44, après " et " insérez : " qu'."

Page 4, ligne 46, après " et " insérez : " que."

Page 5, ligne 1, retranchez " et "; le reste de l'article 5 devant former en alinéa le paragraphe 2 de cet article.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (48) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :

Page 5, ligne 37, après " dividende " insérez : " sauf les dispositions de l'article " soixante et dix de l'Acte des chemins de fer."

Page 5, ligne 40, après " priorité " insérez : " possédées par lui ".

Page 5, ligne 41, après " ordinaires " insérez : " possédées par lui ".

Page 7, ligne 19, après " d'actions " insérez : " ou fonds ".

Page 7, ligne 45, retranchez depuis " du " jusqu'à " de " dans la ligne 46, et insérez : " dit acte ".

Page 11, ligne 11, retranchez depuis " plantera " jusqu'à " sans " dans la ligne 12.

Page 11, ligne 13, après " municipalité " insérez : " plus d'une ligne de poteaux le long d'un chemin ou d'une rue.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat, lundi prochain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (67) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à mardi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (79) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée), a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre de Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (53) intitulé : " Acte concernant la Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée)," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (83) intitulé : " Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Est du Canada," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (60) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et du Pacifique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (62) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Loughheed, secondé par l'honorable M. Sutherland, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (85) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 7 juin 1895, demandant la correspondance échangée au sujet de la propriété littéraire pendant l'année dernière.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 81.)

L'honorable Sir MacKenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table, et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 15.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (74) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (22) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte des billets fédéraux," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers.

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 24 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	Masson,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Primrose,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Arsenault,	Gowan,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McKay,	Reesor,
Berrier,	Kaulbach,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boulton,	Lougheed,	McMillan,	Robitaille,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Merner,	Scott,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Miller,	Sullivan,
Clemow,	Macfarlane,	Ogilvie,	Sutherland,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
DeBlois,	Macpherson (sir David L),	Perley,	Wark.
Desjardins,			

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Clemow :—D'Antoine Ratté, de la cité d'Ottawa ; batelier.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que la dite pétition d'Antoine Ratté, batelier, de la cité d'Ottawa, demandant que la loi défendant de jeter les sciures de bois et les déchets de moulin dans la rivière Ottawa ne soit pas révoquée, mais que si elle est changée, elle le soit à la condition que les propriétaires des moulins donnent une garantie pour l'indemniser des dommages qu'il a soufferts, soit maintenant lue et reçue.

La dite pétition a alors été lue par le greffier.

Par l'honorable M. Desjardins :—De S. Carsley, président, et autres, de la société pour la protection des femmes et des enfants, de la cité de Montréal.

Conformément à l'ordre du jour les pétitions suivantes ont été lues :—

De Thos. Curry et autres, de Lethbridge, Territoires du Nord-Ouest, et de A. J. Grady et autres, de la ville de MacLeod, district d'Alberta, demandant la création d'un bureau d'experts de douane.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a informé le Sénat qu'il avait reçu un message de Son Excellence le Gouverneur général, sous son seing manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de transmettre à cette Chambre.

Le dit message a été alors lu par le greffier, et il est comme suit :—

ABERDEEN,

Honorables Messieurs du Sénat :

Je vous remercie sincèrement de votre Adresse et de la loyale assurance d'appui qu'elle contient. Je recommande maintenant à votre considération les mesures qui vous seront soumises.

LA CITADELLE,

QUÉBEC, 20 juin 1895.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport du département des Impressions et de la Papeterie pour l'année terminée le 30 juin 1894, et un rapport partiel pour les six mois terminés le 31 décembre 1894.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, No 16c.*)

L'honorable M. McInnes (Victoria) a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre les pièces suivantes mentionnées dans le rapport de M. le juge Drake, sur le pénitencier de la Colombie-Britannique, savoir : les lettres cotées 1, 2, 3, 4, 5, les chèques cotés A, B, C. et la lettre du révérend M. Morgan, cotée E.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé. "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres au bill (80) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (49) intitulé : "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée)."

Les amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (48) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), a proposé:

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. McClelan, secondé par l'honorable M. Dickey, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé en retranchant dans les deuxième, troisième et quatrième lignes de l'article vingt-six les mots: "ou la compagnie du chemin de fer de la Rive Sud (à responsabilité limitée)"; en retranchant dans la quatrième ligne du dit article les mots: "à l'une de ces compagnies," et en insérant à la place "cette compagnie;" en retranchant dans la onzième ligne du dit article les mots: "de ces compagnies, ou de l'une ou l'autre" et en insérant à la place les mots: "de cette compagnie."

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée; ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable M. Miller, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit du dit bill.

L'honorable M. Angers, a proposé, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell,

Que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajourné à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé dans le texte anglais seulement.

Le titre lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement dans le texte anglais seulement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (22) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des billets fédéraux," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé, que le dit bill soit renvoyé à un comité général présentement.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (C) intitulé : "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding."

Aussi, le bill (D) intitulé : "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis," et pour informer le Sénat qu'elle a passé ces bills sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 21 juin 1895.

Résolu, — Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill suivant :—

Bill (C) No 110 intitulé : "Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :

CHAMBRE DES COMMUNES,
VENDREDI, 21 juin 1895.

Résolu.—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour remettre à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill suivant:—

Bill (D) No 115, intitulé: "Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis."
Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.
Attesté.

J. G. BOURINOT,
Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (29) intitulé, "Acte constituant en corporation la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée)," et informe le Sénat que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (92) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Assurances," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie
Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mercredi prochain.

Le comité spécial chargé de se joindre à un comité de la Chambre des Communes pour examiner le bill (51) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu et

Il a alors été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ,
LUNDI, 24 juin 1895.

Le comité spécial chargé de se joindre à un comité de la Chambre des Communes pour examiner le bill (51) intitulé: "Acte à l'effet d'amender de nouveau le Code criminel, 1892," a l'honneur de présenter son premier rapport.

Votre comité recommande que le quorum du comité conjoint soit réduit à neuf membres, et qu'il soit autorisé à faire rapport de temps à autre.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES HIBBERT TUPPER,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie
Bowell, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable
M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 25 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dever,	McClelan,	Power,
Angers,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Gowan,	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Lougheed,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Macdonald (I. P. E.),	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	Macfarlane,	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
Cochrane,	Macpherson (sir David L),	Pelletier,	Wark.
De Blois,	Masson,	Perley,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son neuvième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT.

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 25 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents, a l'honneur de présenter son neuvième rapport :—

Votre comité a examiné la pétition suivante et a trouvé suffisant l'avis qui en a été donné :—

De la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara, compagnie constituée en corporation par la législature de la province d'Ontario, demandant un acte qui l'autorise à prolonger sa ligne, à changer le nom de la compagnie en celui de "Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," et pour d'autres objets.

Le tout respectueusement soumis.

W. J. MACDONALD,

Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton), du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (101) intitulé : "Acte constituant en corporation la Société des missions indigènes et étrangères de l'Eglise anglicane en Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. McDonald (Cap-Breton), du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Ordre des Forestiers Canadiens," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 25, après "membre" insérez ce qui suit comme paragraphe (c):
 "(c) D'autoriser les cours subalternes à collecter et distribuer des dons de charité."

Page 1, ligne 26, retranchez "(c)" et insérez "(d)."

Dans le préambule.

Page 1, ligne 6 retranchez "dix-huit mille" et insérez: "vingt mille."

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (K) intitulé: "Acte modifiant l'Acte des Compagnies," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (31) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation la Société Canadienne de secours aux malades," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des banquiers du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 1, ligne 13, après "l'Association" insérez: "d'Assurance."

Page 2, ligne 9, après "des" insérez: "Directeurs provisoires et de telles autres personnes qui seront devenues."

Page 2, ligne 19, après "2" insérez: "Après que l'association aura obtenu une licence, conformément à l'Acte des Assurances, pour commencer ses opérations."

Dans le titre du bill.

Après "l'Association" insérez: "d'Assurance."

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (39) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte de 1885,

relatif à la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Loughheed, du comité permanent des Divorces, a présenté le dix-septième rapport de ce comité.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N^o 28,
MARDI, 25 juin 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-septième rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi du jeudi, vingtième jour de juin courant, votre comité a procédé à l'enquête sur les faits allégués dans le préambule du bill (I) intitulé: "Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute," et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit de la pétitionnaire au redressement de griefs qu'elle demande.

Votre comité soumet avec le présent rapport les dépositions des témoins interrogés et les pièces et écritures produites devant lui.

Votre comité recommande l'adoption du dit bill avec l'amendement suivant, qui est nécessaire pour que le préambule soit conforme à la preuve apportée devant votre comité.

Dans le préambule :

Page 1, ligne 6, retranchez "douze" et insérez "onze."

Le tout respectueusement soumis.

JAMES A. LOUGHEED,
Président.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé:

Que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat vendredi prochain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable M. Bernier a proposé:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des représentations qui auraient été faites par le gouvernement ou par quelque membre du gouvernement du Manitoba au gouvernement fédéral sur le fonctionnement du système d'enseignement qui était en vigueur dans la province du Manitoba antérieurement au premier mai 1890.

Après débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

La Chambre a repris le débat ajourné sur motion de l'honorable M. Bernier, à savoir:—

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie des repré-

sentations qui auraient été faites par le gouvernement ou par quelque membre du gouvernement du Manitoba au gouvernement fédéral sur le fonctionnement du système d'enseignement qui était en vigueur dans la province du Manitoba antérieurement au premier mai 1890.

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (74) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre de Communes, et informé cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la deuxième lecture du bill (67) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (L) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant la constitution des Chambres de commerce."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat les règlements de la Cour de l'Echiquier du Canada.

Ordonné, qu'ils soient déposés sur la table, et ils sont comme suit:—

(Voir Document de la Session No 86.)

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Casgrain, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (81) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 26 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dickey,	McClelan,	Power,
Angers,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Armand,	Drummond,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Bernier	Gowan,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bolduc.	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boucherville, de	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Boulton,	Lougheed,	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.E.)	Montplaisir,	Sullivan,
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Murphy,	Sutherland,
Clemow,	Macfarlane,	O'Douchoe,	Thibaudau,
Cochrane,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
De Blois,	Macpherson (sir David L),	Pelletier,	Wark.
Desjardins,	Masson,	Perley,	

PRÈRES.

Conformément à l'ordre du jour, la pétition suivante a été lue :—

De S. Carsley, président, et autres, de la Société pour la protection des femmes et des enfants, de la cité de Montréal, demandant de protéger les femmes et les enfants.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la dite pétition soit renvoyée au comité mixte des deux Chambres auquel a été renvoyé le bill (No 51) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code Criminel, 1892."

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (77) intitulé : "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Compagnie du Canal à navires de Saint-Clair et Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent de Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (87) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:

Page 2, ligne 47, après l'article 10 insérez ce qui suit comme article 11:—

"11. Les dispositions de la loi de la province d'Ontario relative au drainage s'appliqueront à la compagnie et à son entreprise de la même manière que si le chemin de fer de la compagnie était un chemin de fer dépendant de l'autorité législative de cette province."

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McKindsey, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (60) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Reid (Caribou), il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (62) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (Niagara), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit:—

Page 3, ligne 22, retranchez depuis "plantera" jusqu'à "sans" dans la ligne 23.

Page 3, ligne 24, après "municipalité" insérez: "plus d'une ligne de poteaux le long d'un chemin ou d'une rue."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (125) intitulé. "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1895, et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçue une communication du secrétaire suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants :

OTTAWA, 26 Juin, 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Sir Henry Strong, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat jeudi après-midi à 3 heures, pour donner la sanction royale à divers bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

Secrétaire suppléant du Gouverneur général.

A l'honorable

Président du Sénat,

etc., etc., etc.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné que le Sénat émette un ordre autorisant le greffier du Sénat à remettre aux procureurs de la Compagnie d'Acieries de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) le contrat de vente en date du 31 décembre 1894, passé entre la dite compagnie et la Compagnie d'Acieries et de Forges de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée) et produit devant le comité des Banques et du Commerce pour être imprimé comme addition, sous forme d'annexe, au bill No 56 de la Chambre des Communes, intitulé : " Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée). "

Conformément à l'ordre du jour, le bill (101) intitulé : " Acte constituant en corporation la Société des missions indigènes et étrangères de l'Eglise anglicane en Canada, " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (31) intitulé : " Acte à l'effet de constituer en corporation la Société Canadienne de secours aux malades, " ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé :

Que le sous-paragraph (c) de la règle 49 du Sénat soit suspendu, en tant qu'il s'agit du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Alors, sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (39) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de 1885, relatif à la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton, " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (L) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant la constitution des Chambres de commerce, " a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Assurances, " a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (67) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'*Acte des Pêcheries*," ayant été lu,

L'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, a proposé: Que le dit bill soit lu la seconde fois maintenant.

Après débat.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que le débat sur la dite motion soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (116) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'*Acte des terres fédérales*," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération des amendements faits par le comité permanent des Bills Privés divers au bill (47) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Ordre des Forestiers Canadiens," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, qu'il soit rayé de l'ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (81) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 27 juin 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	McCallum,	Perley,
Angers,	Dickey,	McClelan,	Poirier,
Armand,	Dobson,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Arsenault,	Drummond,	McInnes, (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Prowse,
Bernier,	Gowan,	McKindsey,	Reesor,
Bolduc,	Guévremont,	McLaren,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kirchhoffer,	Merner,	Sanford,
Bowell (sir Mackenzie),	Lougheed,	Miller,	Scott,
Casgrain,	Macdonald, (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sullivan,
Clemow,	Macdonald (Victoria),	Murphy,	Sutherland,
Cochrane,	Macfarlane,	O'Donohoe,	Thibault,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Vidal,
Desjardins,	Masson,	Pelletier,	Wark.

PRIÈRES.

Son Honneur le Président a informé le Sénat qu'il avait reçu une communication du secrétaire suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, dans les termes suivants :

OTTAWA, 27 juin 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable sir Henry Strong agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat à 5 heures p. m., demain, vendredi, le 28 courant, au lieu de cette après-midi pour donner la sanction royale à divers bills qui ont été passés par le Sénat et la Chambre des Communes pendant la présente session.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. JONES,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

Al l'honorable Président
du Sénat, etc., etc., etc.

L'honorable M. Wark a appelé l'attention de cette Chambre sur le système de culture peu profitable en usage sur une grande partie de ce continent et a demandé au gouvernement si les fermes expérimentales, surtout celles du Nord-Ouest, ne pourraient pas être utilisées avantageusement en vue d'apporter d'utiles améliorations à ce système.

Débat.

L'honorable Président a informé le Sénat que le greffier avait reçu un certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie, et

Il a été alors lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit sur le journal, et il est comme suit:—

BUREAU DU GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE, CANADA,

OTTAWA, 26 juin 1895.

Le présent fait foi qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'appeler au Sénat par lettres patentes, sous le grand sceau, en date du dix-neuvième jours de

juin A.D., mil huit cent quatre-vingt-quinze (1895), George Thomas Baird, écuyer, du comté de Victoria, dans la province du Nouveau-Brunswick, pour la province du Nouveau-Brunswick.

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable M. Baird a été introduit entre l'honorable Sir Mackenzie Bowell et l'honorable M. Poirier.

L'honorable M. Baird a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit:—

CANADA.



John J. McGee,
Député gouverneur.

[L.S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé George Thomas Baird, écuyer, de Notre Province du Nouveau-Brunswick dans Notre Puissance du Canada.

SALUT:—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance en toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de Notre Puissance du Canada; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et Nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconque, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de Notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où Notre Parlement pourra être convoqué et tenu en Notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettre patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÊMOIN, John J. McGee, écuyer député de Notre très fidèle et bien aimé cousin et conseiller, le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen; vicomte de Formartine; baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., Gouverneur général du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, dans Notre Puissance du Canada, ce dix-neuvième jour de juin en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quinze, et de Notre règne la cinquante-huitième.

Par ordre,

SAML. E. ST. ONGE CHAPLEAU,
Greffier de la Couronne en Chancellerie, Canada.

L'honorable M. Baird, s'est approché de la table et a prêté et souscrit le serment prescrit par la loi, devant Edouard Joseph Langevin, écuyer, commissaire nommé à cet effet, et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier a déposé sur la table le certificat du Commissaire, énonçant que l'honorable M. Baird, membre du Sénat, a fait et signé la déclaration de qualification, prescrite par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867.

L'honorable M. Bernier a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat copie de la correspondance et des télégrammes qui ont été échangés entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres et Sa Grâce le très révérend archevêque de la Terre de Rupert, quelque corps de clergymen non catholiques ou quelque membre d'un tel corps, sur le sujet de la législation scolaire du Manitoba.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (60) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Merner, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, au bill (87) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. McMillan, secondé par l'honorable M. McCallum, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (92) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Assurances."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un, deux, trois, quatre ont été lus séparément et agréés.

Il a été proposé que l'amendement suivant soit fait à l'article 4 de l'Acte des assurances, sous la désignation de paragraphe (a) :

" Pourvu toujours qu'avant de délivrer une licence à une compagnie légalement formée hors du Canada, le ministre ait soin de se convaincre que le nom corporatif

“ de la compagnie demandant la licence n'est pas celui de quelque autre compagnie connue, constituée ou non constituée en corporation, ni un nom qui serait susceptible de se confondre avec lui, ou qui, pour une raison d'ordre public, serait inacceptable sous quelque autre rapport.”

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'ils soient regus maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé. Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (K) intitulé: “ Acte modifiant l'Acte des Compagnies.”

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Sullivan a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Gowan, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération les amendements faits par le comité des Banques et du Commerce au bill (26) intitulé: “ Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des banquiers du Canada.”

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Que le sous-paragraphe (c) de la règle 49 du Sénat soit suspendu, en tant qu'il s'agit du dit bill.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Que les amendements soient agréés, excepté celui qui a rapport au nom de la compagnie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, a proposé:

Que l'amendement dans le titre de la compagnie soit agréé.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. McClellan, a proposé en amendement:

Que le dit amendement ne soit pas agréé, mais que le rapport soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce avec instruction de choisir un autre nom à la compagnie.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 P.M.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (67) intitulé: “ Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries.”

Après un nouveau débat, -

Sur motion de l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la suite du débat sur la dite motion soit remise à mardi prochain, et qu'elle soit le premier item de l'ordre du jour, après les troisièmes lectures.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (56) intitulé: "Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée)."

Aussi le bill (45) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand Central du Nord-Ouest, et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour le bill (116) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des terres fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 28 juin 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Almon,	Dever,	McClelan,	Poirier,
Angers,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Power,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Arsenault,	Ferguson (Niagara),	McKay,	Prowse,
Baird,	Gowan,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bellerose,	Guévremont,	McLaren,	Reesor,
Bernier,	Kaulbach,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Kirchhoffer,	Merner,	Robitaille,
Boucherville, de	Lougheed,	Miller,	Sanford,
Boulton,	Macdonald (I. P. E.),	Montplaisir,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Murphy,	Sullivan,
Casgrain,	Macfarlane,	O'Donohoe,	Sutherland,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Thibaudeau,
Cochrane,	Masson,	Pelletier,	Vidal,
De Blois,	McCallum,	Perley,	Wark.
Desjardins,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son dixième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
VENDREDI, 28 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son dixième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions suivantes et a trouvé suffisant l'avis donné de chacune d'elles :—

D'Alexander Burns et autres, de la cité de Hamilton et autres lieux, dans la province d'Ontario, demandant l'adoption d'un acte qui les constitue en corporation sous le nom de Compagnie du chemin de fer International Radial ;

De la Compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, compagnie constituée par la législature de la province de Québec, demandant un acte qui la constitue en corporation relevant du parlement fédéral.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son onzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 28 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son onzième rapport.

Votre comité a pris en considération le bill (97) de la Chambre des Communes, intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," et a constaté que les avis exigés par les quarante-neuvième et cinquantième règles ont été dûment donnés.

On a expliqué par des raisons suffisantes l'absence d'une pétition pour ce bill, et votre comité recommande de suspendre la cinquante-quatrième règle dans ce cas, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette irrégularité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Macfarlane, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," soit placé sur l'ordre du jour pour sa seconde lecture, mardi prochain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents a présenté son douzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
VENDREDI, 28 juin 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son douzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions.

De la Compagnie du chemin de fer des Mille-Iles, demandant un acte à l'effet de prolonger le délai pour l'exécution de la ligne principale et des embranchements; de permettre qu'elle emploie la traction électrique sur ses voies, et de modifier en conséquence la disposition de son capital et de ses obligations;

De l'honorable L. A. Jetté, juge de la cour Supérieure, et autres, membres de la société d'Economie sociale, demandant l'adoption d'un acte qui amende la charte de la banque d'Epargne scolaire, 49 Vic., ch. 67, sous certains rapports; et votre comité a constaté que les avis exigés par les quarante-neuvième et cinquantième règles ont été dûment insérés dans la *Gazette du Canada*, mais il ne paraît pas que des avis analogues aient été publiés dans des journaux locaux comme le veulent ces deux règles, qui en cela n'ont pas été observées.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (95) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie de pouvoir hydraulique et d'estacades des Grandes-Chutes," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois mardi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé : Que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné au mardi, deuxième jour de juillet prochain, à trois heures de l'après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell a présenté au Sénat un bill (M) intitulé : "Acte à l'effet de désirer certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique au sujet des terres comprises dans la zone du chemin fer en la Colombie-Britannique."

Le dit bill a été lu la première fois.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (60) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," ayant été lu,

L'honorable M. Sanford, secondé par l'honorable M. Bernier, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. McInnes (Victoria), a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé par l'addition de l'article suivant :

"10. Les dispositions de la loi de la province d'Ontario relative au drainage s'appliqueront aux prolongements et embranchements de la ligne de la compagnie autorisée par le présent acte et qui seront construits après sa sanction, de la même manière que si ces prolongements et embranchements étaient des chemins de fer dépendant de l'autorité législative de cette province."

Débat.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

L'honorable Sir Henry Strong, chevalier, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, député-gouverneur, étant assis au pied du trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député de Son Excellence le Gouverneur général qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le député du greffier de la Couronne en Chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :

Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de houille d'Alberta.

Acte à l'effet de modifier l'Acte constitutif de la Compagnie du tunnel du Canada et du Michigan, et de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie de pont et de tunnel du Canada et du Michigan.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Ottawa, Arnprior et Parry Sound.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est.

Acte modifiant l'Acte à l'effet de conférer certains pouvoirs à la Compagnie dite *The Sable and Spanish Boom and Slide Company of Algoma (Limited)*.

Acte concernant la Compagnie de distillerie d'Hamilton (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud.

Acte constituant en corporation la Compagnie des ponts de la rivière Saint-Jean.

Acte constituant en corporation la Compagnie du pont des Chênes.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Montagne Rouge.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Trail-Creek à la Colombie.

Acte constituant en corporation le Club de pêche du Camp de l'Harmonie.

Acte modifiant de nouveau le chapitre dix des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, concernant les serments et sociétés illicites.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Sud du Canada.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Témiscouata.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pénitenciers.

Acte constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa et Aylmer.

Acte concernant la Compagnie de prêt du Manitoba et du Nord-Ouest (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie d'Assurance de l'Est du Canada.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des billets fédéraux.

Acte pour faire droit à Mary Bradshaw Falding.

Acte pour faire droit à Helen Woodburn Jarvis.

Acte constituant en corporation la Compagnie James Maclaren (à responsabilité limitée).

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie du Canal à navires de Saint-Clair et Erié.

Acte concernant la Compagnie du pont de Buffalo et Fort-Erié.

Acte constituant en corporation la Société des missions indigènes et étrangères de l'Eglise anglicane en Canada.

Acte à l'effet de constituer en corporation La Société Canadienne de secours aux malades.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de 1885 relatif à la Société de prévoyance et de prêt d'Hamilton.

Acte modifiant l'acte constitutif de la Compagnie d'aciérie de la Nouvelle-Ecosse (à responsabilité limitée).

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Grand Central du Nord-Ouest.

La sanction royale a été prononcée sur ces bills par le greffier de cette Chambre dans les mots suivants: " Au nom de Sa Majesté Son Honneur le député du Gouverneur général sanctionne ces bills."

Alors, l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole au député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR:

" Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

" Au nom des Communes, je présente à Votre Honneur le bill suivant:—

' Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1895, et pour d'autres objets liés au service public.'

Sur ce bill le greffier du Sénat, sur l'ordre de Son Honneur, a dit :

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur le député du Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Il a plu au député du Gouverneur de se retirer, et

La Chambre des Communes s'est retirée.

La Chambre a repris le débat sur la motion de l'honorable M. Sanford, à savoir, que le bill (60) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique," soit lu la troisième fois maintenant, et sur la motion en amendement de l'honorable M. Power—Que le dit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit amendé par l'addition de l'article suivant :

"10. Les dispositions de la loi de la province d'Ontario relative au drainage s'appliqueront aux prolongements et embranchements de la ligne de la compagnie autorisée par le présent acte et qui seront construits après sa sanction, de la même manière que si ces prolongements et embranchements étaient des chemins de fer dépendant de l'autorité législative de cette province."

La question ayant été posée sur la dite motion en amendement la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit :

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Bellerose,	Loughoed,	McLaren,	Power,
Caegrain,	McCallum,	McMillan,	Robitaille,
Olemow,	McClelan,	Mernor,	Sutherland,
Dever,	McDonald (Cap.B.)	Perley,	Wark.—19.
Kaulbach,	McInnes (Victoria),	Poirier,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Almon.	Bowell (Sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.)	Primrose,
Angers,	De Blois,	Macfarlane,	Ross (Président),
Arsenault,	Dickey,	MacInnes	Sanford,
Baird,	Gowan,	(Burlington),	Scott,
Bernier,	McKay,	Masson,	Vidal.—22.
Boucherville, de	Macdonald (Victoria),	Miller,	

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été sur la même division, exprimée en sens inverse, résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (92) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Assurances," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (K) intitulé : "Acte modifiant l'Acte des Compagnies," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du dix-septième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute," et des témoignages déposés devant le dit comité, ayant été lu,

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé :

Que le dit rapport soit adopté.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Le bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

L'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), a proposé :

Qu'un message soit envoyé à la Chambre des Communes par l'un des maîtres en Chancellerie pour communiquer à cette Chambre les témoignages pris devant le comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (I) intitulé: "Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute," ainsi que les pièces produites devant le dit comité, avec demande que le tout soit retourné au Sénat.

La question de concours, avant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général, relativement au bill (116) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des terres fédérales."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux du bill ont été lus et agréés.

Ordonné que ce qui suit soit ajouté au bill comme articles trois, quatre et cinq :

"3. Nonobstant toute disposition de l'Acte des terres fédérales, le Gouverneur en Conseil pourra, aux conditions qu'il jugera à propos, vendre à la Compagnie de "ranche Cochrane, les terres d'écoles suivantes, savoir: la section 11, dans le township 3, rang 28, à l'ouest du 4^e méridien principal, et la partie de la section 29 du township 3, rang 27, à l'ouest du 4^e méridien principal, qui est située au nord de "la rivière des Gros Ventres :

"Mais cette vente ne sera pas effectuée avant que le ministre de l'Intérieur ait, "par avis dans la *Gazette du Canada*, réservé comme terres d'écoles, au lieu et place "de la dite section, et partie de section, d'autres terres publiques égales, autant que "possible, en étendue et en valeur."

"4. L'article trois du chapitre vingt-sept des statuts de 1889 est par le présent "révoqué."

"5. A l'égard des transports ou cessions, ou des engagements de faire transport "ou cession de tout ou partie d'un établissement ou d'un droit de préemption possédé "ou acquis en vertu de quelque acte relatif aux terres fédérales, qui auront été passés "ou contractés avant l'émission des lettres patentes et antérieurement à la sanction "du présent acte, aucun tel transport ou cession ou engagement ne sera, *ipso facto*, "réputé nul et non avenu, et aucune déchéance ne sera encourue en ce, qui les con-

“cerne; mais le ministre de l'Intérieur pourra déclarer que tout tel transport ou cession, ou tout tel engagement est nul et non avenue, et que cette déchéance a été encourue, ou l'une ou l'autre de ces choses; et cette déclaration aura même force et effet que si elle était décrétée par le présent acte; toutefois, aucune déclaration de cette nature n'aura de force ou effet dans aucun cas où des lettres patentes pour un établissement ou une préemption auront été émises avant la date de cette déclaration, à moins que ces lettres patentes ne l'aient été par fraude, erreur ou imprévoyance.”

“2. Aucune disposition du paragraphe précédent n'aura de force ou effet à l'égard d'aucune terre, lorsque la question de son application à la terre aura déjà été l'objet d'une décision judiciaire ou sera encore pendante devant une cour de juridiction compétente.”

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat mardi prochain.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. MacInnes (Burlington), il a été

Ordonné, que l'honoraire de \$200 payé au greffier du Sénat, par Loop Sewell Odell, en présentant sa pétition demandant l'adoption d'une loi pour dissoudre son mariage avec Marie-Louise Laurentine Gregory, soit remboursé à lui ou à son procureur, moins les frais encourus.

L'honorable M. Vidal, du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son deuxième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

28 juin 1895.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son second rapport.

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

35a. Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien depuis le 1er octobre 1893 jusqu'au 1er octobre 1894.

61. Réponse à l'Ordre du 13 mars 1893.—Etat donnant les noms des 804 manufactures de la cité de Londres, mentionnées dans le recensement de 1891, le genre d'industrie particulier à chaque établissement, et le nombre d'ouvriers employés dans chacun d'eux.

61a. Réponse à l'Ordre du 29 avril 1895.—Etat donnant les noms des divers établissements manufacturiers ou industriels dans les comtés de Queen et de Shelburne, N.-E., mentionnés dans le dernier recensement, avec les noms des patrons et le nombre des employés de ces établissements.

61b. Réponse à l'Ordre du 13 mars 1893.—Etat indiquant séparément les diverses espèces d'établissements manufacturiers qui forment le nombre total de 67 manufactures attribuées à Liverpool, Nouvelle-Ecosse, par le bulletin de recensement No 12.

61c. Réponse supplémentaire à l'Ordre du 29 avril 1895.—Etat donnant les noms des divers établissements manufacturiers ou industriels, situés dans les comtés de

Queen et de Shelburne, N.-E., et mentionnés dans le dernier recensement, avec les noms des patrons et le nombre des employés de ces établissements.

61d. Réponse à Ordre du 28 mai 1894,—Etat indiquant la nature de chacune des industries établies dans le comté de Guysboro', telles que les signalent les bulletins du recensement de 1891; aussi, les noms des divers industriels engagés dans les dites industries respectivement, et le nombre de personnes employées dans chacune des dites industries?

62. Réponse à Ordre du 26 avril 1895,—Etat indiquant à quelle date les bateaux d'hiver ont commencé à voyager entre le Cap Traverse, I. P.-E., et le Cap Tormentine; combien de voyages ils ont fait; combien de voyageurs ont traversé dans les deux sens; combien de sacs de malle ont été transportés; le chiffre des recettes et des dépenses se rapportant au dit service jusqu'au 15 avril 1895.

63. Réponse à Ordre du 1er mai 1895,—Etat donnant les noms des inspecteurs de blé nommés par le gouvernement à Fort William, le nombre de chars de blé inspectés chacune des années de 1887 à 1894, inclusivement, le nombre de minots de blé expédiés des élévateurs de Fort William chacune des dites années, la quantité moyenne de blé emmagasinée dans les élévateurs du chemin de fer Canadien du Pacifique à Fort William chacune des dites années, les honoraires alloués pour l'inspection et la quantité de grain que l'inspecteur est autorisé à prendre dans chaque char à titre d'échantillon.

64. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Etat indiquant le nombre de fromageries dans l'île du Prince-Edouard fonctionnant sous la direction du commissaire de l'industrie laitière du Canada, pendant la saison de 1894;

La production brute de ces fromageries;

Le montant, par livre de fromage, avancé par le gouvernement aux patrons;

Le coût de la livraison du lait, de la fabrication du fromage par livre, et le coût total;

Les noms des marchés où les produits ont été vendus, et la date des ventes;

Les noms des acheteurs;

La quantité vendue à chacun et le prix dans chaque cas;

Le coût total des frais de ventes, et le montant par livre de fromage, finalement payé aux patrons.

65. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Copie de la lettre adressée au commissaire des Affaires des Sauvages par l'agent local Bastien, à la Jeune Lorette, province de Québec, en janvier 1894, au sujet de la cause de Picard vs Picard.

66. Réponse à Ordre du 24 avril 1895,—Etat indiquant les recettes brutes du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique depuis le 30 juin 1894; aussi, état donnant les dépenses totales du dit chemin de fer depuis la même date; aussi, état indiquant les dépenses totales du dit chemin de fer depuis la même date, pour les objets suivants, respectivement, savoir:—

(a) Gages et salaires des employés.

(b) Paiements au président, comme tel.

(c) " aux directeurs, comme tels.

(d) " pour autres frais d'administration.

(e) " à compte de la construction, non compris dans les item ci-dessus.

67. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Copie de toute requête, correspondance et autres documents, échangés avec le ministère des Postes, au sujet du timbre-épargne.

68. Réponse à Ordre du 26 avril 1895,—Copie de toutes requêtes, mémoires, correspondance, etc., relativement à la réclamation contre le gouvernement de M. L. T. Puizé, de Fraserville, dans le comté de Témiscouata.

69. Réponse à Ordre du 28 mai 1894,—Copie de toute correspondance au sujet des soumissions, et de toutes les soumissions reçues par le gouvernement depuis le 1er janvier 1890, concernant l'acquisition des fonds de bois sur les réserves des Sauvages.

71. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Etat donnant le nombre de rapports des fermes expérimentales publiés pour 1893, en anglais et en français, respectivement; le nombre alloué à chaque député et sénateur; le nombre distribué par chacune de ces fermes; et le nombre restant en mains.

72. Réponse à ordre du 13 mars 1893,—Copie de toute correspondance et rapport de fonctionnaires du gouvernement concernant la construction d'un édifice public à Kentville, N.-E., et l'achat d'un emplacement pour cet objet, conformément à un crédit voté par cette Chambre en 1886.

73. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Copie de tous papiers et correspondance non confidentiels concernant le licenciement de la Batterie No 3 de l'artillerie de garnison de Québec.

74. Réponse à Adresse du 24 avril 1895,—Copie de tous ordres du conseil et ordres administratifs concernant la perception des péages sur les quais publics dans le bas du fleuve Saint-Laurent, et particulièrement à Saint-Jean, Ile d'Orléans, et de tous rapports faits par le percepteur au sujet de la perception des péages au dit endroit.

75. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Etat indiquant tous les contrats comportant une subvention et conclus pendant les derniers douze mois concernant un service de steamers entre des ports dans les provinces maritimes et des ports de Cuba, de la Jamaïque ou aucune autre île des Antilles.

76. Réponse à Adresse du 24 avril 1895,—Etat donnant la date de la nomination de la Commission Royale au sujet de la prohibition des liqueurs, les noms des commissaires et le nombre de jours pendant lesquels la commission a siégé; aussi, relevé du montant total, jusqu'à date des dépenses se rapportant à cette commission, indiquant séparément le salaire alloué par jour à chaque commissaire et le montant total ainsi payé à chacun d'eux; le montant payé pour frais de voyage de chaque commissaire et le chiffre total de ces frais; le coût du rapport sténographique de la preuve faite devant la commission; le coût de l'impression de la preuve et du rapport de la commission; le montant total estimatif encore nécessaire pour solder les dépenses se rapportant à l'achèvement des travaux de la commission.

77. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie de toutes pétitions, lettres et autres papiers adressés au gouvernement demandant l'adoption de mesures législatives pour empêcher que la main-d'œuvre étrangère soit employée en Canada.

78. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Copie de tous papiers et correspondance, concernant l'achat ou la location de la propriété connue sous le nom de "Vieille distillerie de Carling," située dans la cité de London, sur les rues Waterloo et Pall Mall, et copie du bail, s'il y en a un.

79. Réponse à Ordre du 24 avril 1895,—Copie de toutes correspondance, contrats, rapports et papiers concernant l'Association Canadienne de Secours Mutuel (ci-devant Association Canadienne Mutuelle sur la vie) et l'Association de Bienfaisance du Massachusetts, et de toute correspondance, plaintes, etc., des porteurs de polices, avec tous les détails se rapportant à la fusion des deux compagnies ou associations.

80. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie de toutes pétitions, lettres et télégrammes adressés au gouvernement, au sujet de l'installation d'une bouée à cloche sur le côté intérieur de l'île Little Hope, près du havre de Port-Joli, en bas.

Le tout respectueusement soumis.

ROBT. READ,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Clew, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mercredi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (79) intitulé: "Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée), et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (113) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre dix des statuts de 1892, concernant les Commissaires du havre de Trois-Rivières," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (122) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, mardi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (123) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des travaux publics", auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois mardi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, a proposé :

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et

L'honorable Président, conformément à l'ordre, a déclaré la Chambre continuée au mardi, deuxième jour de juillet prochain, à trois heures de l'après-midi.

Mardi, 2 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Poirier,
Almon,	Dever,	McClelan,	Power,
Angers,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Arsenault,	Ferguson (I.P.E.),	McKay,	Read (Quinté),
Baird,	Gowan,	McKindsey,	Reesor,
Bellerose,	Guévremont,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bernier,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Bolduc,	Lougheed,	Merner,	Sanford,
Boucherville, de	Macdonald (I.P.E.),	Montplaisir,	Scott,
Boulton,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Sullivan,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macfarlane,	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Pelletier,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Perley,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 29 mai 1895, demandant—

1. Copie des instructions données à l'honorable juge Drake, en 1894, relativement à l'enquête sur l'administration du pénitencier de New-Westminster.

2. Copie de l'enquête prise par la Commission Royale présidée par l'honorable juge Drake, en 1894, relativement à l'administration du pénitencier de New-Westminster.

3. Copie du rapport de l'honorable juge Drake.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table, et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, No 47a.*)

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté une réponse à une adresse du Sénat en date du 24 juin 1895, demandant les pièces suivantes mentionnées dans le rapport de M. le juge Drake, sur le pénitencier de la Colombie-Britannique, savoir : les lettres cotées 1, 2, 3, 4 et 5, les chèques cotés A. B. C. et la lettre du révérend M. Morgan, cotée E.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(*Voir Documents de la Session, No 47b.*)

L'honorable M. Bernier a proposé :

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de l'ordre en conseil communiquant à Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba, pour l'information de son gouvernement et de la législature du Manitoba, la pétition et les représentations de leurs Gracdeurs les archevêques et évêques canadiens, présentées au Sénat pendant la session dernière au sujet de la législation scolaire du Manitoba ; copie de la réponse du gouvernement du Manitoba au dit ordre en conseil ; et aussi, copie de toute correspondance sur ce sujet entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (95) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de pouvoir hydraulique et d'estacades des Grandes-Chutes," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour la Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (67) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries."

Après un nouveau débat,

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion pour la seconde lecture du bill (67) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries."

Après un nouveau débat,

Le dit bill a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (97) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Almon, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (M) intitulé : " Acte à l'effet de décider certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique au sujet des terres comprises dans la zone du chemin fer, en la Colombie-Britannique," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération l'amendement fait par le comité général au bill (116) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des terres fédérales."

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (113) intitulé: "Acte à l'effet de modifier le chapitre dix des statuts de 1892, concernant les Commissaires du havre de Trois-Rivières," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (122) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Travaux publics," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (124) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois jeudi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 3 juillet 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McClelan,	Primrose,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Armand,	Dickey,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Arsenault,	Dobson,	McKay,	Reesor,
Arsenault,	Ferguson, (I.P.E.),	McKindsey,	Reid (Caribou),
Baird,	Gowan,	McLaren,	Robitaille,
Bellerose,	Guévremont,	McMillan,	Sanford,
Bernier,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Lougheal,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Boucherville, de	Macdonald (I.P.E.),	O'Donohoe,	Sullivan,
Boulton,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macfarlane,	Pelletier,	Thibaudeau,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Poirier,	Wark.
De Blois,	McCallum,	Power,	

PRIÈRES.

La pétition suivante a été présentée et déposée sur la table:—

Par l'honorable M. Casgrain:—Du Conseil municipal du comté d'Essex, dans la province d'Ontario.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (90) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Dobson, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat le rapport du département du Commerce pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit:—

(Voir Documents de la Session No 5.)

L'honorable M. Prowse a proposé:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie des pétitions demandant la construction de nouvelles voies ferrées dans l'Île du Prince-Edouard; copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le coût estimatif des travaux à exécuter, sur les frais d'exploitation et sur le revenu probable des embranchements projetés, ainsi que sur l'accroissement de recettes du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, qui devrait résulter de la mise en activité de tels embranchements.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du parlement.

Sur motion de M. Vidal, secondé par l'honorable M. Ogilvie, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (67) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme il suit:

Page 1, ligne 25, retranchez depuis "néanmoins" jusqu'à "2" dans la ligne 30 et insérez: "Ce paragraphe ne s'appliquera pas avant le premier mai mil huit cent quatre-vingt dix-sept aux rivières, parties de rivières ou moulins relativement aux quels les dispositions prohibitives du second paragraphe de l'article quinze de l'acte des pêcheries, et du paragraphe y substitué par l'article six du chapitre cinquanté et un des Statuts de 1894 n'ont pas été mises à effet avant le premier jour de mai 1895, mais il aura son application à partir du dit premier jour de mai 1897."

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre s'est formée de nouveau en comité général relativement au même bill.

(En comité.)

La question de concours ayant été posée sur l'amendement proposé au premier article, elle a été résolue négativement.

La question de concours ayant été posée sur le dit article, il a été proposé de l'amender comme il suit:

Page 1, lignes 30 et 36, retranchez "juin" et insérez "avril—ce qui a été rejeté.

La question de concours ayant été de nouveau posée sur le dit article, il a été proposé de l'amender comme il suit:

Page 1, ligne 38, retranchez tous les mots après "conseil" jusqu'à la fin du bill,—ce qui a été rejeté.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (M) intitulé : " Acte à l'effet de décider certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique au sujet de terres comprises dans la zone du chemin de fer en la Colombie-Britannique," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (113) intitulé : " Acte à l'effet de modifier le chapitre dix des statuts de 1892, concernant les Commissaires du havre de Trois-Rivières."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (122) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Lougheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (123) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Travaux publics."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Perley a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (92) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Assurances."

Aussi, le bill (74) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction des navires de pêche," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (J) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 4 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McClelan,	Power,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Primrose,
Angers,	Dickey,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Armand,	Dobson,	McKay,	Read (Quinté),
Arsenault,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Baird,	Gowan,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bernier,	Kaulbach,	Merner,	Sanford,
Bolduc,	Lougheed,	Montplaisir,	Scott,
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Smith (sir Frank),
Boulton,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Macfarlane,	Pelletier,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Poirier,	Wark.
De Blois,	McCallum,		

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé de nouveau le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des Banquiers du Canada," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 13, retranchez "Banquiers" et insérez: "Marchands."

Page 2, ligne 9, après "des" insérez: "directeurs provisoires et de telles autres personnes qui seraient devenues."

Page 2, ligne 19, après "2" insérez: "Après que l'association aura obtenue une licence conformément à l'Acte des Assurances pour commencer ses opérations."

Dans le titre.

Retranchez "Banquiers" et insérez: "Marchands."

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois demain.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (81) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie d'assurance d'Ontario contre les accidents," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Le comité spécial chargé de se joindre à un comité de la Chambre des Communes pour examiner le bill (51) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a alors été lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

MARDI, 2 juillet 1895.

Le comité spécial chargé de se joindre à un comité de la Chambre des Communes pour examiner le bill (51) intitulé : "Acte à l'effet d'amender de nouveau le Code criminel, 1892," a l'honneur de présenter son second rapport.

Le comité mixte des deux Chambres a eu sous sa considération le bill (51) à l'effet de modifier le Code criminel, 1892, et a l'honneur de rapporter le dit bill avec certains amendements qu'il a jugé à propos d'y faire.

Le tout respectueusement soumis.

CHARLES HIBBERT TUPPER,

Président par intérim.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (90) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (67) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Pêcheries," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (123) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des Travaux publics," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (124) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (M) intitulé : "Acte à l'effet de décider certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique au sujet de terres comprises dans la zone du chemin de fer en Colombie-Britannique."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Loughheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (91) intitulé : " Acte modifiant la loi concernant la pêche du homard," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (134) intitulé : " Acte à l'effet de légaliser les versements de certaines amendes, dédits et confiscations faits jusqu'ici au fonds du revenu général des Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (L) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 5 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	Masson,	Poirier,
Alnon,	Desjardins,	McCallum,	Power,
Angers,	Dever,	McClelan,	Primrose,
Armand,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Arsenault,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Baird,	Ferguson (I.P.-E.),	McKay,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Gowan,	McKindsey,	Robitaille,
Bernier,	Guévremont,	McLaren,	Sanford,
Bolduc,	Kaulbach,	McMillan,	Scott,
Boucherville, de	Lougheed,	Merner,	Smith (sir Frank),
Boulton,	Macdonald (I.P.-E.),	Montplaisir,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	Macfarlane,	Pelletier,	Vidal,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour de la pétition suivante a été lue :—

De la municipalité du comté d'Essex dans la province d'Ontario demandant un acte qui accorde à l'association de l'exposition industrielle de Toronto une aide qui lui permette de tenir à Toronto en 1895 une exposition universelle à laquelle les province du Canada seraient convenablement représentées.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemin de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (97) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle à rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (26) intitulé: "Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des Banquiers du Canada," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formé en comité général relativement au bill (124) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes."

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (91) intitulé: "Acte modifiant la loi concernant la pêche du homard," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte à l'effet de légaliser les versements de certaines amendes, dédits et confiscations faits jusqu'ici au fonds du revenu général des Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le bill soit renvoyé à un comité général lundi prochain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (126) intitulé: "Acte concernant les traités de commerce qui intéressent le Canada," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Angers, secondé par l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Angers,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 8 juillet : 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McClelan,	Primrose,
Almon,	Dever,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Armand,	Dickey,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Arsenault,	Dobson,	McKay,	Reesor,
Baird,	Guévremont,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Bernier,	Landry,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Lougheed,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Snowball,
Boulton,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sullivan,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macfarlane,	Pelletier,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Poirier,	Wark.
De Blois,	McCallum,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son troisième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

5 juillet 1895.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son troisième rapport.

Votre comité a examiné les documents suivants, et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :—

20a. Message du Gouverneur général, transmettant à la Chambre des Communes le rapport des procédures devant le comité Judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté sur la question des écoles du Manitoba, édité pour le gouvernement canadien par les avocats des appelants à Londres. (*Distribution et documents sessionnels.*)

42a. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Etat indiquant les divers montants payés comme primes à la fabrication du fer en gueuse en Canada avec du minerai canadien, les quantités fabriquées, les noms des personnes qui ont reçu ces primes et tous autres détails de nature à faire connaître le résultat produit par ces primes, depuis la date du dernier état; aussi, un état similaire quant aux primes payées sous l'empire de l'Acte de 1894, 57-58 Vic., chap. 9, sur les barres de fer puddlé et sur les billettes d'acier. (*Doc. sess.*)

70. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Etat indiquant le nombre d'îles formant partie du groupe des Mille-Iles, dans le Saint-Laurent, qui ont été vendues pendant les années de 1874 à 1878, inclusivement, à qui elles ont été vendues, le prix auquel a été vendu chaque lot séparé, et le prix moyen, par acre, pour toute la quantité vendue; aussi, un état semblable pour les années de 1879 à 1895, inclusivement. (*Doc. sess.*)

81. Réponse à Adresse du Sénat en date du 7 juin 1895.—Correspondance échangée au sujet de la propriété littéraire pendant l'année dernière.

89. Réponse à Adresse du 24 avril 1895,—Copie de toute correspondance non encore produite, échangée entre le gouvernement canadien et les autorités impériales et entre ces dernières et le gouvernement français, au sujet du traité avec la France. (*Doc. sess.*)

Votre comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés :—

27. Règlements sur l'éducation des enfants sauvages, conformément à la clause 12, chap. 32, 57-58 Victoria.

66a. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie des rapports faits par des officiers du gouvernement au sujet du chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique, et des lettres reçues par le gouvernement sur ce même sujet.

82. Réponse à Ordre du 28 mai 1894,—Etat indiquant à quelle date le steamer *Stanley* a commencé ses voyages entre Charlottetown, I.P.-E., et Pictou, N.-E.; à quelle date le dit steamer a commencé ses voyages entre Georgetown, I.P.-E. et Pictou, N.-E.; combien de voyages il a faits, la date de chaque voyage et combien de sacs de malle ont été transportés à chaque voyage; à quelle date le dit steamer a cessé de transporter les malles; le nombre de passagers et le montant de fret transportés à et de l'Île du Prince-Edouard; le chiffre des dépenses et des recettes du dit service, pour l'hiver de 1893-94.

83. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Etat indiquant les recettes brutes du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, depuis le 30 juin 1894; aussi, état indiquant les dépenses totales de ce chemin de fer depuis la dite date; aussi, état indiquant les dépenses totales du dit chemin de fer depuis la dite date sous les chapitres respectifs suivants:—

- (a) Gages et salaires des employés;
- (b) Paiements au président, comme tels;
- (c) Paiements aux directeurs, comme tels;
- (d) Paiements pour autres frais d'exploitation;
- (e) Paiements à compte de la construction, non inclus dans les chapitres ci-dessus.

84. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Copie de toute correspondance échangée entre H. Langevin, Félix Pilon, Alexandre Théoret et autres personnes, concernant des réclamations contre le gouvernement fédéral provenant de dommages causés à leurs propriétés lorsque le steamer "Ocean" a brisé l'écluse No 12, sur le canal de Beauharnois, au printemps de 1894.

85. Réponse à Adresse du 21 mai 1894,—Copie de toute correspondance échangée entre le département des Postes ou tout autre département du gouvernement canadien et le gouvernement des Etats-Unis au sujet de certains paquets de matière imprimée affranchis par un membre du Congrès des Etats-Unis, qui ont été reçus en ce pays, venant des Etats-Unis, et qui, d'après une déclaration faite en cette Chambre par le directeur général des Postes, le 2 avril, ont été envoyés au Bureau des lettres mortes comme n'étant pas affranchis au moyen de timbres-poste et n'étant pas des papiers ou documents législatifs;

Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et celui des Etats-Unis au sujet des matières affranchies transportées par la malle d'un pays à l'autre;

Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le département des Postes et les particuliers auxquels les paquets susdits étaient adressés;

Aussi, copie de toute correspondance échangée entre le département des Postes et aucun des officiers du département à ce sujet, et copie des instructions adressées aux dits officiers concernant cette affaire.

86. Règles et Ordres Généraux de la cour de l'Echiquier du Canada.

87. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie de toutes soumissions reçues par le gouvernement en réponse à une annonce publiée en octobre 1894, demandant des soumissions pour la construction de la première section de la division des lacs Simcoe et Balsam, et de la première section de la division de Peterborough et

Lakefield du canal de la Trent; aussi, les quantités approximatives des différentes classes de travaux spécifiés dans la formule des soumissions pour les deux sections ci-dessus, sur lesquelles le montant total de chaque soumission était basé.

88. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Etat donnant les manifestes des cargaisons transportées, pendant les douze mois expirés le 30 avril dernier, par les steamers *Duart Castle*, *Taymouth Castle*, *Alpha* et *Beta*, subventionnés pour voyager entre Saint-Jean et Halifax, Cuba et la Jamaïque et autres ports dans les Antilles. Aussi, état indiquant les subventions gagnées par chacun des dits steamers ou à lui payées pendant cette période. Aussi, les noms de tous les actionnaires de la compagnie ou des compagnies de steamers ayant droit de recevoir ces subventions.

90. Réponse à Ordre du 3 juin 1895,—Copie de toute correspondance et pétitions du conseil de la municipalité de Morris, Manitoba, concernant la taxation de terres non patentées tenues ou occupées par des colons, dans les limites de cette municipalité.

91. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie de toute correspondance concernant l'inscription de homestead de William Fleming pour le quart nord-est de la section 16, dans le township 9, rang 14, à l'ouest du premier méridien principal; aussi, copie de toute correspondance avec Nathaniel Boyd, M.P., au sujet du dit quart de section et de l'affermage de la dite terre par M. Boyd; et aussi, copie des règlements sur l'affermage des terres et sur l'inscription à titre de homesteads, de terres affermées.

92. Réponse à Adresse du 14 mai 1894,—Copie de toute correspondance, rapports, jugements au sujet de la destitution de M. B. Loiselle comme maître de poste de Sainte-Angele de Monnoir; aussi, copie du dossier, des dépositions, déclarations et plaidoyers dans la cause de Loiselle vs Guillet instruite à Montréal, et copie du rapport de l'inspecteur.

93. Réponse à Ordre du 10 juin 1895,—Copie de toutes pétitions, lettres ou autres documents adressés par les habitants de Duvar Road, comté de Prince, I.P.-E., ou autres personnes demandant une halte de voyageurs à la traversée du chemin de fer à Duvar Road.

(1.) Votre comité recommande que l' "Atlas Electoral du Canada" soit distribué comme suit: un exemplaire à chaque sénateur, trois à chaque député aux Communes et un à chaque reviseur; et que chaque député reçoive de plus vingt-cinq exemplaires, en feuilles, de la carte du comté qu'il représente.

(2.) Votre comité recommande aussi, conformément au rapport d'un sous-comité chargé de considérer une demande présentée par D. C. Chamberlain, comptable de la Chambre des Communes pour rémunération de ses services comme comptable des impressions du parlement, qu'il reçoive un salaire de \$200 par année à dater du 1er juillet courant.

(3.) Votre comité recommande, de plus, conformément au rapport d'un sous-comité chargé d'examiner une demande faite pour aide additionnelle dans le bureau de distribution, que Moses H. Seed soit nommé assistant permanent dans ce bureau au salaire de \$100 par année à dater du commencement de la présente session.

ROBERT READ,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, mercredi prochain.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté un rapport supplémentaire à son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

Dans le premier rapport de ce comité présenté au Sénat le 11 juin dernier, il est dit par erreur que ce comité recommande de n'imprimer aucune des pièces qu'il y mentionne, tandis que sa recommandation dit d'imprimer sur le nombre de ces pièces celles dont suit la liste:—

20b. Réponse à Adresse du 26 avril 1895,—

1. Copie de l'appel de la minorité catholique romaine du Manitoba au sujet de l'abolition de ses écoles.

2. Copie du cas soumis à la Cour Suprême du Canada, et copie de la cause et de la décision de la cour.

3. Copie de l'appel de la décision de la Cour Suprême porté devant le comité judiciaire du Conseil privé de Sa Majesté, et copie de la cause et de la décision donnée à ce sujet.

4. Copie de toutes pétitions de la part de la minorité catholique romaine du Manitoba au soutien de sa demande.

5. Copie de la cause en appel porté devant le Conseil privé du Canada.

6. Copie de tous ordres en Conseil à ce sujet.

7. Copie de l'arrêté réparateur.

8. Copie de toute correspondance officielle à ce sujet.

20c. Réponse à Adresse du 24 avril 1895,—Copie de toutes décisions des cours du Manitoba, de la Cour Suprême du Canada et du comité judiciaire du Conseil privé, concernant la constitutionnalité de l'Acte des Ecoles du Manitoba de 1890, ou concernant les droits de toute minorité de la population du Manitoba aux termes du dit acte ou contrairement à ses dispositions. Aussi, copies ou déclarations concernant toute législation par la législature du Manitoba ou décision prise par le gouvernement de cette province au sujet de la question de ses écoles subséquentement à l'Acte des Ecoles de 1890, qui sont actuellement à la connaissance du Conseil privé du Canada ou en sa possession. Aussi, minutes des plaidoiries et procédures devant le Conseil privé du Canada concernant la demande de mesures réparatrices ou d'intervention quelconque des autorités fédérales au sujet des lois scolaires du Manitoba. Aussi, copie de tous ordres émis ou décisions prises par le Conseil privé du Canada concernant ces lois et de tous autres papiers ou correspondance d'une nature officielle se rapportant à la dite question des écoles du Manitoba.

20d. Réponse à Adresse du 26 avril 1895,—

1°. Copie de toute requête demandant le désaveu de l'Acte du Manitoba, 57 Vict., chap. 28 (1894) et intitulé: "*An Act to amend the Public School Act.*"

2°. Copie de tout arrêté en conseil au sujet de telle requête.

39. Rapport de la commission des taux de chemins de fer, en date du 7 mai 1795.

42. Relevé des montants payés à titres de réclamations pour primes sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1894 au 4 avril 1895.

48. Procès-Verbaux de la récente conférence entre les représentants du gouvernement du Canada et celui de Terre-Neuve concernant l'union de Terre-Neuve avec le Canada, avec copie des documents s'y rapportant.

ROBT. READ,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport supplémentaire soit adopté.

L'honorable M. McInnes (Victoria), a appelé l'attention du Sénat sur le rapport du juge Drake, commissaire nommé par le gouvernement du Canada, pour s'enquérir d'accusations portées contre l'administration du pénitencier de la Colombie-Britannique—sur le *presentment* du grand jury de New-Westminster qui dénonce la réintégration de James Fitzsimmons dans la fonction de sous-préfet du dit pénitencier comme "une insulte à tous ceux ayant le respect d'eux-mêmes en cette communauté"—et sur les rapports annuels de J. G. Moylan, ci-devant inspecteur des pénitenciers, et a demandé si le gouvernement a l'intention de destituer le dit James Fitzsimmons et de nommer une Commission Royale chargée de s'enquérir des actes officiels du dit J. G. Moylan.

Débat.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. McInnes (Victoria), appelant l'attention du Sénat sur le rapport du juge Drake, commissaire nommé par le gouvernement du Canada, pour s'enquérir d'accusations portées contre l'administration du pénitencier de la Colombie-Britannique—sur le *presentment* du grand jury de New-Westminster qui dénonce la réintégration de James Fitzsimmons dans la fonction de sous-préfet du dit pénitencier comme "une insulte à tous ceux ayant le respect d'eux-mêmes en cette communauté"—et sur les rapports annuels de J. G. Moylan, ci-devant inspecteur des pénitenciers, et demandant si le gouvernement a l'intention de destituer le dit James Fitzsimmons et de nommer une Commission Royale chargée de s'enquérir des actes officiels du dit J. G. Moylan ?

Débat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (G) intitulé: "Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12, après "sauvage," insérez: "sur sa demande à cet effet."

Page 2, ligne 1, avant "d'écoles" insérez: "de maisons."

Page 4, ligne 10, retranchez depuis "et" jusqu'à "agent," dans la ligne 11, et insérez: "en remplacement il est par le présent décrété que."

Page 4, ligne 11, retranchez "du présent acte," et insérez: de l'Acte des Sauvages."

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (116) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des terres fédérales."

Et aussi, le bill (85) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Erié," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (E) intitulé: "Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte du service civil," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer International Radial," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (82) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de Kingston à Pembroke," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Lougheed, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (132) intitulé: "Acte remettant en vigueur et modifiant les actes permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents en conformité avec la règle 59e du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (117) intitulé: "Acte concernant la Chambre de Commerce du district de Montréal," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Desjardins, secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Ordres Permanents, en conformité avec la règle 59e du Sénat.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (69) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1895," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (127) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau les actes concernant les juges des cours provinciales," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (135) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les actes concernant les territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat:

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant,

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (91) intitulé: "Acte modifiant la loi concernant la pêche du homard."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit:

Page 1, ligne 11, après "caisses," où ce mot se rencontre la première et la seconde fois, insérez: "ou colis."

Page 1, ligne 12, après "caisse" insérez "ou colis."

Il a été proposé d'ajouter ce qui suit comme paragraphe (a) de la troisième section du dit article:

"(a) Chaque boîte de homard mis en conserves ou préparé en Canada devra, avant d'être sorti de la fabrique ou établissement où ce homard aura été mis en boîtes, en conserves ou préparé, recevoir une marque, empreinte ou étiquette portant le nom et l'adresse du propriétaire de la fabrique ou établissement, avec l'année où ce homard aura été mis en boîte, en conserve ou préparé."

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été rejetée.

Le dit premier article a de plus été amendé comme il suit:

Page 2, ligne 5, retranchez depuis "propriétaire" jusqu'à "de" dans la ligne 6 et insérez: "ou le possesseur"

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Loughheed, a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander permission de siéger de nouveau.

Ordonné, que permission soit accordée au dit comité de siéger de nouveau, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (134) intitulé: "Acte à l'effet de légaliser les versements de certaines amendes, délits et confiscations faits jusqu'ici au fonds du revenu général des Territoires du Nord-Ouest."

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article a été lu et amendé comme il suit :

Page 1, ligne 9, après "décrété" insérez : "et déclaré".

Page 1, ligne 12, après "publics" insérez : "mais pourront être et auraient pu être dans chaque cas employés pour les objets du dit fonds."

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Prowse a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu'ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Snowball, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Prowse,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 9 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Power,
Almon,	Dever,	McClelan,	Prinrose,
Angers,	Dickey,	McDonald (Cap-Breton),	Prowse,
Armand,	Dobson,	McInnes (Victoria),	Reed (Quinté),
Arsenault,	Guévremont,	McKay,	Reesor,
Baird,	Kaulbach,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Kirchhoffer,	McLaren,	Robitaille,
Bernier,	Landry,	McMillan,	Scott,
Bolduc,	Longheed,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Boucherville, de	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Snowball,
Boulton,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sullivan,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macfarlane,	Pelletier,	Sutherland,
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
Clemow,	Masson,	Poirier,	Wark.
De Blois,			

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine au Canada, a présenté au Sénat le rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1894.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table et il est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 16.)

L'honorable M. McKay, du comité permanent de l'Economie Interne et de la Comptabilité, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,

MARDI, 9 juillet 1895.

Le comité spécial de l'Economie Interne et de la Comptabilité a l'honneur de présenter son deuxième rapport :—

1. Votre comité a examiné les comptes du greffier du Sénat, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1894, et il les a trouvés corrects.

Les comptes montrent que la somme reçue par le greffier durant l'année se compose des montants suivants :—

Lettres de crédit et lettres de change.....	\$124,158 88
Recettes diverses	3,074 64
Total.....	\$127,233 52

Le greffier a rendu compte de cette somme à la satisfaction de votre comité, de la manière suivante :—

Paiements par chèques	\$ 99,814 44
Remises par lettres de change.....	158 88
Dépôt au crédit du receveur général ou dont il est autrement rendu compte.....	3,074 64
Balance en banque, fin d'année	24,185 56

Total..... \$127,233 52

Les livres sont tenus d'une manière claire et intelligible, chaque article de dépense étant accompagné d'une pièce justificative. Ils font aussi voir, par un état comparatif, la dépense de chaque année, par période de trois années, conformément à un ordre du Sénat du 29 avril 1889.

2. La somme affectée à la papeterie, l'an dernier, était de \$5,988; la dépense jusqu'à ce jour a été de \$5,469.86, ce qui laisse un excédent de \$518.14 versé au fonds du revenu consolidé.

3. La balance qui reste en mains des achats de l'année dernière, avec le stock accumulé des années précédentes, s'élève à environ \$2,000. Une portion considérable de ce stock est cependant de qualité inférieure, ayant été acquise avant que l'on ait pris les arrangements pour acheter directement des marchands en Angleterre.

4. En examinant la liste des articles pour la distribution de l'année prochaine, votre comité recommande qu'au lieu de la petite valise de papeterie on substitue le nécessaire à papeterie maintenant exposé dans la chambre du commis de la papeterie; le coût de cet article, y compris son contenu et le canif, ne devant pas dépasser celui de la petite valise fournie jusqu'à ce jour; chaque sénateur sera libre de choisir la petite valise de papeterie ou le nécessaire à papeterie. Dans le cas où ce dernier serait choisi, avis devra en être donné au commis dans le délai d'un mois de la date de clôture de la présente session.

5. Votre comité recommande que M. J. Boutillier Trudel soit nommé permanentement comme traducteur français additionnel, aux appointements de \$1,200 par année à compter du 9 juillet courant, M. Trudel ayant été nommé temporairement à cette charge en conformité de la recommandation faite dans le neuvième paragraphe du quatrième rapport du comité spécial de l'Economie Interne et de la Comptabilité, adopté par le Sénat le 9 juillet 1894, le traducteur en chef et le premier traducteur français ayant certifié de ses aptitudes.

6. Votre comité recommande que John Alexander Ridout et Herbert Lambkin soient nommés pages à compter du commencement de la prochaine session du Parlement, en remplacement de Vernon Smith, qui a donné sa démission, et de Arthur Bennett qui est devenu maintenant trop grand pour l'emploi.

7. Votre comité recommande que M. Pierre Rattey, huissier du Sénat, soit requis, pendant la session du Parlement, d'aider le maître de poste pendant le temps de son lunch, et après six heures du soir jusqu'à la fermeture des malles quand le Sénat n'aura pas de séance, et qu'il lui soit payé pour ce service \$25 par session, y compris la présente.

8. Votre comité recommande le remboursement à Moïse Gagnon, messenger sessionnel, à même le montant voté pour les dépenses du Sénat, de la somme de \$26.19, payée par lui au fonds de retraite pendant qu'il agissait provisoirement comme messenger permanent. Sa nomination comme tel n'ayant pas été ratifiée conformément au rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité adopté par le Sénat le 9 juillet 1894.

9. Votre comité recommande que le département des Travaux Publics soit requis de faire poser les fils électriques jusqu'à la chambre occupée par MM. Holland et Frères, sténographes officiels, afin de leur permettre de charger les batteries d'emmagasinement dont ils se servent pour faire fonctionner leurs phonographes.

Le tout respectueusement soumis,

(Signé) THOS. MCKAY,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son treizième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit:—

SÉNAT,

CHAMBRE DE COMITÉ No 8,

MARDI, 9 juillet 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son treizième rapport:—

Votre comité a examiné les bills (Nos 117 et 132) de la Chambre des Communes, intitulés: "Acte concernant la Chambre de Commerce du district de Montréal," et "Acte remettant en vigueur et modifiant les Actes permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," qui lui ont été renvoyés conformément à la cinquante-neuvième règle.

On a expliqué par des raisons suffisantes l'absence d'une pétition pour ces bills, et votre comité recommande de suspendre la cinquante-quatrième règle dans ces deux cas.

Votre comité a constaté que les avis n'ont pas été publiés pendant tout le temps voulu, mais il recommande de suspendre la cinquantième règle dans ces deux cas, vu que le comité qui sera saisi du bill pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,

Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la soixantième règle du Sénat soit suspendue pour le reste de la session.

Sur motion de l'honorable M. Desjardins, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été

Ordonné, que le bill (117) intitulé: "Acte concernant la Chambre de Commerce du district de Montréal," soit maintenant lu la seconde fois.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Desjardins, secondé par l'honorable M. Reesor, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

L'honorable Président du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du Parlement, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit:—

COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Seconde réunion.

Le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement s'est réuni pour la seconde fois, vendredi, le 29 juin, dans les appartements de l'Orateur, à 11 heures A.M.

Les minutes de la première réunion sont lues et approuvées.

Le rapport du comité des Echanges qui se trouve ci-joint, est lu et adopté après quelques changements.

Le rapport du comité chargé de faire l'audition des comptes, ci-annexé, est adopté après lecture, avec la recommandation que M. John Smith faisant aujourd'hui fonction de comptable, soit nommé comptable de la bibliothèque.

Et le comité s'ajourne.

P. WHITE,

Orateur.

BUREAUX DE L'ORATEUR,
29 juin 1895.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DES ÉCHANGES.

Le sous-comité chargé de considérer la distribution et l'achat des échanges et d'en faire rapport, s'est réuni à 11 a.m., lundi, le 17 juin 1895.

Les bibliothécaires ont reçu instruction de distribuer certains exemplaires de l'histoire du Canada de Kingsford à des universités du Canada et à l'étranger.

Le comité a décidé de recommander au comité mixte l'achat de 50 exemplaires de chacun des ouvrages suivants: "L'Acadie," par Edouard Richard, et la Vie de Sir John A. Macdonald, par Joseph Pope.

En faisant cette recommandation, le sous-comité est unanime à suggérer que, vu les sommes importantes qui ont été prises sur le crédit voté à la bibliothèque pour acheter des ouvrages devant servir aux échanges, le comité mixte devrait s'en tenir à la règle suivante établie en 1890 par un sous-comité composé de M. l'Orateur de la Chambre des Communes et des honorables MM. Davies et Blake:—

"Le sous-comité est d'opinion que l'allocation accordée à la bibliothèque n'est pas suffisante pour justifier l'achat de livres dans le but d'encourager la littérature canadienne, et que l'achat des échanges ne devrait comprendre que des ouvrages à peu près du même genre que ceux que nous recevons des autres pays."

Le sous-comité actuel suggère aussi qu'à l'avenir, lorsque le comité mixte sera disposé à encourager la circulation de quelque ouvrage important d'écrivains canadiens, il devrait le recommander au gouvernement afin qu'une somme soit insérée dans le budget pour en acheter un certain nombre d'exemplaires.

Le tout respectueusement soumis,

D. MacINNES,

Président.

LA BIBLIOTHÈQUE, 17 juin 1895.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ D'AUDITION.

Le sous-comité chargé, par le comité mixte de la Bibliothèque du Parlement pour la session de 1895, de faire l'audition des comptes des recettes et des dépenses de la Bibliothèque pour l'année dernière, présente le rapport suivant:—

Le sous-comité a examiné les comptes, livres et pièces justificatives qui lui ont été soumis par le comptable intérimaire et numérotés 3192 à 3691 (inclusivement), ainsi que les pièces justificatives des lettres de change portant les lettres E de 1893-94 et A à F de 1894-95, respectivement, et a constaté qu'ils correspondent les uns aux autres.

Le sous-comité annexe au présent pour l'information du Parlement, un relevé du compte courant de la Bibliothèque à partir du jour de la dernière audition (1er juin, 1894) à venir au 20 juin 1895, aussi, un état de la dépense faite en achats de livres (classés par sujets pendant la même période).

A. R. McCLELAN,

J. SCRIVER,

N. W. WHITE.

OTTAWA, 27 juin 1895.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 20 juin 1895.

RELEVÉ—classé par sujets—des dépenses pour livres et reliure du 1er juin 1894 au 20 juin 1895, inclusivement.

	S	c.
Religion, Philosophie et Education.....	376	97
Histoire et Biographie.....	3,322	59
Géographie et Voyages.....	576	80
Science.....	563	83
Arts utiles.....	289	30
Beaux-arts.....	239	61
Jeux et amusements.....	35	40
Philologie, Histoire de la Littérature et Bibliographie.....	195	91
Belles-lettres.....	1,253	77
Encyclopédies et Revues.....	966	12
Loi, Histoire constitutionnelle, Documents parlementaires, etc.....	2,338	86
Economie sociale et politique, Statistiques, etc.....	692	67
Almanachs d'adresses.....	57	50
Reliure canadienne.....	1,520	15
Assurance, Commission, Frais de port, etc.....	333	67
Total.....	12,763	15

JOHN SMITH,

Faisant fonction de comptable.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 20 juin 1895.

ÉTAT de la dépense mensuelle, classée sous ses différents titres, du 1er juin 1894 au 20 juin 1895.

	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.		Reliure.	Livres sur l'histoire d'Amérique.	Totaux.					
	Anglais.	Français.								
	\$ c.	\$ c.				\$ c.	\$ c.	\$ c.		
En juin 1894.....	211	79	146	86	352	90	191	55	903	10
Juillet do.....	2,031	04	113	97	86	83	86	83	2,231	84
Août do.....	1,540	85	38	47	70	76	70	76	1,611	61
Septembre do.....	321	62	81	40	34	54	34	02	471	58
Octobre do.....	676	13	833	01	35	31	35	31	1,544	45
Novembre do.....	305	45	38	47	123	52	54	60	522	04
Décembre do.....	784	90	236	00	153	00	51	49	1,225	39
Janvier 1895.....	1,147	72	333	07	23	68	177	32	1,681	69
Février do.....	164	75	145	60	298	19	15	50	624	04
Mars do.....	111	86	16	80	115	81	115	81	244	47
Avril do.....	81	15	80	85	165	05	32	24	359	29
Mai do.....	92	03	558	24	95	11	98	40	843	78
Du 1er juin 1894 au 20 juin 1895.....	67	71	28	60	274	16	129	40	499	87
Total.....	7,536	90	2,612	87	1,520	15	1,093	23	12,763	15

JOHN SMITH,

Faisant fonction de comptable.

BIBLIOTHEQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliure, depuis le 1er juin 1894 au 20 juin 1895.

1894.		\$	c.	1894.		\$	c.
31 mai...	Balance des crédits pour 1893-94, non dépensée à date.....	1,126	73	30 juin...	<i>Dépense—Balance des crédits de 1893-94.</i>		
	Moins—Montant des crédits non dépensés et périmés, 1er juillet 1894:—				Payé pour livres anglais, jusqu'à date.....	211	70
	Reliure.....\$223 50				“ “ français.....	146	86
	Livres sur l'histoire d'Amérique..... 0 13	223	63		“ “ reliure.....	352	90
					“ “ sur l'histoire d'Amérique.....	191	55
1er juillet.	Montant des crédits pour 1894-95—				<i>Dépense—Crédits de 1894-95.</i>		903 10
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.....	12,000	00	20 juin...	Payé pour livres anglais, jusqu'à date.....	7,323	11
	Livres sur l'histoire d'Amérique.....	1,000	00		“ “ français.....	2,466	01
					“ “ reliure.....	1,147	25
					“ “ sur l'histoire d'Amérique.....	901	68
					Dépense totale depuis le 1er juin 1894.....		11,800 05
					Balance des crédits de 1894-95 non encore dépensée.....		12,763 15
							1,139 95
							13,903 10

EXPLICATION DE LA BALANCE NON DÉPENSÉE.

1895.		\$	c.	1895.		\$	c.
20 juin...	Lettres de crédit sur banque de Montréal et lettres de change sur Londres, Ang., reçues à date à compte des crédits de 1894-95.....	11,800	05	20 juin...	Montant total dépensé depuis le 1er juin 1894 pour livres anglais.....	7,323	11
“	Montant dépensé pour livres et reliure.....	2,931	76		“ “ sur l'histoire d'Amérique.....	146	86
“	pour dépenses casuelles.....				Balance des crédits de 1894-95 non encore dépensée.....	2,466	01
	Balance actuelle.....	1,561	82				7,536 90
							2,012 87

RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE.

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

COMPTE COURANT des sommes reçues et déboursées pour livres et reliure, depuis le 1er juin 1894 au 20 juin 1895—*Suite.*

EXPLICATION DE LA BALANCE NON DÉPENSÉE— <i>Suite.</i>		RÉCAPITULATION DE LA DÉPENSE— <i>Suite.</i>	
1895.	\$ cts.	1895.	\$ cts.
June 20...		20 June...	
Ajouter, montant de chèques non soldés (<i>voir</i> liste)	447 00	Montant total dépensé depuis le 1er juin { 1894 pour reliure.....	352 90 1,197 25
Balance en banque (comparer avec état de la banque)	2,008 82	Montant total dépensé depuis le 1er juin { 1894 pour livres sur l'histoire d'Amérique {	191 55 901 68
Balance actuelle (comme ci-dessus)	1,561 82	Total.....	1,520 15
MOINS—Montant des lettres de crédit et des lettres de change en plus des crédits	28 63		1,093 23
Balance restant disponible pour dépenses casuelles	393 24		12,763 15
Balance restant disponible pour livres et reliure	1,139 95		

JOHN SMITH, *Faisant fonction de comptable.*

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

OTTAWA, 20 juin 1895.

LISTE des chèques non soldés tirés sur la banque de Montréal, Ottawa.

Date.	Nom de la personne ou compagnie en faveur de laquelle le chèque a été souscrit.	Numéro.	Montant.
1894.			\$ c.
5 décembre	Société Historique du Nouveau-Brunswick.	3420	1 00
1895.			
25 avril	Sous-secrétaire d'État, Ottawa.	3607	1 53
11 juin	Philéas Gagnon.	3674	8 00
13 "	Editeur-Journal Medico-Légal.	3676	3 00
13 "	Winthrop H. Wade.	3678	3 00
13 "	Crédit du Receveur Général.	3679	7 00
14 "	"	3680	274 16
14 "	C. E. Rouleau.	3681	6 00
17 "	Martin J. J. Griffin, Philadelphie.	3682	21 00
17 "	Rowsell et Hutchinson.	3683	4 00
18 "	G. Baillairgé.	3686	3 00
20 "	Little, Brown et Cie.	3689	110 16
20 "	Berthiaume et Sabourin.	3690	3 00
20 "	D. G. Frances et Cie.	3691	2 15
			447 00

(Signé) JOHN SMITH,

Faisant fonction de comptable.

Alors, sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Scott, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Macdonald (Victoria), a proposé:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre au Sénat un état donnant les noms de toutes les personnes qui ont été mises à la retraite, ou que le gouvernement a décidé de mettre à la retraite, depuis le premier jour de novembre dernier, avec indication de l'âge, du temps de service, des appointements, de l'allocation de retraite et du motif de la mise à la retraite, dans chaque cas,—et mentionnant, dans chaque cas, si la vacance créée doit être remplie ou non, et si elle doit l'être, comment elle le sera.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été :

Ordonné, que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui sont membres du Conseil privé.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le bill (132) intitulé: "Acte remettant en vigueur et modifiant les actes permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (134) intitulé: "Acte à l'effet de légaliser les versements de certaines amendes, dédits et confiscations faits jusqu'ici au fonds du revenu général des Territoires du Nord-Ouest," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer International Radial," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de Kingston à Pembroke," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Perley, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (69) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1895," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (127) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les juges des cours provinciales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir et s'est formée en comité général relativement au bill (135) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Les articles un et deux ont été lus et agréés.

Il a été proposé de faire l'amendement suivant après le deuxième article :

Page 1, ligne 24, après "d'irrigation" insérez les articles A et B.

Article A.

"L'article deux de l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest, chapitre trente des statuts de 1894, est par le présent amendé en ajoutant à la fin du paragraphe (d) ce qui suit: 'et comprend encore tout district d'irrigation incorporé en vertu d'une ordonnance des Territoires du Nord-Ouest.'"

Article B.

“ Les dispositions des articles trente-cinq, quarante-deux et quarante-trois de l’*Acte d’irrigation du Nord-Ouest* ne s’appliqueront à aucun district d’irrigation incorporé en vertu d’une ordonnance des Territoires du Nord-Ouest.”

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été adoptée.

Le troisième article a été lu et amendé comme il suit:—

Page 1, ligne 36, après “fois” insérez: “ou si la fonction d’Orateur devenait vacante, ou si l’Orateur était absent des Territoires après la première réunion de la législature.”

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu’ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l’honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L’ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (130) intitulé: “Acte modifiant de nouveau l’*Acte du service civil*,” ayant été lu,

Sur motion de l’honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l’honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, qu’il soit remis à demain.

La Chambre, conformément à l’ordre du jour, s’est ajournée à loisir, et s’est formée de nouveau en comité général relativement au bill (91) intitulé: “Acte modifiant la loi concernant la pêche du homard.”

(En comité.)

Le premier article a été reconsidéré et amendé de nouveau comme il suit:

Page 1, ligne 13, après “livre” insérez: “ou quatre-vingt-seize boîtes d’une demi-livre.”

Page 2, ligne 14, retranchez “par” et insérez: “pour.”

Page 2, ligne 15, retranchez “chaque” et insérez: “tel.”

Le deuxième article a été lu et agréé.

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L’honorable M. Loughheed a fait rapport, de la part du dit comité, qu’il avait examiné le dit bill en entier, et l’avait chargé d’en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, qu’ils soient reçus maintenant, et

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois par le greffier, ils ont été agréés.

Sur motion de l’honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l’honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu’amendé, soit lu la troisième fois, demain.

Conformément à l’ordre du jour, le bill (126) intitulé: “Acte concernant les traités de commerce qui intéressent le Canada,” a été lu la seconde fois.

Sur motion de l’honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l’honorable M. Robitaille, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (26) intitulé : " Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des banquiers du Canada," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Robitaille

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 10 juillet 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McCallum,	Primrose,
Almon,	Dickey,	McInnes (Victoria),	Prowse,
Armand,	Dobson,	McKay,	Read (Quinté),
Arsenault,	Drummond,	McKindsey,	Reesor,
Baird,	Guévremont,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Kaulbach,	McMillan,	Robitaille,
Bernier,	Kirchhoffer,	Merner,	Scott,
Bolduc,	Landry,	Murphy,	Smith, (sir Frank),
Boucherville, de	Longheed,	O'Donohoe,	Snowball,
Boulton,	Macdonald (L. P.-E.),	Ogilvie,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Sutherland,
Casgrain,	Macfarlane,	Perley,	Vidal,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Wark.
De Blois,	Masson,	Power,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (132) intitulé: "Acte remettant en vigueur et modifiant les actes permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Boulton, secondé par l'honorable M. Clemow, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (82) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de Kingston à Pembroke," a fait rapport qu'il avait examiné le bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 1 ligne 25, retranchez depuis "Kingston" jusqu'à la fin du bill.

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Vidal, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, demain.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (135) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé :

Que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, a proposé, en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé de nouveau en ajoutant, immédiatement après l'article B, ce qui suit comme article C:—

Article C.

“ L'ordonnance de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest No. 6 des Ordonnances de 1894, est par le présent ratifiée et confirmée, et cette ratification et confirmation aura effet à compter du jour de la sanction de la dite ordonnance, à savoir, du septième jour de septembre 1894.”

La question de concours ayant été posée sur la motion en amendement, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question de concours ayant été posée sur la question principale, telle qu'amendée, elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (91) intitulé: “ Acte modifiant la loi concernant la pêche du homard,” tel qu'amendé, ayant été lu,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé en amendement :

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé, en insérant le paragraphe suivant avant le paragraphe a de la troisième section de l'article que le présent bill substitue à la section 10a de l'article premier du chapitre 51 des Statuts de 1894.

“ a¹. Chaque boîte de homard mis en conserves ou préparé en Canada, devra, avant d'être sortie de la fabrique ou établissement où ce homard aura été mis en boîtes, en conserves ou préparé, recevoir une marque, empreinte ou étiquette portant le nom et l'adresse du propriétaire de la fabrique ou établissement, avec l'année où ce homard aura été mis en boîtes, en conserves ou préparé.”

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Dever,	McCallum,	Perley,	Reesor,
Kaulbach,	Pelletier,	Power,	Scott.—9.
Landry,			

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Dickey,	Macdonald (I.P.-E),	Prowse,
Almon,	Dobson,	Macfarlane,	Read (Quinté),
Armand,	Drummond,	MacInnes	Robitaille,
Arsenault,	Guévremont,	(Burlington),	Ross (Président),

Baird,	Lougheed,	Masson,	Smith (Sir Frank),
Bellerose,	McKay,	Merner,	Snowball,
Boucherville, de	McKindsey,	Murphy,	Sutherland,
Bowell	McLaren,	O'Donohoe,	Vidal,
(Sir Mackenzie),	McMillan,	Ogilvie,	Wark.—38.
Casgrain,	Macdonald	Primrose,	
DeBlois,	(Victoria),		

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels il demande son concours.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité de l'Economie Interne et de la Comptabilité du Sénat.

Sur motion de l'honorable M. McKay, secondé par l'honorable M. Dever, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le second rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif à la bibliothèque du parlement.

Sur motion de l'honorable M. Allan, secondé par l'honorable M. Power, il a été Ordonné, qu'il soit adopté.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (69) intitulé: "Acte concernant les listes d'électeurs de 1895."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il.

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (127) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau les Actes concernant les juges des cours provinciales."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington), a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

L'ordre du jour appelant la Chambre à se former en comité général relativement au bill (126) intitulé: "Acte concernant les traités de commerce qui intéressent le Canada," ayant été lu,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé:

Que Son Honneur le président laisse le fauteuil maintenant, et que la Chambre se forme en comité général relativement au dit bill.

L'honorable M. McCallum, secondé par l'honorable M. Boulton, a proposé en amendement:

Que le président ne quitte pas maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme maintenant en comité général, mais que la Chambre se forme en comité sur le dit bill, d'hui en six mois.

La question de concours ayant été posée sur l'amendement à la motion principale, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Boulton,	Merner,	Reesor,	Scott.—6.
McCallum,	Power,		

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Allan,	Clemow,	McKay,	Ogilvie,
Almon,	DeBlois,	McLaren,	Perley,
Armand,	Dever,	McMillan,	Poirier,
Arsenault,	Dickey,	Macdonald,	Primrose,
Baird,	Dobson,	(Victoria),	Prowse,
Bellerose,	Drummond,	Macdonald (I. P.-E.),	Read (Quinté),
Bernier,	Guévremont,	Macfarlane,	Robitaille,
Bolduc,	Kaulbach,	MacInnes,	Smith (Sir Frank),
Boucherville, de	Kirchhoffer,	(Burlington),	Snowball,
Bowell	Landry,	Masson,	Sullivan,
(Sir Mackenzie),	Lougheed,	Murphy,	Vidal.—42,
Casgrain,			

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

La question de concours ayant été posée sur la motion principale, elle a résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Vidal a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre, sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé le bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (136) intitulé : "Acte concernant la radiation d'une hypothèque de Sa Majesté, connue comme l'hypothèque Markland," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (68) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (114) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans la province du Manitoba," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (F) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement, auquel elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 11, après "ligne" insérez ce qui suit comme clauses A, B et C :—

Clause A.

"Le premier paragraphe de l'article trois du chapitre vingt-neuf des Statuts de 1889, qui modifie l'Acte concernant les droits d'auteur, est par le présent abrogé et remplacé par le suivant.—

"3. Si la personne qui a droit à la propriété d'un ouvrage en vertu du dit acte, tel que par le présent modifié, néglige ou manque de se prévaloir de ses dispositions,

ou, après s'être assurée de son droit d'auteur sous son empire, en aucun temps après la première publication en Canada de l'œuvre pour laquelle elle aura ainsi obtenu droit d'auteur, manque d'imprimer et publier en Canada un nombre suffisant d'exemplaires de l'ouvrage pour lequel elle aurait pu obtenir ou aura ainsi obtenu droit d'auteur comme susdit, de manière à répondre à la demande de cet ouvrage en Canada, toute personne domiciliée en Canada pourra obtenir du ministre de l'Agriculture un permis ou des permis d'imprimer et publier ou reproduire cet ouvrage en Canada; mais aucun tel permis ne conférera le droit exclusif d'imprimer et publier ou reproduire quelque ouvrage."

Clause B.

"L'article cinq du dit acte est par le présent modifié en y ajoutant après le mot "existera," dans la dixième ligne, les mots "ou aurait existé si le droit d'auteur eut été obtenu en Canada au sujet de cet ouvrage en vertu des dispositions des articles quatre et cinq du dit acte, tel que par le présent modifié."

Clause C.

"Le dit article cinq est aussi par le présent modifié en y ajoutant les mots suivants: 'pourvu néanmoins qu'à l'égard de tout ouvrage pour lequel un droit d'auteur aura été obtenu en Canada, le Gouverneur en conseil puisse, lorsqu'il sera établi à sa satisfaction que le titulaire de ce droit est en mesure et a, de bonne foi, l'intention, durant le reste du terme que doit encore durer son droit, d'imprimer et publier en Canada un nombre suffisant d'exemplaires de cet ouvrage, de manière à répondre à la demande de cet ouvrage en Canada, révoquer tous permis alors en vigueur pour l'impression et la publication de cet ouvrage; mais cette révocation ne rendra pas illégale la vente et le placement ultérieur, en Canada, des exemplaires de cet ouvrage alors imprimés en vertu du permis ainsi révoqué.'"

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit amendement soit pris en considération par le Sénat, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (M) intitulé: "Acte à l'effet de décider certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique au sujet des terres comprises dans la zone du chemin de fer, en Colombie-Britannique," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec un amendement dans le texte anglais seulement, auquel elle demande son concours.

Le dit amendement ayant été lu par le greffier,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeudi, 11 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Power,
Almon,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Angers,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Armand,	Dobson,	McKindsey,	Read (Quinté),
Arsenault,	Drummond,	McLaren,	Reesor,
Baird,	Guévremont,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bellerose,	Kaulbach,	Merner,	Robitaille,
Bernier,	Kirchhoffer,	Miller,	Scott,
Bolduc,	Landry,	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Boucherville, de	Lougheed,	Murphy,	Snowball,
Boulton.	Macdonald (I.P.-E.),	O'Donohoe,	Sullivan,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Sutherland,
Casgrain,	Macfarlane,	Pelletier,	Thibaudeau,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Perley,	Vidal,
De Blois,	Masson,	Poirier,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. Allan, du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (117) intitulé : "Acte concernant la Chambre de Commerce du district de Montréal," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Desjardins, secondé par l'honorable M. de Boucherville, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p.m.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (82) intitulé : "Acte concernant le chemin de fer de Kingston à Pembroke," a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (136) intitulé : "Acte concernant la radiation d'une hypothèque de Sa Majesté, connue comme l'hypothèque Markland," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (68) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (114) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans la province du Manitoba," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération l'amendement fait par la Chambre des Communes au bill (F) intitulé: "Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur."

Le dit amendement ayant été lu la seconde fois et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé à l'amendement fait au dit bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 12 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	De Blois,	Masson,	Power,
Almon,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Angers,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Armand,	Dobson,	McKindsey,	Read (Quinté),
Arsenault,	Drummond,	McLaren,	Rsid (Caribou),
Baird,	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Bellerose,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bernier,	Kirchhoffer,	Miller,	Smith (sir Frank),
Bolduc,	Landry,	Montplaisir,	Snowball,
Boucherville, de	Lougheed,	Murphy,	Sullivan,
Boulton,	Macdonald (I.P.E.),	Ogilvie,	Sutherland,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Pelletier,	Vidal,
Casgrain,	Macfarlane,	Perley,	Wark.
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son quatrième rapport. Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

CHAMBRE DE COMITÉ,
12 juillet 1895.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatifs aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son quatrième rapport.

Votre comité a examiné les documents suivants et recommande qu'ils ne soient pas imprimés, savoir :—

53a. Réponse à ordre du 3 juin 1895,—Etat indiquant,—1. La quantité de ficelle à lier manufacturée au pénitencier de Kingston, en 1894 ; 2. A qui les ventes ont été faites et le bénéfice, par livre, réalisé par le gouvernement.

54a. Réponse à adresse du 3 juin 1895,—Copie de tous les états fournis au gouvernement du Canada par la Compagnie de chemin de fer et de pont de Frédéricton et Sainte-Marie, des recettes et dépenses de la dite compagnie pendant la période comprise entre le mois d'octobre 1888 et le 30 juin 1889, et pendant les années terminées le 30 juin 1890-91-92-93 et 94.

61e. Réponse à ordre du 25 avril 1894,—Etat donnant la nature de chacune des industries établies dans le comté de Lunenburg, tel qu'indiqué dans les bulletins du recensement de 1891 ; aussi, les noms des divers industriels engagés dans les dites industries respectivement, et le nombre de personnes employées dans chacune des dites industries.

94. Réponse à ordre du 3 juin 1895,—Etat donnant les noms des personnes (s'il en est) qui ont été nommées à un emploi dans le service civil du Canada en vertu du chap. 18, 57-58 Victoria, et les emplois (s'il en est) auxquels elles ont été nommées.

95. Réponse à adresse du 10 juin 1895,—Copie de tous ordres du conseil concernant l'achat d'un emplacement pour un bureau de poste dans la ville de Portage-la-Prairie,

Manitoba; aussi, copie de toutes instructions à M. Daniel Smith et de tous rapports faits par lui concernant le dit emplacement: aussi, copie de toutes pétitions présentées à Son Excellence le Gouverneur général en conseil ou au département des Travaux Publics au sujet du choix d'un emplacement pour le dit bureau de poste.

Votre comité recommande,—d'après le rapport d'un sous-comité chargé de s'enquérir de la demande formulée par M. N. Boulet, de la branche de la distribution, au Bureau de l'Imprimerie,—que vu que son travail est en tout temps plus considérable que lorsqu'il était employé dans le bureau de distribution de la Chambre des Communes, il reçoive la somme de \$1,400 par année à dater du 1er juillet courant, et que pour les services déjà rendus, il lui soit payé une somme de \$150 au lieu d'une augmentation de salaire depuis 1892.

Le tout respectueusement soumis.

ROBERT READ,

Président.

Alors sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat lundi prochain.

L'honorable M. Vidal, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (96) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer International Radial," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Vidal du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (34) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Lougheed, secondé par l'honorable M. Perley, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine, au Canada, a présenté au Sénat une réponse à une adresse du Sénat en date du 17 juin 1895, demandant certains papiers relatifs au scandale de la Baie des Chaleurs.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:

(Voir Documents de la session No. 105.)

L'honorable M. Boulton a proposé :

Que le Sénat du Parlement du Canada, est d'opinion qu'il est de l'intérêt du transport intérieur sur nos grands lacs d'accepter l'invitation du Congrès des États-Unis et de nommer trois commissaires pour rencontrer ceux nommés par le gouvernement des États-Unis dans le but de discuter avec eux les voies et moyens par lesquels les navires océaniques pourraient atteindre la tête de notre navigation intérieure et la flotte de grands navires de nos lacs pourraient avoir accès à l'Océan, en vue de diminuer le coût du transport.

Après débat.

La dite motion a été retirée avec la permission de la Chambre.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (136) intitulé: "Acte concernant la radiation d'une hypothèque de Sa Majesté, connue comme l'hypothèque Markland."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Boulton a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (68) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales."

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (114) intitulé : "Acte modifiant l'Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans la province du Manitoba."

(*En comité.*)

Quelque temps après la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Macdonald (I.P.-E.) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (130) intitulé : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith il a été

Ordonné, qu'il soit remis à lundi prochain,

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (I) intitulé : "Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,
MERCREDI 10 juillet 1895.

Résolu,—Qu'un message soit envoyé au Sénat lui retournant la preuve, etc., faite devant le comité permanent du Sénat, auquel a été référé le bill suivant, savoir :—

Bill I (No 139) intitulé : "Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute.

Ordonné, que le greffier des Communes porte le dit message au Sénat.

Attesté.

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (129) intitulé : "Acte modifiant la loi concernant les pensions des juges des cours provinciales" auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné à lundi prochain, à trois heures de l'après-midi.

Lundi, 15 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Angers,	Dickey,	McKay,	Prowse,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Read (Quinté),
Arsenault,	Guévremont,	Merner,	Reesor,
Baird,	Kaulbach,	Miller,	Reid (Caribou),
Bernier,	Landry,	Montplaisir,	Robitaille,
Bolduc,	Lougheed,	Ogilvie,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	Macdonald (Victoria),	Poirier,	Snowball,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Power,	Sullivan,
De Blois,	Masson,		

PRIÈRES.

L'honorable M. McInnes (Victoria) a appelé l'attention de cette Chambre sur la vacance créée dans le cabinet et a demandé au premier ministre si c'est l'intention de remplir cette vacance en nommant un représentant de la Colombie-Britannique.

Débat.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à mercredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général demain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada a présenté à la Chambre une réponse à une Adresse du Sénat en date du 2 juillet 1895, demandant copie de l'ordre en conseil communiquant à Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba, pour l'information de son gouvernement et de la législature du Manitoba, la pétition et les représentations de leurs Grandeurs les archevêques et évêques canadiens, présentées au Sénat pendant la session dernière

au sujet de la législation scolaire du Manitoba; copie de la réponse du gouvernement du Manitoba au dit ordre en conseil; et aussi, copie de toute correspondance sur ce sujet entre le gouvernement fédéral et le gouvernement du Manitoba.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit:—

(*Voir Documents de la Session No. 20f.*)

Conformément à l'ordre du jour le bill (129) intitulé: "Acte modifiant la loi concernant les pensions des juges des cours provinciales" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. McKay, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Mardi, 16 juillet 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Desjardins,	McCallum,	Poirier,
Angers,	Dever,	McInnes (Victoria),	Power,
Armand,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Arsenault,	Ferguson, (I. P.-E.),	McKindsey,	Prowse,
Baird,	Guévremont,	McLaren,	Read (Quinté),
Bellerose,	Kaulbach,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bernier,	Landry,	Merner,	Robitaille,
Bolduc,	Macdonald (I. P. E.),	Miller,	Scott,
Bowell, (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Smith (sir Frank),
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,	Snowball,
Clemow,	Masson,	Pelletier,	Sullivan,
De Blois,			

PRIÈRES.

L'honorable M. Read (Quinté), du comité permanent des Divorces, a présenté son dix-huitième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le greffier comme suit : —

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 28,
MARDI, 16 juillet 1895.

Le comité permanent des Divorces a l'honneur de présenter son dix-huitième rapport :

Conformément à l'ordre de renvoi rendu par le Sénat le vingt-deux mai dernier, et à la règle 113 du Sénat, votre comité a procédé à l'enquête avec la diligence convenable sur les faits allégués dans le préambule du bill (B) intitulé : "Acte pour faire droit à William Wallace Colton", et a reçu les dépositions des témoins sur ces faits et sur le droit du pétitionnaire au redressement de griefs qu'il demande. Votre comité s'est réuni le 30 et le 31 mai dernier, et le 3, le 4, le 5, le 6 et le 10 juin dernier.

Le pétitionnaire William Wallace Colton et la défenderesse Elizabeth Colton ont comparu en personne devant votre comité et y ont aussi été représentés par leur conseil respectif.

Le pétitionnaire a été interrogé sous serment, et les témoins suivants l'ont été de sa part :

Hernon Sheriff, de Picton, Ontario, teneur de livres ;
Hiram Kendall, de Kingston, Ontario, tanneur et corroyeur ;
Mary Elizabeth Kendall, épouse du dit Hiram Kendall ;
Charles Welch, de Picton, Ontario, peintre d'enseignes ;
Olive Colwell, de Napanee, Ontario, épouse de — Colwell.

La défenderesse a également été interrogée sous serment, et les témoins suivants l'ont été de sa part :

John George Skinner, écuyer, de Kingston, Ontario, avocat ;
Elizabeth Thompson, de Napanee, Ontario, épouse de — Thompson.

Conformément à l'ordre rendu par le Sénat le 31 mai dernier, à la suite de la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité daté du 30 mai, le

pétitionnaire a déposé une somme de \$124 pour payer les frais de voyage de la défenderesse et les honoraires d'un conseil dont elle retenait les services. Cette somme a été employée, conformément aux instructions du Sénat, suivant que votre comité l'a indiqué par deux ordres qu'il a rendus le 4 et le 25 juin dernier. Une balance de \$10 reste à payer par le pétitionnaire pour couvrir le montant total des frais taxés par le comité.

Le 6 juin, le Sénat rendit un ordre basé sur la recommandation suivante contenue dans le quatorzième rapport du comité, présenté le même jour :

“Que le Sénat, par un ordre, oblige le pétitionnaire William Wallace Colton à déposer entre les mains du greffier du Sénat la somme de \$100, pour être employée, suivant que votre comité l'indiquera de temps à autre, à payer les frais raisonnables, taxés par lui, d'assignation et de comparution des témoins qu'il jugera devoir entendre pour et au nom de la défenderesse, Elizabeth Colton.”

Le pétitionnaire ne s'est pas conformé à l'ordre en dernier lieu mentionné, et à la réunion du comité tenue le 10 juin 1895, le conseil du pétitionnaire déclara qu'il avait communiqué cet ordre à son client, mais qu'il n'en avait reçu aucune réponse; le pétitionnaire ne s'est pas présenté au comité, et son conseil n'avait pas reçu instruction de faire le dépôt requis de \$100.

La défenderesse était présente à cette dernière réunion du comité et déclara, par son conseil, qu'elle avait l'intention de procéder à sa défense et de contredire par témoin la preuve faite par le pétitionnaire, mais qu'elle était dans l'impossibilité d'en agir ainsi, n'ayant pas les moyens de payer les dépenses des témoins nécessaires.

Le pétitionnaire n'a comparu depuis, ni en personne, ni par son conseil, pour poursuivre sa demande. Les témoignages de la défenderesse et des témoins produits par elle contredisent les témoignages du pétitionnaire et de ses témoins. Le conseil de la défenderesse a affirmé qu'elle était prête, si les dépenses de ses témoins étaient payées comme le Sénat l'a ordonné, à faire une preuve qui renverserait celle de la demande.

Dans ces circonstances, et vu le refus du pétitionnaire de se conformer à l'ordre du Sénat, le comité, sans exprimer d'opinion sur le mérite du cas, recommande de ne pas donner suite au bill.

Le comité joint à ce rapport les dépositions des témoins interrogés et toutes les pièces produites devant lui.

Le tout respectueusement soumis,

ROBT. READ,

Président intérimaire.

L'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Kaulbach, a proposé : Que le dit rapport soit pris en considération, demain.

Objection ayant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle et elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au bill (130) intitulé : “ Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil.”

(En comitté.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier article ayant été lu,

Il a été proposé que le comité se lève, ce qui a été rejeté.

La question de concours ayant été posée sur le dit premier article, il a été adopté.

Les articles deux à treize inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme il suit :—

Page 3, ligne 33, après “ quatre-vingt-seize ” insérez ce qui suit comme article A.

Article A.

“ Cet acte ne deviendra exécutoire qu'à partir du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.”

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et l'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 4^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Mercredi, 17 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	McInnes (Victoria),	Power,
Angers,	Dickey,	McKay,	Primrose,
Armand,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Prowse,
Bellerose,	Guvremont,	McLaren,	Read (Quinté),
Bernier,	Kaulbach,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bolduc,	Landry,	Merner,	Robitaille,
Boucherville, de	Macdonald (I. P.-E.),	Miller,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Macdonald (Victoria),	Montplaisir,	Smith, (sir Frank),
Casgrain,	MacInnes (Burlington),	Murphy,	Snowball,
Clemow,	Masson,	Ogilvie,	Sullivan,
De Blois,	McCallum,	Poirier,	

PRIÈRES.

L'honorable M. Macdonald (Victoria), du comité permanent des Ordres Permanents, a présenté son quatorzième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Il a été alors lu par le greffier comme suit :—

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ No 8,
MERCREDI, 17 juillet 1895.

Le comité permanent des Ordres Permanents a l'honneur de présenter son quatorzième rapport.

Votre comité a examiné les pétitions de Geo. H. Weatherhead et autres, de Brockville et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de biens-fonds et de garantie d'Ottawa";

De James Armstrong et autres, de la cité de Toronto et autres lieux, demandant un acte qui les constitue en corporation sous le nom de "Compagnie de fidéicommiss de la Puissance," et a constaté que dans chacun de ces cas, les prescriptions du paragraphe (c.) suivant de la 49e règle: "Lorsque le bill demandé doit s'appliquer à plus d'une province, d'un territoire ou d'un district, l'avis se publie dans la *Gazette du Canada* et dans un des principaux journaux de chaque province, territoire ou district où le bill aura son effet," n'ont pas été observées.

Votre comité recommande néanmoins de suspendre cette partie de la règle dans le cas de ces deux pétitions, vu que le comité auquel les bills seront renvoyés pourra veiller à ce que personne n'éprouve de préjudice par suite de cette insuffisance de publicité.

Le tout respectueusement soumis,

W. J. MACDONALD,
Président.

Sur motion de l'honorable M. Macdonald (Victoria), secondé par l'honorable M. Allan, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

L'honorable M. Bellerose, du comité permanent du compte rendu des Débats, a présenté son second rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été lu par le greffier comme suit:—

CHAMBRE DE COMITÉ No 2,
MERCREDI, 17 juillet 1895.

Le comité permanent du compte rendu des Débats a l'honneur de présenter son second rapport:

Votre comité recommande que M. William Smith qui a été ajouté temporairement au personnel des sténographes du Sénat, soit payé pour ses services pendant cette session sur le pied de trente piastres par semaine.

Votre comité recommande aussi que M. Smith soit employé comme sténographe, aux mêmes appointements, pendant la prochaine session, mais avec l'entente que l'on pourra cesser de l'employer en tout temps au cours de la session, après lui avoir donné un avis d'une semaine.

JOS. H. BELLEROSE,
Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat, demain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux Impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

L'ordre du jour appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux Impressions du parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dickey, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Sénat a pris en considération le dix-huitième rapport du comité permanent des Divorces, auquel a été renvoyé le bill (B) intitulé: "Acte pour faire droit à William Wallace Colton."

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Kaulbach, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit adopté.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Jeu*di*, 18 juillet 1895.

Les membres présents étaient:—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Angers,	Dever,	Masson,	Power,
Armand,	Dickey,	McInnes, (Victoria),	Primrose,
Bellerose,	Dobson,	McKay,	Prowse,
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Read (Quinté),
Bolduc,	Guévremont,	McLaren,	Reesor,
Boucherville, de	Kaulbach,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Montplaisir,	Scott,
Clemow,	Macdonald, (I.P.-E.),	Murphy,	Smith (sir Frank),
De Blois,	Macdonald (Victoria),	Ogilvie,	Snowball,
Desjardins,	MacInnes (Burlington),	Poirier,	Sullivan,

PRIÈRES.

L'honorable M. Power a appelé l'attention sur l'insuffisance des pièces présentées le 31 mai dernier, en réponse à une Adresse du Sénat, votée le 11 juillet 1894, portant demande d'un état détaillé des sommes payées pour impressions publiques pendant les années expirées le 30 juin 1883 et le 30 juin 1893, et a demandé au gouvernement s'il va faire préparer une réponse satisfaisante à la dite Adresse ?

Débat.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération le deuxième rapport du comité permanent du compte rendu des Débats.

Sur motion de l'honorable M. Bellerose, secondé par l'honorable M. Armand, il a été

Ordonné, qu'il soit adopté.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (140) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des douanes," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, demain.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (131) intitulé : " Acte modifiant les actes concernant les pénitenciers," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, demain.

Six heures ayant sonné, Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7:30 P.M.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.

Vendredi, 19 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Angers,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Dickey,	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McMillan,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Kaulbach,	Murphy,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Ogilvie,	Smith (sir Frank),
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Snowball,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Power,	Sullivan,
Désjardins,			

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat une réponse à une Adresse du Sénat en date du 3 juin 1895, demandant copie des mémoires, requêtes, représentations adressés au gouvernement par les Commissaires du Havre de Montréal ou par toute autre corporation ou des individus concernant les finances de la dite commission, le coût des travaux en cours d'exécution ou en projet pour l'agrandissement du port de Montréal ainsi que pour les modifications suggérées dans ces travaux ;

Copie des mémoires, plans, rapports, requêtes et correspondance se rapportant à la construction d'un bassin intérieur et d'une cale-sèche dans la partie est du port de Montréal ;

Copie de toutes résolutions passées à ce sujet par la Commission du Havre de Montréal ;

Copie de l'ordre en conseil instituant une commission d'ingénieurs chargée de s'enquérir de la nature et du coût des travaux actuellement en cours d'exécution dans le port de Montréal ; et copie des instructions données par le gouvernement à la dite commission ;

Copie des témoignages ou du résumé des témoignages rendus au cours de l'enquête tenue par la dite commission ;

Copie du rapport de la dite commission et de tout rapport spécial présenté par quelqu'un de ses membres, ainsi que des plans et des états de dépenses accompagnant ces rapports.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 101.)

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

19 juillet 1895.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a reconsidéré la recommandation contenue dans la première clause de son troisième rapport et recommande qu'elle soit amendée en retranchant le mot " trois " dans la seconde ligne et lui substituant le mot " un."

Que la seconde clause du dit rapport soit retranchée.

Que la troisième clause du dit rapport soit amendée en en retranchant le mot "permanent" et lui substituant les mots "pendant cette session," et en retranchant les mots "de \$400 par année" et leur substituant les mots "d'un commis sessionnel."

Il recommande aussi que son quatrième rapport soit amendé en retranchant tous les mots après "courant" dans la 5e ligne du dernier paragraphe du dit rapport.

ROBERT READ,

Président.

Alors, sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que le dit rapport soit pris en considération par le Sénat à sa prochaine séance, en même temps que les deux rapports précédents.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, il a été

Ordonné, que pendant le reste de la session, il y ait deux séances de cette Chambre par jour; la première devant commencer à trois heures et durer jusqu'à six heures de l'après-midi, à moins que la Chambre ne soit ajournée plus tôt; la seconde devant commencer à huit heures du soir et continuer jusqu'à l'ajournement de la Chambre, et que chacune de ces séances soit considérée comme une séance distincte.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (140) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des douanes," a été lu la troisième fois.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du quatrième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à la prochaine séance de cette Chambre.

L'ordre du jour, appelant la prise en considération du troisième rapport du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes, relatif aux impressions du Parlement, ayant été lu,

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Dever, il a été

Ordonné, que la prise en considération du dit rapport soit remise à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (144) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des liquidations," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, li a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de la Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (145) intitulé: "Acte autorisant le Conseil du Trésor à soustraire certaines sociétés de l'opération de l'Acte des assurances," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (143) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I.P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (88) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud (à responsabilité limitée)," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. McKay, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (142) intitulé: "Acte à l'effet d'encourager l'exploitation du plomb argentifère," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I.P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (121) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la représentation de Territoires du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I.P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (51) intitulé: "Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de fidéicommiss de la Puissance," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (75) intitulé: "Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (84) intitulé: "Acte modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (120) intitulé: "Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, à la prochaine séance de cette Chambre.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (46) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Transcanadien," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (105) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie de biens-fonds et de Garantie d'Ottawa," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec le bill (98) intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix," auquel elle demande le concours du Sénat ;

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 18 juillet 1895.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'accepte pas leur amendement au bill (No 87) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la baie de James,"

parce qu'il est à propos de laisser régler en la manière prescrite par l'Acte des chemins de fer, la question du drainage nécessité par la construction des voies ferrées constituées par le parlement du Canada.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Résolu, que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au bill (87) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la baie de James," que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 18 juillet 1895.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre n'accepte pas leur amendement au bill (No 80) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," parce qu'il est à propos de laisser régler en la manière prescrite par l'Acte des chemins de fer, la question du drainage nécessité par la construction des voies ferrées constituées par le parlement du Canada.

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Résolu, que le Sénat n'insiste pas sur son amendement au bill (80) intitulé : "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa," que la Chambre des Communes n'a pas agréé.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, dans les termes suivants :—

CHAMBRE DES COMMUNES,

JEUDI, 18 juillet 1895.

Résolu, qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre accepte la clause C de leur premier amendement, et aussi leur second amendement au bill (No 135) intitulé : "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," et qu'elle n'accepte pas les clauses A et B de leur premier amendement pour la raison que les dites clauses ont déjà été incorporées dans un bill passé au cours de la dite session, intitulé : "Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest."

Ordonné, que le greffier de la Chambre porte le dit message au Sénat.

Attesté,

J. G. BOURINOT,

Greffier des Communes.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Résolu, que le Sénat n'insiste pas sur les clauses A et B de leur premier amendement au bill (135) intitulé: "Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest," que la Chambre des Communes n'a pas agréés.

Ordonné, que la dite résolution soit communiquée à la Chambre des Communes par un des maîtres en chancellerie.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (H) intitulé: "Acte concernant la *Shore Line Railway Company*," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été lus par le greffier, comme suit:—

Page 1, ligne 12, retranchez depuis "générale" jusqu'à la fin du premier article et insérez les articles A, B, C, D, E, F, G qui suivent:

A.

La compagnie telle que présentement organisée et constituée par une loi de la province du Nouveau-Brunswick, est déclarée être corporation relevant de l'autorité législative du parlement du Canada, et le présent acte et l'Acte des chemins de fer du Canada s'appliqueront à la compagnie et à son entreprise au lieu de la dite loi de la province du Nouveau-Brunswick et de l'Acte des chemins de fer du Nouveau-Brunswick; pourvu que rien dans le présent acte ne porte atteinte aux choses faites, aux droits ou privilèges acquis ni aux obligations contractées en vertu de la dite loi de la province du Nouveau-Brunswick avant la sanction du présent acte, la compagnie continuant de posséder tous tels droits ou privilèges et d'être liée par toutes telles obligations.

B.

Le siège de la compagnie sera établi en la cité de Saint-Jean, province du Nouveau-Brunswick.

C.

Le capital social de la compagnie sera de cinq cent mille piastres et se versera sur appels faits de temps à autre par les directeurs suivant qu'ils le jugeront nécessaire; mais aucune demande de versement ne devra excéder dix pour cent des actions souscrites.

D.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le premier mardi de septembre chaque année.

E.

A cette assemblée les souscripteurs du fonds social qui seront présents et qui auront opéré tous versements dûs sur leurs actions feront choix de cinq directeurs, dont un ou plusieurs pourront être directeurs rétribués.

F.

En sus des obligations ou débetures déjà émises par elle, la compagnie pourra émettre des obligations, débetures ou autres valeurs jusqu'à concurrence de vingt mille piastres par mille du chemin de fer autorisé par l'article deux du présent acte; et ces obligations, débetures ou autres valeurs pourront être émises en proportion seulement de la longueur de chemin construite ou donnée à l'entreprise.

G.

Les travaux à exécuter sur le chemin de fer autorisé par l'article deux du présent acte devront être commencés dans les deux ans et achevés dans les cinq ans de la sanction du présent acte, faute de quoi les pouvoirs qu'il accorde prendront fin et

deviendront nuls quant à telle partie du chemin qui serait alors inachevée.

Page 2, ligne 7, retranchez l'article quatre.

Sur motion de l'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Read (Quinté), il a été

Ordonné, qu'ils soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (82) intitulé: "Acte concernant le chemin de fer de Kingston à Pembroke;"

Aussi le bill (134) intitulé: "Acte à l'effet de légaliser les versements de certaines amendes, dédits et confiscations faits jusqu'ici au fonds du revenu général des Territoires du Nord-Ouest;"

Aussi, le bill (130) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil;"

Aussi, le bill (49) intitulé: "Acte concernant la Compagnie de chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée);"

Aussi, le bill (91) intitulé: "Acte modifiant la loi concernant la pêche du homard;"

Et, aussi le bill (48) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé aux amendements faits par le Sénat aux dits bills, sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (K) intitulé: "Acte à l'effet d'amender l'Acte des Compagnies," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre du jour, s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général sur le bill (131) intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant les pénitenciers."

(En comité.)

Le titre a été lu et remis.

Le premier et le deuxième articles ont été lus et agréés.

Le troisième article ayant été lu, il a été proposé de le biffer, ce qui a été rejeté, et le dit troisième article a été adopté.

Les quatrième, cinquième et sixième articles ont été lus et agréés.

Le septième article ayant été lu, il a été ordonné de le retrancher et d'y substituer ce qui suit:—

"Les articles un, trois et six du présent acte s'appliqueront seulement aux personnes qui seront nommées ou promues à l'avenir à quelque charge ou emploi dans le service du pénitencier."

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson (I.P.-E.), il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable M. Ferguson (I.P.-E.),

Le Sénat s'est ajourné à huit heures du soir.

La Chambre s'est réunie à huit heures du soir.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Angers,	De Blois,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Dever,	McKindsey,	Read (Quinté),
Bellerose,	Dickey,	McLaren,	Reid (Caribou),
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	McMillan,	Scott,
Boucherville, de	Guévremont,	Ogilvie,	Smith (sir Frank),
Bowell (sir Mackenzie),	Kaulbach,	Power,	Snowball,
Clemow,	MacInnes (Burlington),		

L'honorable M. Dickey, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (88) intitulé : " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud (à responsabilité limitée), a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Kaulbach, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (75) intitulé : " Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du

lac Manitoba," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que se greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (46) intitulé : " Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Transcanadien," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. Dickey, du comité permanent des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, auquel a été renvoyé le bill (98) intitulé : " Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec divers amendements, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien les recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit.

Page 3, ligne 16, après " pourra " insérez : " pour les usages et objets susdits."

Page 3, ligne 30, après " (d) " insérez : " Dans le cas où la compagnie achèterait " ou affermerait les propriétés de la Compagnie de pouvoir électrique de Montmorency, comme il est prévu au paragraphe trois de l'article quinze du présent acte, " la compagnie pourra ensuite ".

Les dits amendements ayant été lus une seconde fois et la question de concours ayant été posée sur iceux, ils ont été agréés.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec divers amendements, auquel il demande son concours.

L'honorable M. MacInnes (Burlington), du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (105) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de biens-fonds et de garantie d'Ottawa," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier; et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. MacInnes (Burlington), du comité permanent des Banques et du Commerce, auquel a été renvoyé le bill (100) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de fidéicommiss de la Puissance," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que la 70e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, a pris en considération les troisième, quatrième et cinquième rapports du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, et

Sur motion de l'honorable M. Read (Quinté), secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, qu'ils soient adoptés.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (144) intitulé: "Acte modifiant de nouveau l'Acte des liquidations," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, seconde par Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill,

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Primrose a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce dit bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (145) intitulé : " Acte autorisant le Conseil du Trésor à soustraire certaines sociétés de l'opération de l'Acte des Assurances," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (143) intitulé : " Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (142) intitulé : "Acte à l'effet d'encourager l'exploitation du plomb argentifère," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (121) intitulé : "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la représentation dans les Territoires du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Ferguson (I. P.-E.), secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (51) intitulé : " Acte à l'effet de modifier de nouveau le Code criminel, 1892," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Titre lu et remis.

La première clause ayant été lue, il est proposé qu'elle soit modifiée comme suit :

Page 10, ligne 22, après le mot " procès " insérez ce qui suit :

" Article 727. En ajoutant le paragraphe 3 suivant :

" 3.—Il ne sera pas nécessaire que le jury soit unanime mais, après quatre heures de délibération, onze jurés sur douze pourront rendre un verdict qui aura, à toutes fins, le même effet qu'un verdict auquel tous les jurés auraient donné leur assentiment.

" 728. En insérant après le mot " s'entendre," dans la seconde ligne, les mots " tel que prévu dans l'article précédent."

La question ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans la négative, et la première clause a été agréée.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Snowball, a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois à la prochaine séance de cette Chambre.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (84) intitulé : " Acte modifiant l'Acte constitutif de la Cour Suprême de l'Ordre Indépendant des Forestiers," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Primrose, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité permanent des Banques et du Commerce.

Conformément à l'ordre du jour, le bill (120) intitulé : " Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord-Ouest," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelques temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera ce soir, il reste ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné à demain à onze heures de l'avant-midi.

Samedi, 20 juillet 1895.

Le Sénat s'est réuni à onze heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Angers,	Dever,	McKindsey,	Read (Quinté),
Armand,	Dickey,	McMillan,	Reid (Caribou),
Bernier	Ferguson (I.P.-E.),	Ogilvie,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Kaulbach,	Power,	Smith (sir Frank),
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Primrose,	Snowball,
De Blois,	McInnes (Victoria),		

PRIÈRES.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier pour rapporter le bill (98) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix," et informer cette Chambre qu'elle a agréé les amendements faits par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (147) intitulé: "Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte du Revenu de l'Intérieur," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le 4^e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été alors lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier avec un bill (148) intitulé: "Acte concernant la prime sur le sucre de betterave," auquel elle demande le concours de cette Chambre.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En Comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Dever a fait rapport, de la part du comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes, par son greffier, avec un bill (146) intitulé: "Acte à modifiant le tarif des douanes, 1894," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte audit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(En comité.)

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Bernier a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé :

Que lorsque la Chambre s'ajournera elle reste ajournée à deux heures et demie de cette après-midi.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'ordre du jour appelant la troisième lecture du bill (51) intitulé : " Acte modifiant de nouveau le Code criminel, 1892," ayant été lu,

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé :

Que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Power, secondé par l'honorable M. Scott, a proposé :

Que le bill ne soit pas lu pour la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé comme suit :

Page 10, ligne 22, après le mot " procès " insérez ce qui suit :

" Article 727. En ajoutant le paragraphe 3 suivant :

" 3.—Il ne sera pas nécessaire que le jury soit unanime mais, après quatre heures de délibération, sept jurés sur douze pourront rendre un verdict qui aura, à toutes fins, le même effet qu'un verdict auquel tous les jurés auraient donné leur assentiment.

" 728. En insérant après le mot " s'entendre," dans la seconde ligne, les mots " tel que prévu dans l'article précédent.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, elle a été, sur division, résolue dans la négative.

La question ayant été posée sur la motion principale elle a été résolue dans l'affirmative, et

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné à deux heures et demie cet après-midi.

La Chambre s'est réunie à deux heures et demie.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Angers,	Dever,	McInnes (Victoria),	Reesor,
Armand,	Dickey,	Ogilvie,	Reid (Caribou),
Bernier,	Ferguson (I.P.E.),	Power,	Scott,
Bowell, (sir Mackenzie),	Kaulbach,	Primrose,	Smith (sir Frank),
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Reed (Quinté),	Snowball,
De Blois,			

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (149) intitulé: "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 jour de juin 1896 et pour d'autres objets liés au service public," auquel elle demande le concours du Sénat.

Le dit bill a été lu la première fois.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 41e rsgle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle se rapporte au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, maintenant.

Le dit bill a été lu la seconde fois, en conséquence.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois, maintenant. /

Le dit bill a été alors lu la troisième fois, en conséquence.

La question a été posée, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :—

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 20 juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle du Sénat pour proroger la session du parlement du Canada samedi, le 20 juillet, à cinq heures et demie de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR GORDON,

Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Président du Sénat,
Etc., etc., etc.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (No 131) intitulé: "Acte modifiant les Actes concernant les pénitenciers," et pour informer cette Chambre qu'elle a agréé l'amendement fait par le Sénat au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill (150) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Winnipeg et du Grand-Nord," auquel elle demande le concours du Sénat.

L'honorable M. MacInnes (Burlington), secondé par l'honorable M. Clemow, a proposé:

Que le dit bill ne soit pas lu la première fois, maintenant, mais qu'il soit lu la première fois d'hui en trois mois.

Après débat.

Six heures ayant sonnées Son Honneur le Président a quitté le fauteuil pour le reprendre à sept heures et demie.

7.30 p. m.

La Chambre a repris le débat ajourné sur la motion de l'honorable M. MacInnes (Burlington) a savoir: "Que le dit bill ne soit pas lu la première fois, maintenant, mais qu'il soit lu la première fois d'hui en trois mois."

Après un nouveau débat.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, la Chambre s'est divisée, et les noms ayant été demandés, ils ont été pris comme suit:

CONTENTS:

Les honorables messieurs

Dever, McInnes (Victoria),	MacInnes (Burlington),	Power, Reesor,	Reid (Caribou), Scott.—7.
-------------------------------	---------------------------	-------------------	------------------------------

NON CONTENTS:

Les honorables messieurs

Angers, Bernier, Bowell (Sir Mackenzie)	De Blois, Ferguson (I.P.-E.), Kaulbach,	Primrose, Read (Quinté), Ross (Président),	Smith (Sir Frank) Snowball.—11.
---	---	--	------------------------------------

Ainsi, elle a été résolue dans la négative.

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé:

Que la 41^e règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'il s'agit du dit bill.

Objection ayant été faite à la dite motion,

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été.

Ordonné, que le dit bill soit lu la seconde fois, lundi prochain.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé:

Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui elle reste ajournée à lundi prochain, à dix heures du matin.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative et il a été.

Ordonné, en conséquence.

Alors sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est alors ajournée à lundi prochain à dix heures du matin.

Lundi, 22 juillet 1895.

La Chambre s'est réunie à dix-heures de l'avant-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Angers,	Dickey,	Murphy,	Reid (Caribou),
Bernier,	Ferguson, (I.P.-E.)	Power,	Scott,
Bowell, (sir Mackenzie),	Kaulbach,	Primrose,	Smith (sir Frank),
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Read (Quinté),	Sullivan,
Dever,	McInnes (Victoria),	Reesor,	

PRIÈRES.

Conformément à l'ordre du jour le bill (150) intitulé: " Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnepeg," a été lu la seconde fois.

La question ayant été soulevée que l'article 4 du bill était hors d'ordre,

Son Honneur le Président a décidé que le dit article est hors d'ordre parce qu'une disposition qui concerne un acte privé et des intérêts privés ne peut proprement former partie d'un bill public.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le 41^e règle de cette Chambre soit suspendue, en tant qu'il s'agit du dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, maintenant.

Conformément à l'ordre, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est formée en comité général relativement au dit bill.

(*En comité.*)

Le titre a été lu et remis.

Le préambule a été lu et remis.

Le premier et le second articles ont été lus et agréés.

Le troisième article ayant été lu, il a été proposé de l'amender comme suit :

Page 2, ligne 7, après " compagnie " insérez : " constituée," ce qui a été rejeté, et le dit troisième article a été adopté.

Le quatrième article a été biffé.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. MacInnes (Burlington) a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement.

Le dit amendement a été lu par le greffier et la question de concours ayant été posée sur celui, il a été agréé.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, a proposé que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

L'honorable M. Scott, secondé par l'honorable M. Power, a proposé que le dit bill ne soit pas lu la première fois maintenant, mais qu'il soit renvoyé de nouveau à un comité général pour être amendé comme suit :—

“ Pourvu de plus que la subvention annuelle de \$80,000 pour le transport d'hommes, d'approvisionnements et de malles à la rivière Saskatchewan, ou la subvention annuelle de \$40,000 pour la construction d'une moitié de la voie ferrée, ne soit point payée à la compagnie au cas où celle-ci manquerait ou cesserait de tenir en activité la ligne entière ou moitié de la ligne, si une moitié seulement en est construite; et la subvention afférente à la ligne entière ou à la moitié de la ligne, suivant le cas, ne sera payée que pour le temps pendant lequel le chemin de fer sera entretenu et exploité à la satisfaction du gouverneur en Conseil.”

La question de concours ayant été posée sur la dite motion en amendement, la Chambre s'est divisée et les noms ayant été demandés ils ont été pris comme suit :—

CONTENTS :

Les honorables messieurs

Dever,	MacInnes	Power,	Scott.—6.
McInnes (Victoria),	(Burlington),	Reesor,	

NON-CONTENTS :

Les honorables messieurs

Angers,	Clemow,	Primrose,	Smith (Sir Frank),
Bernier,	Ferguson (I.P.-E.),	Read (Quinté),	Sullivan.—11.
Bowell	Murphy,	Ross (Président),	
(Sir Mackenzie),			

Ainsi elle a été résolue dans la négative.

La question ayant été posée sur la motion principale elle a été résolue dans l'affirmative.

Le dit bill a été lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement auquel il demande son concours.

Alors sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est alors ajourné.

La Chambre s'est réunie à trois heures de l'après-midi.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président.

Les honorables messieurs

Angers,	Dickey,	Ogilvie,	Reid (Caribou),
Bowell (sir Mackenzie),	Guévremont,	Power,	Scott,
Clemow,	MacInnes (Burlington),	Primrose,	Smith (sir Frank),
Desjardins,	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),	Sullivan,
Dever,	Montplaisir,		

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill (150) intitulé : "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Grand-Nord de Winnepeg," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat une réponse à une Adresse du Sénat en date du 3 juillet 1895, pour copie des pétitions demandant la construction de nouvelles voies ferrées dans l'Île du Prince-Edouard ; copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le coût estimatif des travaux à exécuter, sur les frais d'exploitation et sur le revenu probable des embranchements projetés, ainsi que sur l'accroissement de recettes du chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard, qui devrait résulter de la mise en activité de tels embranchements.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la session No 103a.)

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très honorable Sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen ; vicomte de Formartine, baron de Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Écosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, dans le comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Écosse ; Gouverneur général du Canada, étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huisier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre " que c'est le " plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, " dans la salle du Sénat."

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le greffier de la Couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés, comme suit :—

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer Central de Sainte-Catherine à Niagara et à l'effet de changer le nom de la compagnie en celui de Compagnie du chemin de fer de Niagara, Hamilton et Pacifique.

Acte à l'effet de constituer en corporation Gilmour et Hughson (à responsabilité limitée).

Acte constituant en corporation la Compagnie de pouvoir hydraulique et d'estacades des Grandes-Chutes.

Acte à l'effet de modifier le chapitre dix des statuts de 1892, concernant les Commissaires du havre de Trois-Rivières.

Acte modifiant de nouveau l'Acte d'inspection générale.

- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des assurances.
- Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet d'encourager le développement des pêches maritimes et la construction de navires de pêche.
- Acte modifiant l'Acte concernant certaines délinquantes dans la province de la Nouvelle-Ecosse.
- Acte constituant en corporation la Compagnie d'Assurance d'Ontario contre les accidents.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer d'Oshawa.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des pêcheries.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des travaux publics.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte concernant la constitution des chambres de commerce.
- Acte concernant la Compagnie du pont suspendu de Clifton.
- Acte modifiant de nouveau l'Acte à l'effet de répartir de nouveau la représentation à la Chambre des Communes.
- Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des Sauvages.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des terres fédérales.
- Acte constituant en corporation la Compagnie de force motrice d'Hamilton et du lac Érié.
- Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte du service civil.
- Acte constituant en corporation l'Association sur la vie des Marchands du Canada.
- Acte remettant en vigueur et modifiant les actes permettant à la cité de Winnipeg d'utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine.
- Acte concernant les listes d'électeurs de 1895.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau les actes concernant les juges des cours provinciales.
- Acte concernant les traités de commerce qui intéressent le Canada.
- Acte à l'effet de décider certaines questions pendantes entre les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique au sujet des terres comprises dans la zone du chemin de fer en Colombie-Britannique.
- Acte concernant la chambre de commerce du district de Montréal.
- Acte modifiant l'Acte concernant les droits d'auteur.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer International Radial.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Hamilton et Buffalo.
- Acte concernant la radiation d'une hypothèque de Sa Majesté, connue comme l'hypothèque Markland.
- Acte modifiant de nouveau l'Acte des élections fédérales.
- Acte modifiant l'Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans la province du Manitoba.
- Acte pour faire droit à Julia Ethel Chute.
- Acte modifiant la loi concernant les pensions des juges des cours provinciales.
- Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des douanes.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de la Baie de James.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa.
- Acte modifiant de nouveau les Actes concernant les Territoires du Nord-Ouest.
- Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Dominion-Atlantic.
- Acte modifiant la loi concernant la pêche du homard.
- Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis (à responsabilité limitée).
- Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil.
- Acte à l'effet de légaliser les versements de certaines amendes, dédits et confiscations faits jusqu'ici au fonds du revenu général des Territoires du Nord-Ouest.

Acte concernant le chemin de fer de Kingston à Pembroke.

Acte modifiant l'Acte des Compagnies.

Acte concernant la *Shore Line Railway Company*.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Rive Sud (à responsabilité limitée).

Acte à l'effet de remettre en vigueur et modifier l'Acte concernant la Compagnie de chemin de fer et de canal du lac Manitoba.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer trans-canadien.

Acte constituant en corporation la Compagnie de biens-fonds et de garantie d'Ottawa.

Acte constituant en corporation la Compagnie de fidéicommis de la Puissance.

Acte modifiant de nouveau l'Acte des liquidations.

Acte autorisant le conseil du trésor à soustraire certaines sociétés à l'opération de l'Acte des assurances.

Acte modifiant de nouveau l'Acte concernant le Sénat et la Chambre des Communes.

Acte à l'effet d'encourager l'exploitation du plomb argentifère.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte de la représentation des Territoires du Nord-Ouest.

Acte modifiant l'Acte d'irrigation du Nord Ouest.

Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte du Revenu de l'intérieur.

Acte modifiant l'Acte du tarif des douanes, 1894.

Acte concernant le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix.

Acte concernant la prime sur le sucre de betterave.

Acte modifiant de nouveau le Code Criminel, 1892.

Acte modifiant les Actes concernant les pénitenciers.

Acte concernant la Compagnie du chemin de fer le Grand-Nord de Winnipeg.

A ces bills, la sanction royale a été donnée par le greffier de cette Chambre dans les termes suivants :—

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.”

Alors, l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général comme suit :

“ QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

“ Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

“ Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

‘ Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour l'exercice expirant le 30 juin 1896, et pour d'autres objets liés au service public, que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.’

A ce bill la sanction royale a été donnée dans les termes suivants :

“ Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill.”

Après quoi il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la cinquième session du septième parlement de la Puissance par le discours suivant :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

En terminant cette session du parlement, je suis heureux de vous féliciter de l'activité et du zèle dont vous avez fait preuve dans vos travaux.

La législation nécessaire ayant été passée, le traité de commerce avec la France, dont on peut espérer d'excellents résultats, sera mis en vigueur, par proclamation, aussitôt qu'il aura été ratifié.

Les négociations avec Terre-Neuve, dont il a été fait mention à l'ouverture de la session, n'ont conduit, j'ai le regret de le dire, à aucune solution définitive pour le présent.

La réponse de la législature provinciale de Manitoba à l'ordre réparateur adressé par mon gouvernement le 21 mars dernier, a été considéré de nature à justifier le renvoi à la session prochaine de toute action ultérieure.

J'ai vu avec plaisir l'octroi voté par le parlement pour aider au fonds souscrit par la population du Canada en faveur de la famille de feu le Très Honorable Sir John Thompson.

Les amendements faits à la loi relative au service civil produiront, il faut l'espérer, plus d'efficacité et une plus grande économie dans le service public.

Les travaux législatifs de la session auront pour effet, je l'espère, une meilleure administration de la loi criminelle, plus de développement dans les affaires commerciales et dans les communications par chemins de fer et réseaux télégraphiques.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Je vous remercie pour les subsides que vous avez généreusement votés pour le service public de l'année courante.

Honorables Messieurs du Sénat, et Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous relevant de vos devoirs, je fais des vœux pour que vous constatiez à votre retour parmi la population que vous représentez la continuation de la prospérité qui a signalé le commencement de l'année.

L'ORATEUR du Sénat alors dit :

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

C'est le plaisir de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL, que ce parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le trente-unième jour d'août prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence, prorogé jusqu'à samedi, le trente-unième jour d'août prochain.

SÉNATEURS DU CANADA.

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

5e SESSION, 7e PARLEMENT, 58-59 VICTORIA.

1895.

L'HONORABLE J. J. ROSS, PRÉSIDENT.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
DAVID REESOR	King.....	Yorkville, Ont.
SIR DAVID LEWIS MACPHERSON, C. C. M. G.	Saugeen	Toronto.
GEORGE WILLIAM ALLAN.....	York.....	Toronto.
JOSEPH F. ARMAND.....	Repentigny.....	Rivière-des-Prairies, P. Q.
JEAN BAPTISTE GUÉVREMONT.....	Sorel.....	Sorel, P. Q.
ROBERT B. DICKEY.....	Amherst.....	Amherst, N.-E.
WILLIAM MILLER.....	Richmond	Arichat, N.-E.
DAVID WARK.....	Frédéricton	Frédéricton, N.-B.
ABNER REID McCLELAN.....	Hopewell	Riverside, Co. Albert, N.-B.
JAMES DEVER.....	M. Sr. Saint-Jean...	Saint-Jean, N.-B.
ALEXANDER MACFARLANE.....	Wallace	Wallace, N.-E.
SIR FRANK SMITH, C.C.M.G.	Toronto	Toronto.
ROBERT READ.....	Quinté	Belleville, Ont.
JOHN SUTHERLAND.....	Kildonan	Winnipeg, Manitoba.
WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria, C.-B.....	Victoria, C.-B.
HENRY A. N. KAULBACH	Lunenburg	Lunenburg, N.-E.
MATTHEW HENRY COCHRANE... ..	Wellington	Compton, P. Q.
ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia	Sarnia, Ont.
JOSEPH HYACINTHE BELLEROSE.....	DeLanaudière	St-Vincent de Paul, P. Q.
RICHARD WILLIAM SCOTT	Ottawa.....	Ottawa.
JAMES D. LEWIN.....	Saint-Jean.	Saint-Jean, N.-B.
LAURENCE GEOFFREY POWER.....	M. Sr. Halifax.....	Halifax, N.-E.
C. A. P. PELLETIER. C. M. G.....	Grandville	Québec.
JOSEPH ROSAIRE THIBAudeau	Rigaud.....	Montréal.
C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C. M. G.....	Montarville	Boucherville, P. Q.
WILLIAM J. ALMON.....	M. Jr. Halifax	Halifax, N.-E.
THOMAS MCKAY.....	Truro	Truro, N.-E.
ALEXANDER W. OGILVIE	Alma.....	Montréal.
DONALD MACINNES.....	Burlington	Hamilton, Ont.
THOS. R. McINNES	New-Westminster.	Victoria, C.-B.
JOHN O'DONOHUE	Erié	Toronto.
P. A. DE BLOIS.....	La Salle	Mastai, P. Q.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ELECTORALES	RÉSIDENCES.
L'honorable		
DONALD McMILLAN.....	Alexandria	Alexandria, Ont.
GEORGE C. McKINDSEY.....	Milton.....	Milton, Ont.
WILLIAM McDONALD.....	Cap Breton..	Little Glace Bay, N.-E.
JOSEPH BOLDOC.....	Lauson	Tring, P.Q.
THÉODORE ROBITAILLE	Golfo.....	New-Carlisle, P.Q.
JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie	Barrie, Ont.
MICHAEL SULLIVAN.	Kingston	Kingston, Ont.
FRANCIS CLEMOW.	Rideau	Ottawa.
PASCAL POIRIER	Acadie.....	Shediac, N.-B.
SAMUEL MERNER.....	Hamburg	New-Hamburg, Ont.
CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor	Windsor, Ont.
LACHLAN MCCALLUM.....	Monck	Stromness, Ont.
WILLIAM E. SANFORD.....	Hamilton.....	Hamilton, Ont.
J. J. ROSS (<i>Président</i>).....	De la Durantaye...	Ste-AnnedelaPérade, P.Q.
WILLIAM DELL PERLEY.	Wolseley.	Wolfe Creek, Wolseley, T.N.-O.
JAMES REID.	Caribou	Quesnelle, C.-B.
EVAN JOHN PRICE.....	Laurentides	Québec.
GEORGE A. DRUMMOND.	Kennebec.....	Montréal.
EDWARD MURPHY.....	Victoria	Montréal.
SAMUEL PROWSE	King.....	Murray Harbour, I.P.-E.
CHARLES ARKEL BOULTON.....	Marquette.....	Shellmouth, Manitoba.
JAMES ALEXANDER LOUGHEED...	Calgary	Calgary, T.N.-O.
LOUIS FRANÇOIS RODRIQUE MASSON.	Mille-Isles	Terrebonne, P.Q.
PETER McLAREN.....	Perth..	Perth, Ont.
HIPPOLYTE MONTPLAISIR.....	Shawinegan	Cap de la Madeleine, P.Q.
JABEZ B. SNOWBALL.....	Chatham.	Chatham, N.-B.
ANDREW A. MACDONALD	Charlottetown	Charlottetown, I.P.-E.
JOHN DOBSON.....	Lindsay	Lindsay, Ont.
A. C. P. LANDRY.....	Stadacona	Mastai, P.Q.
JOHN FERGUSON.....	Welland	Toronto, Ont.
ALPHONSE DESJARDINS.....	De Lorimier	Montréal.
THOMAS ALFERD BERNIER.....	Saint-Boniface	St-Boniface, Manitoba
CLARENCE PRIMROSE.....	Pictou	Pictou, N.-E.
SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G...	Hastings.....	Ottawa, Ont.
AUGUSTE RÉAL ANGERS.	LaVallière	Ottawa, Ont.
JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Selkirk	Brandon, Manitoba.
DONALD FERGUSON	Queen..	Charlottetown, I.P.-E.
KENNEDY F. BURNS	Gloucester	Bathurst, N.-B.
JOSEPH OCTAVE ARSENAULT.....	Prince.....	Abram's Village, I.P.-E.
GEORGE THOMAS BAIRD	Victoria.....	Perth Centre, N.-B.

LISTE DES SÉNATEURS

PAR

PROVINCES

ONTARIO—24.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
1. DAVID REESOR	Yorkville.
2. SIR DAVID LEWIS MACPHERSON, C.C.M.G.	Toronto.
3. GEORGE WILLIAM ALLAN	Toronto.
4. SIR FRANK SMITH, C.C.M.G.	Toronto.
5. ROBERT READ (Quinté).....	Belleville.
6. ALEXANDER VIDAL.....	Sarnia.
7. RICHARD WILLIAM SCOTT.....	Ottawa.
8. DONALD MACINNES (Burlington).....	Hamilton.
9. JOHN O'DONOHUE.....	Toronto.
10. DONALD McMILLAN.....	Alexandria.
11. GEORGE C. MCKINDSEY	Milton.
12. JAMES ROBERT GOWAN, C.M.G.....	Barrie.
13. MICHAEL SULLIVAN.....	Kingston.
14. FRANCIS CLEMOW.....	Ottawa.
15. SAMUEL MERNER ..	New-Hamburg.
16. CHARLES EUSÈBE CASGRAIN.....	Windsor.
17. JACHLAN MCCALLUM.....	Stromness.
18. WILLIAM E. SANFORD	Hamilton.
19. PETER MCLAREN ..	Perth.
20. JOHN DOBSON.....	Lindsay.
21. JOHN FERGUSON.....	Toronto.
22. SIR MACKENZIE BOWELL, C.C.M.G.	Ottawa.
23. Vacant.....	
24. Vacant.....	

QUÉBEC—24.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ÉLECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable		
1. JOSEPH F. ARMAND.....	Repentigny.	Rivière-des-Prairies.
2. JEAN-BAPTISTE GUÉVREMONT.....	Sorel.	Sorel.
3. MATTHEW HENRY COCHRANE..	Wellington.	Compton.
4. JOSEPH HYACINTHE BELLEROSE.....	DeLanaudière.	St-Vincent de Paul.
5. C. A. P. PELLETIER, C.M.G.....	Grandville.	Québec.

QUÉBEC—Fin.

SÉNATEURS.	DIVISIONS ELECTORALES.	RÉSIDENCES.
L'honorable.		
6. JOSEPH ROSAIRE THIBAUDEAU	Rigaud.	Montréal.
7. C. E. BOUCHER DE BOUCHERVILLE, C. M. G.	Montarville.	Boucherville.
8. ALEXANDER W. OGILVIE.	Alma.	Montréal.
9. P. A. DEBLOIS.	La Salle.	Mastai.
10. JOSEPH BOLDOC.	Lauzon.	Tring.
11. THÉODORE ROBITAILLE.	Goife.	New-Carlisle.
12. JOHN JONES ROSS (<i>Président</i>).....	De la Durantaye.	Ste-Annede la Péraide
13. EVAN JOHN PRICE.	Laurentides.	Québec.
14. GEORGE A. DRUMMOND.	Kennebec.	Montréal.
15. EDWARD MURPHY.	Victoria.	Montréal.
16. LOUIS FRANÇOIS RODRIQUE MASSON...	Mille-Isles.	Terrebonne.
17. HIPPOLYTE MONTPLAISIR.	Shawinigan.	Cap de la Madeleine.
18. A. C. P. LANDRY.	Stadacona.	Mastai.
19. ALPHONSE DESJARDINS.	De Lorimier.	Montréal.
20. AUGUSTE RÉAL ANGERS.	La Vallière.	Ottawa.
21. Vacant.	Bedford.	
22. Vacant.	Inkerman.	
23. Vacant.	Rougemont.	
24. Vacant.	DeSalaberry.	

NOUVELLE-ECOSSE—10.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
1. ROBERT B. DICKEY.	Amherst.
2. WILLIAM MILLER.	Arichat.
3. ALEXANDER MACFARLANE	Wallace.
4. HENRY A. N. KAULBACH.	Lunenburg.
5. LAURENCE GEOFFREY POWER.	Halifax.
6. WILLIAM J. ALMON	Halifax.
7. THOMAS MCKAY.	Truro.
8. WILLIAM McDONALD (Cap-Breton) ...	Little Glace Bay.
9. CLARENCE PRIMROSE	Pictou.
10. Vacant	

NOUVEAU-BRUNSWICK—10.

L'honorable	
1. DAVID WARK.	Frédéricton.
2. ABNER REID MCCLELAN.	Riverside.
3. JAMES DEVER.	Saint-Jean.
4. JAMES D. LEWIN.	Saint-Jean.

NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.

SÉNATEURS.	RÉSIDENCES.
L'honorable	
5. PASCAL POIRIER.....	Shédiac.
6. JABEZ B. SNOWBALL.....	Chatham.
7. KENNEDY F. BURNS.....	Bathurst.
8. George Thomas Baird.....	Perth Centre.
9. Vacant.....	
10. Vacant.....	

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD—4.

L'honorable	
1. SAMUEL PROWSE.....	Murray Harbour.
2. ANDREW A. MACDONALD.....	Charlottetown.
3. DONALD FERGUSON.....	Marshfield.
4. JOSEPH OCTAVE ARSENAULT.....	Abram's Village.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—3.

L'honorable	
1. WILLIAM JOHN MACDONALD.....	Victoria.
2. THOMAS R. McINNES.....	Victoria.
3. JAMES REID (Caribou).....	Quesnelle.

MANITOBA—4.

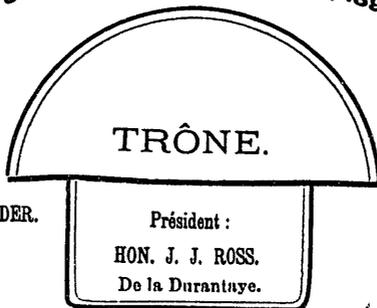
L'honorable	
1. JOHN SUTHERLAND.....	Winnipeg.
2. CHARLES ARKEL BOULTON.....	Shellmouth.
3. THOMAS ALFRED BERNIER.....	Saint-Boniface.
4. JOHN NESBITT KIRCHHOFFER.....	Brandon.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—2.

L'honorable	
1. WILLIAM DELL PERLEY.....	Wolseley.
2. JAMES ALEXANDER LOUGHEED.....	Calgary.

DIAGRAMME DE LA SALLE DU SÉNAT.

5E SESSION, 7E PARLEMENT, 1895.



Chapelain :

Vén. Archidiacre LAUDER.

HON. MESSIEURS—

HON. MESSIEURS—

Burns Gloucester.										Montplaisir Shawenegan.
Snowball Chatham.	Wark Frédéricton.	Drummond Kennebec.				Desjardins Delorimier.	Arsenault Prince.			Ferguson Queen's.
Guévremont Sorel.	Masson Mille-Isles.	Ogilvie Alma.				Reesor King's.	Ferguson Niagara.			Delbou- cherville. Montarville
DeBlois LaSalle.	Gowan Barrie.	Macpherson Saugeen.				McClelan Hopewell.	Dickey Amherst.			Kirchoffer Brandon.
Bellerose DeLanaudière	Vidal Sarnia.	Smith Toronto.				Scott Ottawa.	Read Quinté.			Perley Wolsey, T.N.O.
Armand Repentigny	MacInnes Burlington.	Bowell Hastings.				Pelletier Grandville.	Power M. sr. Halifax.			Longheed Calgary.
Clemow Rideau.	Sullivan Kingston.	Angers La Vallière				Allan York.	McInnes Victoria, C.-B.			Almon M. jr. Hlfx.
Boulton Marquette.	McMillan Alexandria	Miller Richmond.				Macdonald Victoria, C.-B.	Dever M. sr. St-Jean.			Sutherland Kildonan.
Casgrain Windsor.	McCallum Monck.	Robitaille Golfe.				Macfarlane Wallace.	McKay Truro.			Bernier St-Honiface
Dobson Lindsay.	McKindsey Milton.	Cochrane Wellington				Lewin St-Jean.	Merner Hamburg.			Sanford Hamilton.
Primrose Pictou.	McLaren Perth.	McDonald Cap-Breton.				Kaulbach Lunenburg	Prowse King's.			Reid Caribou.
Baird Victoria, N.-B.	Macdonald I.P.-E	O'Donohoe Erié.				Poirier Acadie.	Murphy Victoria.			
		Thibaudeau Rigaud.				Laudry Stadacona.	Price Laurentides.			
		Bolduc Lauzon.								

E. J. LANGEVIN.

A. A. BOUCHER.

Table du greffier.

Sténographes :
A. et G. HOLLAND.

Serjent-d'armes,
J. DE ST.-D. LE MOINE.

BARRE.

Verge-Noire,
R. E. KIMBER.

Avril 1895.

INDEX

DE

VINGT-NEUVIÈME VOLUME

DES

JOURNAUX DU SÉNAT.

58-59 VICTORIA, 1895.

ACADIE:—Ouvrage intitulé l'—par Édouard Richard, achat recommandé par le comité de la bibliothèque, 201. Adopté 211.

ACIÉRIE, Cie d'—de la Nouvelle-Ecosse:—

Pétition demandant modification de sa charte, 84. Rapportée, 100.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 87. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 94. Rapporté avec amendements, 125. Amendements agréés, 130. Lu 3^e fois et passé, 136. Ordre du Sénat pour faire remettre le contrat produit devant le comité, 161. Amendements agréés par les Communes, 167. S.R., 171. Chap. 91.

ADDINGTON:—Pétition du comté d'—demandant une aide pour l'exposition de Toronto de 1895, 23.

ADRESSES :—

A Son Excellence le Gouverneur général :

En réponse au discours du Trône, 17, 19, 23, 28, 31. Passée, 32. Réponse, 148.

Demandant copie des rapports, etc., au sujet des sciures de bois jetées dans l'Ottawa, 35.

Demandant une exploration de l'Ottawa et de la Gatineau pour évaluer les dommages causés par les sciures de bois, 35.

Pour un état indiquant la quantité de blé livrée à Fort-Williams et à Port Arthur, 47-48.

Pour ordres en conseil relatifs au chemin de fer de la Baie-d'Hudson, 48. Réponse, 53-54.

ADRESSES—*Suite.*

- Pour documents relatifs à l'enquête sur l'administration du pénitencier de New-Westminster, 71-72. Réponse, 178.
- Pour un état indiquant la diminution du revenu causée par les remises de droits sur les exportations, 76.
- Pour documents relatifs au port de Montréal, 82. Réponse, 231.
- Pour correspondance au sujet de la propriété littéraire, 88. Débat remis, 92. Passée, 97. Réponse, 146. *Imprimée*, 190.
- Pour correspondance au sujet du bureau de poste de Victoria, 113.
- Pour papiers relatifs à la condamnation d'un nommé Desjardins, 136.
- Pour papiers contenus dans le rapport du juge Drake de l'enquête du pénitencier de la Colombie-Britannique, 149. Réponse, 178.
- Pour copie des représentations faites par le gouvernement du Manitoba au sujet des écoles avant 1890, 155.
- Pour correspondance entre le clergé protestant et le gouvernement au sujet des écoles du Manitoba, 165.
- Pour papiers relatifs à la communication de la pétition des évêques au gouvernement du Manitoba, 178. Réponse, 222.
- Au sujet de nouvelles voies ferrées dans l'Île du Prince-Edouard, 181. Réponse, 253.
- Pour liste des personnes mises à la retraite, 205.

AGRICULTURE :—Rapport du ministre, 21.

AJOURNEMENTS SPÉCIAUX :—Motions adoptées, 13, 51, 59, 170, 245, 248, 250.

Motion que la Chambre s'ajourne maintenant, 141.

ALBERTA, Cie de chemin de fer et de houille d'—.

Pétition demandant modification de sa charte, 23. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1re fois, 55. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 64. Rapporté, lu 3e fois et passé, 73. S.R., 170. Chap. 45.

ALGOMA, The Sable and Spanish Boom and Slide Company of—(*Voir Sable.*)

ALLIANCE NATIONALE :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 34. Rapportée, 68.

ANGLICANE, Missions de l'Eglise—en Canada. (*Voir Missions.*)

ARSENAULT, L'hon. Joseph Octave :—Nommé sénateur, 9. Présente son bref, 10. Prête serment, 10. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 11.

ASSINIBOINE, Acte autorisant la cité de Winnipeg à utiliser la puissance hydraulique de la rivière :—

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 195. Rapporté, 200. Règles 50 et 54 suspendues, 200. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 205. Rapporté, lu 3e fois et passé, 209. S.R., 254. Chap. 79.

ASSURANCE :—Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 152. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 161. En comité, 165. Rapporté avec amendement, 166. Amendement agréé, 166. Lu 3e fois et passé, 172. Amendement agréé par les Communes, 184. S.R., 254. Chap. 20.

“ Etat des affaires des compagnies d'—sur la vie, 54.

“ Interpellation au sujet de la pratique d'assurer les enfants, 105.

“ Cie d'—Ontario contre les accidents. (*Voir Ontario.*)

“ Cie d'—de l'Est du Canada. (*Voir Est.*)

“ Association de promotion d'assurance du Canada. Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 100.

AUDITEUR GÉNÉRAL :—Rapport de l'—, 54.

Etat des jugements infirmatifs du Bureau de la Trésorerie sur appels de décisions de l'—, 54.

AUTEUR, Droits—Acte modifiant l'Acte concernant les :—

Bill présenté et lu 1re fois, 53. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 64. En comité, 68. Rapporté, 68. Lu 3e fois et passé, 72. Amendé par les Communes, 213. Amendement agréé, 216. S.R., 254. Chap. 37.

Adresse pour correspondance échangée au sujet des droits d'—, 88. Débat remis, 92. Passée, 97. Réponse, 146.

BAIE DES CHALEURS :—Documents relatifs au scandale de la—, 119. Réponse, 219.

BAIRD, l'honorable George Thomas :—Nommé sénateur, 163. Présente son bref, 164. Prête serment, 165. Le greffier certifie qu'il a fait et signé sa déclaration, 165.

BANQUE D'ÉPARGNE SCOLAIRE :—Pétition demandant modification de sa charte, 47. Rapportée, 169.

BANQUIERS, ASSOCIATION SUR LA VIE DES—du Canada :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 38. Rapportée, 134.

Bill reçu et lu 1re fois, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 142. Rapporté avec amendements, 154. Sous-paragraphe (C) de la règle 49 suspendu, 166. Partie des amendements agréés, 166. Renvoyé au comité 166. Rapporté avec amendements, 185. Amendements agréés, 185. Lu 3e fois et passé, 188. Amendements agréés par les Communes, 208. S.R., 254. Chap. 82.

BANQUES, Comité des—et du Commerce :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 27. Adopté, 36. 1er rapport : réduction du quorum, 39. Adopté, 39.

BESTIAUX :—Papiers au sujet de l'interdiction des—, 21.

BÊTES À CORNES :—Taux de fret sur les—expédiées de Montréal aux ports d'Europe, 54.

BEURRE :—Rapport sur le—et le fromage, 21.

BIBLIOTHÈQUE :—Rapport de la—, 15.

Comité de la :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 26. Adopté, 36. Message des Communes faisant connaître les noms des membres du comité, 33. Message du Sénat aux Communes pour le même objet, 37. 1er rapport : sous-comités nommés, 89. Adopté, 90. 2e rapport : échanges et comptabilité, 200. Adopté, 211.

BIENFAISANCE, Société de—canadienne :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 134. (Pour bill voir Malades.)

BIENS-FONDS ET GARANTIE D'OTTAWA, Cie de—. (Voir Ottawa.)

BILLETS FÉDÉRAUX :—Acte modifiant l'Acte des—

Bill reçu et lu 1re fois, 146. Lu 2e fois, 151. Règle 41e suspendue, 151. En comité, 151. Rapporté, lu 3e fois et passé, 151. S.R., 171. Chap. 16.

BILLS :—

Bill lu *pro formâ*, 12.

Délai pour présentation de pétitions pour bills privés, 50.

Délai pour présentation de bills privés, 50.

Délai pour présentation de rapports sur bills privés, 50.

“ **DISCONTINUÉS :—**

Ordre des Forestiers Canadiens, 162.

Faillite, 72.

Divorce de Colton 224, 228.

“ d'Odell, 108.

“ **Comité des—privés :—**Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 27. Adopté, 36. 1er rapport : réduction du quorum, 42. Adopté, 42.

BLÉ :—Adresse demandant un état qui indique la quantité de—livrée à Fort-William et Port-Arthur, 47-48.

BOISSONS ENIVRANTES :—Rapport de la Commission Royale sur les—, 55.

BOULET, N. :—Rapport du comité des Impressions recommandant que son salaire soit augmenté, 217. Adopté, 241.

BRITANNIQUE CANADIENNE, Compagnie de prêt et de placements :—Etat des affaires de la—, 15.

BUFFALO ET FORT-ERIE, Cie du pont de :—Pétition demandant le renouvellement de sa charte, 49. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 146. Rapporté, 159. Règle 41e suspendue, 159. Lu 3e fois et passé, 159. S.R., 171. Chap. 70.

CALGARY à Lethbridge, Cie de chemin de fer et d'irrigation de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 93. Rapportée, 100.

CANADA et du Michigan, Cie du tunnel du :—Pétition demandant l'autorisation de construire un pont et un tunnel, 43. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 56. 2e lecture remise, 64. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 68. Rapporté, lu 3e fois et passé, 73-74. S.R., 170. Chap. 71.

CANADA, The Permanent Reserve Life Association of—, (Voir Permanent.)

CANAUX :—Rapport du département des Chemins de fer et—, 54.

CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTRÉAL :—

Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 195. Rapporté, 200. Règles 50 et 54 suspendues, 200. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 200. Rapporté, lu 3e fois et passé, 215. S.R., 254. Chap. 88.

CHAMBRES DE COMMERCE :—Acte à l'effet de modifier de nouveau la constitution des—.

Bill présenté et lu 1re fois, 140. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 149. En comité, 156. Lu 3e fois et passé, 161. Pas-é par les Communes, 187. S.R., 254. Chap. 17.

CHAMBRE DES COMMUNES, Acte modifiant l'Acte concernant la représentation à la—.

Bill reçu et lu 1re fois, 180. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 186. En comité, 189. Rapporté, lu 3e fois et passé, 189. S.R., 254. Chap. 10.

“ Acte modifiant l'Acte concernant le Sénat et la—. (Voir Sénat.)

CHATHAM, Bureau de commerce de :—Pétition demandant un bureau d'experts de douane, 84.

CHEMINS et réserves de chemins dans Manitoba—.(Voir Manitoba.)

CHEMINS DE FER :—Acte concernant les :—Lu *pro forma*, 12.

“ Télégraphes et Havres, Comité des :—Rapport du comité de sélection nommant les membres, 27. Adopté, 36, 1er rapport : réduction du quorum, 39. Adopté, 39.

“ Rapport du département des—et canaux, 54.

CHÊNES, Cie du pont des :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 34. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1re fois, 56. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 64. Rapporté avec amendements, 95. Amendements agrés, 96. Lu 3e fois et passé, 98. Amendements agrés par les Communes, 132. S.R., 171. Chap. 73.

CHICAGO, Rapport du commissaire du Canada à l'exposition de—, 21.

CHUTE, Julia Ethel :—Pétition demandant un bill de divorce, *in forma pauperis*, 35. 8e rapport du comité des Divorces : sur pétition, 70. Adopté sur division, 78-79. Pétition demandant un bill de divorce, 79. 12e rapport : sur la pétition, 81. Adopté, 91.

Bill présenté et lu 1re fois, 91, 16e rapport : avis et bill signifiés, 140. Adopté, 140. Certificat du greffier, 141. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 142. Rapporté avec amendements, 155. Adopté, 173. Lu 3e fois et passé, 173. Témoignages envoyés aux Communes, 173. Passé par les Communes, 220. Témoignages, envoyés, 220. S.R., 254. Chap. 95.

CLIFTON, Cie du pont suspendu de :—Bill reçu, lu 1re fois et renvoyé au comité des Ordres Permanents, 137. Rapport : règle 54 suspendue, 168. Adopté, 169. Bill placé sur l'ordre du jour, 169. Lu 2e fois et renvoyé au comité Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 179. Rapporté, 188. Règle 70 suspendue, 188. Lu 3e fois et passé, 188. S.R., 254. Chap. 72.

CLINTON, ONT.—Pétition en faveur, de la Cie de force motrice de Hamilton et du lac Eric, 134.

CODE CRIMINEL, Acte à l'effet de modifier de nouveau le :—

Message de la Chambre des Communes demandant au Sénat de former un comité mixte pour examiner le—, 105. Membres du comité nommés, 110. Message aux Communes, 111.

1er Rapport : réduction du quorum, 152. Adopté, 152. 2e rapport : bill rapporté avec amendements, 186.

Bill reçu et lu 1re fois, 233. Lu 2e fois, 244. Règle 41e suspendue, 244. Renvoyé à un comité général, 244. En comité, 244. Rapporté, 244. Amendement proposé et rejeté, 248. Lu 3e fois et passé, 248. S.R., 255. Chap. 40.

Pétition de la Société pour la protection des femmes et des enfants, renvoyée au comité spécial relatif au—, 158.

COLOMBIE-BRITANNIQUE, Ordre en conseil :—Administration des terres fédérales dans la zone de 40 milles de chemins de fer dans la—, 45.

“ “ Interpellation au sujet de la situation de la—, 131.

“ “ Adresse pour papier contenu dans le rapport du juge Drake sur le pénitencier de la—, 149. Réponse, 178.

“ “ Acte pour régler des questions de terres entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la—. (*Voir Terres.*)

COLOMBIE-BRITANNIQUE, Interpellation au sujet de la réinstallation du préfet du pénitencier de la—, 194.

“ “ Interpellation au sujet de la nomination d'un représentant de la—dans le ministère, 222.

“ “ Adresse pour documents relatifs à l'enquête sur le pénitencier de la—, 71-72. Réponse, 178.

COLTON, William Wallace:—Certificat du greffier constant le paiement des honoraires, 25. Pétition demandant un acte de divorce, 35. 1er Rapport du comité: sur la pétition, 39. Adopté, 45. Pétition de la défenderesse, 52. Renvoyée au comité, 52. 11e rapport: sur la pétition, 75. Adopté, 79.

Bill présenté et lu 1re fois, 45. 2e lecture remise, 55. 5e rapport: avis et bill signifiés, 57. Adopté, 58. Certificat du greffier, 59. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 60. 14e rapport: le pétitionnaire devra déposer \$100, 93. Adopté, 94. 18e rapport: suspension des procédures, 224. Adopté, 228.

COMITÉ SPÉCIAL RELATIF AU CODE CRIMINEL:—(Voir Code.)

COMITÉ DE SELECTION:—(Voir Selection.)

COMITÉS PERMANENTS:—

Des Privilèges.

De la Bibliothèque.

Des Impressions.

Des Ordres Permanents.

Des Banques et du Commerce.

Des Chemins de fer, Télégraphes et Havres.

Des Bills Privés.

De l'Economie interne et de la comptabilité.

Du compte rendu des *Débats*.

Des Divorces.

Du Restaurant. (Voir ces mots.)

COMMERCE:—

“ Tableau du—et de la navigation, 17.

“ Comité des banques et du—(Voir Banques.)

“ Rapport du département du commerce, 181.

“ Acte concernant les traités de— Voir Traités.)

COMPAGNIES, Acte modifiant l'Acte des:—

Bill présenté et lu 1re fois, 131. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 137. Rapporté, 154. Renvoyé à un comité général, 154. En comité, 166. Rapporté, 166. Lu 3e fois et passé, 172. Passé par les Communes, 238. S.R., 255. Chap. 21.

COMPTABILITÉ, Comité de l'Economie interne et de la—. (*Voir* Economie.)

COMPTES et pièces justificatives du greffier du Sénat, 45. Rapport du comité de l'Economie interne, 198. Adopté, 211.

“ publics pour l'année finissant le 30 juin 1894, 16.

CULTURE, Interpellation au sujet du système de—suivi dans ce pays, 163.

DÉBATS, Comité du compte rendu des :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 27. Adopté, 37. 1er rapport : Impression du Hannasrd ; M. Smith, nommé sténographe, 43-44. Adopté, 51. 2e rapport : M. Smith, sténographe, 228. Adopté, 229.

DÉLINQUANTES, Acte modifiant l'Acte concernant certaines—dans la Nouvelle-Ecosse :—

Bill présenté et lu 1re fois, 98. 2e lecture remise, 110. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 114-5. En comité, 124. Rapporté avec amendements, 124. Amendements agréés, 124. Lu 3e fois et passé, 131. Passé par les Communes, 184. S.R., 254. Chap. 43.

DÉPUTÉ-GOUVERNEUR :—Annonce qu'il viendra sanctionner les bills, 160. Annonce que la sanction est remise au lendemain, 163. Il vient, 170.

DES CHÊNES, Cie du pont. (*Voir* Chênes.)

DESJARDINS : Adresse pour papiers relatifs à la condamnation de—, 136.

DISCOURS DU TRÔNE, à l'ouverture du Parlement, 11. Rapporté, 13. Adresse de remerciement, 17, 19, 23, 28, 31. Passée, 32. Réponse, 148. Discours de prorogation, 255.

DIVISIONS DANS LE SÉNAT :—

Sur l'adoption du 8e rapport du comité des Divorces, 78.

Sur le renvoi au comité du 9e rapport du comité des Divorces, 90-1.

Sur une interpellation au sujet d'un impôt à établir sur les spiritueux, 117.

Sur la troisième lecture du bill de la Compagnie du chemin de fer de Langenburg et du Sud, 122.

Sur un amendement au bill de la Compagnie du chemin de fer de Sainte-Catherine à Niagara, 172.

Sur un amendement au bill concernant la pêche du homard, 210.

Sur le renvoi à six mois du bill concernant les traités de commerce, 212.

Sur le renvoi à six mois du bill du chemin de fer du Grand-Nord de Winnipeg, 250.

Sur un amendement proposé au bill du chemin de fer Grand-Nord, de Winnipeg, 252.

DIVORCES, Comité des :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 27. Adopté, 37. Rapports 1, 5, 11, 14, 18. (*Voir Colton.*) Rapports 2, 6, 10. (*Voir Falding.*) Rapports 3, 7, 13. (*Voir Jarvis.*) Rapports 4, 9, 15. (*Voir Odell.*) Rapport 8, 12, 16, 17. (*Voir Chute.*) Communication de certains membres du comité : résignation des membres, 108-9. Considération remise, 123. Communication retirée, 141.

DOMINION ATLANTIC, Cie du chemin de fer.—(*Voir Windsor à Annapolis.*)

Cie du chemin de fer—, pétition demandant la permission d'acheter la—, 53. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 143. 41e et 60e règles suspendues, 143. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 143. Rapporté avec amendements, 145. Amendements agréés, 150. Amendement proposé et rejeté, 150. Lu 3e fois et passé, 150. Amendements agréés par les Communes, 238. S.R., 254. Chap. 47.

DOUANES, Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des :—

Bill reçu et lu 1re fois, 229. Règle 41e suspendue, 229. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 229. En comité, 230. Rapporté, 230. Lu 3e fois et passé, 232. S.R., 254. Chap. 22.

“ Bureau d'experts de—. Pétitions demandant la création d'un—, 62, 63, 70, 73, 77, 84, 89, 95, 100, 125, 148.

Adresse demandant un état indiquant la diminution du revenu causée par la remise des droits de—sur les exportations, 76.

“ Acte modifiant de nouveau le tarif des—

Bill reçu et lu 1re fois, 249. Règle 41e suspendue, 247. Lu 2e fois, renvoyé à un comité général, 247. En comité, 247. Rapporté, lu 3e fois et passé, 247-8. S.R., 255. Chap. 23.

DROITS D'AUTEUR. (*Voir Auteur.*)

DROIT SUR LES SPIRITUEUX ET LE TABAC. (*Voir Spiritueux.*)

EAU profonde, Voies d' :—Pétition de l'Association internationale des—, demandant demandant de nommer une commission, 53.

Motion pour faire nommer des commissaires qui rencontreraient ceux des Etats-Unis pour discuter la question des—, 219. Retirée, 219.

ECHIQUEUR :—Règlement de la Cour de l'—, 156.

ECOLES DU MANITOBA :—Message de Son Excellence transmettant copie du jugement du Conseil privé impérial relatif aux—, 16. Message transmettant le rapport des procédures à Londres sur la question des—, 53. Copie du jugement des Lords, de l'ordre en Conseil impérial et de l'ordre réparateur sur la question des—, 54. Adresse pour copie des représentations faites par le gouvernement du Manitoba au sujet des—, 155. Adresse pour correspondance entre le clergé protestant et le gouvernement au sujet des—, 165. Adresse pour papiers relatifs à la communication de la pétition des évêques au gouvernement du Manitoba, 178. Réponse, 222.

ECONOMIE interne et de la comptabilité, Comité de l'—Rapport du comité de sélection nommant les membres du comité de l'—, 27. Adopté, 36. 1er rapport: réduction du quorum, 38. Adopté, 39. 2e rapport: comptes du Sénat et organisation du personnel, 198. Adopté, 211.

ECONOMIE SOCIALE, Société d'—Pétition demandant modification de la charte de la Banque d'Epargne Scolaire, 47. Rapportée 169.

ELECTEURS:—Acte concernant les listes d'—de 1895.

Bill reçu et lu 1re fois, 195. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 206. En comité, 211. Rapporté, lu 3e fois et passé, 211. S. R., 254. Chap. 12.

ELECTIONS FÉDÉRALES, Acte modifiant l'Acte des:—

Bill reçu et lu 1re fois, 213. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 216. En comité, 219. Rapporté, lu 3e fois et passé, 219, 220. S. R., 254. Chap. 13.

EMPLOYÉS MIS À LA RETRAITE:—Adresse pour une liste des—etc, 205.

ENFANTS:—Interpellation au sujet de la pratique d'assurer les—, 105.

ESSEX:—Pétition du comté d'—demandant une aide pour l'exposition de Toronto, 188.

EST DU CANADA, Cie d'assurance de l'—Demandant de céder son commerce à l'*Union Assurance Society*, 84. Rapportée, 131. Règles 49e et 50e suspendues, 131.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Règle 41e suspendue, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 133. Rapporté, 140. Lu 3e fois et passé, 145-6. S. R., 171. Chap. 81.

EXPERTS DE DOUANE. (Voir Douane).

EXPORTATIONS:—Adresse demandant un état indiquant la diminution des revenus causée par la réduction des droits sur les—, 76.

EXPOSITION DE CHICAGO:—Rapport du commissaire de l'—, 21.

“ **DE TORONTO:—**Pétitions demandant une aide pour l'—en 1895, 23, 30, 77, 188.

ETATS-UNIS:—Licences accordées aux navires de pêche des—, 46.

F AILLITE, Acte relatif à la:—Bill présenté et lu 1re fois, 35. Copies imprimées pour distribution générale, 48. 2e lecture remise, 55, 68. Débat, 72. Débat ajourné, 72. Pétition en faveur du bill, 95.

FALDING, Mary Bradshaw:—Certificat constatant le paiement des honoraires, 26.

Pétition demandant un acte de divorce, 35. 2e rapport du comité: sur la pétition, 40. Adopté, 45.

FALDING, Mary Bradshaw—*Suite*.

Bill présenté et lu 1re fois, 45-6. 2e lecture remise, 55. 6e rapport: avis et bill signifiés, 58. Adopté, 58. Certificat du greffier, 60. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 61. Rapporté avec amendement, 74. Adopté, 79. Lu 3e fois et passé, 90. Message pour communiquer les témoignages aux Communes, 90. Passé par les Communes, 151. Témoignages renvoyés, 151. S.R., 171. Chap. 96.

FEMMES ET ENFANTS, Société de protection des:—Pétition de la—, 158. Renvoyée au comité spécial relatif au code criminel, 158.

FERMES EXPÉRIMENTALES, Rapport sur les—, 88.

L'honorable M. Ward attire l'attention de la Chambre sur les—, 163.

FIDÉICOMMIS, Cie impériale de—du Canada. (*Voir Impériale*.)

Cie de—de la Puissance. (*Voir Puissance*.)

FITZSIMMONS, James:—Interpellation au sujet de la réintégration de—comme préfet du pénitencier de la Colombie-Britannique, 194.

FORESTIÈRE, Rapport sur la richesse—du Canada, 21.

FORESTIERS, Ordre des—Canadiens:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 47. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 113. Rapporté avec amendements, 154. Rayé de l'ordre du jour, 162.

FORESTIERS, Ordre indépendant des:—Pétition demandant modification de sa charte, 63. Rapportée, 86.

Bill reçu et lu 1re fois, 234. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 244.

FORGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE, Cie des—. (*Voir Acierie*.)

FORT-WILLIAM, Adresse au sujet de la quantité de blé livrée à—, 47-8.

FROMAGE, Rapport sur le beurre et le—, 21.

GAGNON, Moïse:—Rapport du comité des Comtes Contingents, le remboursant de l'argent payé par lui au fonds de retraite, 199. Adopté, 211.

GAINSBOROUGH, ONT.—Pétition du Conseil en faveur du bill de Cie de force motrice de Hamilton et du lac Erie, 134.

GÉOLOGIQUE, Commission,—Rapport de la—, 16.

GILMOUR ET HUGHSON:—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 53. Rapportée, 100.

Bill reçu et lu 1re fois, 117-8. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 124. Rapporté avec amendement, 139. Amendement agréé, 139. Lu 3e fois et passé, 145. Amendement agréé par les Communes, 176. S.R., 253. Chap. 89.

GOUVERNEUR GÉNÉRAL :—Annonce qu'il viendra ouvrir le parlement, 11. Discours, du trône, 11. Adresse de remerciements, 17, 19, 23, 28, 31. Passée, 32. Réponse, 148. Annonce qu'il viendra proroger le parlement, 249. Il vient, 253. Discours de prorogation, 255.

GRAND CENTRAL DU NORD-OUEST, Cie du chemin de fer :—

Pétition au sujet de l'acte demandé par la Cie, 35.

Pétition demandant modification de sa charte, 35. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1re fois, 107. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 114. Rapporté avec amendements, 135. Amendements agréés, 142. Lu 3e fois et passé, 143. Amendements agréés par les Communes, 167. S.R., 171. Chap. 48.

GRANDES-CHUTES, Cie de pouvoir hydraulique et d'estacades des :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 70. Rapportée, 78.

Bill reçu et lu 1re fois, 111. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 117. Rapporté, 170. Lu 3e fois et passé, 179. S.R., 253. Chap. 77.

GRAND NORD DE WINNIPEG. (*Voir Winnipeg.*)

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE :—Informe le Sénat de la nomination de l'honorable M. Arsenault, 9. De la nomination de l'honorable M. Baird, 163.

GREFFIER DU SÉNAT :—Comptes et pièces justificatives du—, 45. Rapport du comité de l'Economie Interne approuvant les—, 198. Adopté, 211.

GUELPH, Cité de :—Pétition demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 77.

HALIFAX :—Pétition du bureau de commerce d'—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 63.

HAMILTON, Cie de Distillerie d' :—Pétition demandant le droit d'émettre des obligations, 63. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bille Privés divers, 92. Rapporté, lu 3e fois et passé, 95. S.R., 171. Chap. 92.

“ **Cie de force motrice d'—et du lac Erié** :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 63. Rapporté, 78.

Pétitions en faveur du bill, 63, 134.

Bill reçu et lu 1re fois, 143. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 146. Rapporté avec amendements, 159. Amendements agréés, 160. Règle 41e suspendue, 160. Lu 3e fois et passé, 160. Amendements agréés par les Communes, 194. S.R., 254. Chap. 78.

HAMILTON, Société de prévoyance et de prêt d' :—Pétition demandant modification de sa charte, 62. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 137. Rapporté, 154. Lu 3e fois et passé, 161. S.R., 171. Chap. 85.

HANSARD DU SÉNAT :—Rapport du comité des Débats au sujet de l'impression du—, 43. Adopté, 51.

HARMONIE, Club de pêche du camp de l'—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 73. Rapportée, 78.

Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 94. Rapporté avec amendements, 110. Amendements agréés, 114. Lu 3e fois et passé, 114. Amendements agréés par les Communes, 132. S.R., 171. Chap. 93.

HAVRES :—Comité des Chemins de fer, Télégraphes et—. (*Voir Chemins de fer.*)

Commissaires du—de Trois-Rivières. (*Voir Trois-Rivières.*)

Adresse au sujet du—de Montréal. (*Voir Montréal.*)

HOMARD :—Acte modifiant la loi concernant la pêche du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. En comité, 196, 207. Rapporté avec amendements, 207. Amendements agréés, 207. Amendement proposé et rejeté sur division, 210. Lu 3e fois et passé, 211. Amendements agréés par les Communes, 238. S.R., 254. Chap. 28.

HUDSON, Cie du chemin de fer de la Baie :—Adresse demandant copie des ordres en conseil relative à la—, 48. Réponse, 53-54.

IMPÉRIALE, Cie—de fidéicommiss du Canada.

Pétition demandant la refonte des actes de la Cie, 43. Rapportée, 67.

IMPRESSIONS :—Rapport du département des—, 149.

Réponse à une adresse demandant un état des sommes payées pour les—, 77. Interpellation au sujet de cette adresse, 229.

“ Comité des :—Rapport du comité de selection nommant les membres du—, 27. Adopté, 36. Message des Communes communiquant les noms des membres des Communes faisant partie du comité, 32. Message du Sénat aux Communes pour le même objet, 37. 1er rapport : sur documents, 101. Adopté, 113. 2e rapport : sur documents, 174. Adopté, 182. 3e rapport : sur documents, 190. Considération remise, 211, 219, 222, 228, 232. Adopté, 241. Supplément au 1er rapport, 193. Adopté, 194. 4e rapport, 217. Considération remise, 222, 228, 232. Adopté, 241. 5e rapport, 231. Adopté, 241.

INSPECTION GÉNÉRALE :—Acte modifiant l'Acte d'—.

Bill reçu et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 180. En comité, 183. Rapporté, lu 3e fois et passé, 183. S.R., 253. Chap. 24.

INTERNATIONAL RAIL, Cie du chemin de fer :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 63. Rapportée, 168.

Bill reçu et lu 1re fois, 195. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 206. Rapporté, 218. Règle 70e suspendue, 218. Lu 3e fois et passé, 218. S.R., 254. Chap. 49.

INTÉRIEUR :—Rapport, états, statistiques du Revenu de l'—, 16. Rapport du département de l'—, 55.

INTERPELLATION :—Au sujet de la pratique de prendre des assurances sur la vie des enfants, 105.

Au sujet d'un impôt à établir sur les spiritueux et le tabac, 116. Division 117.

Au sujet de la situation de la Colombie-Britannique, 131.

Au sujet de l'annexion de Terre-Neuve, 140.

Au sujet du système de culture suivi en Canada, 163.

Au sujet de la réintégration de James Fitzsimmons, 194.

Au sujet de la nomination d'un représentant de la Colombie-Britannique dans le ministère, 222.

Au sujet de l'insuffisance de la réponse à l'adresse relative aux sommes payées pour les impressions, 229.

IRRIGATION du Nord-Ouest. (Voir Nord-Ouest.)

JAMES, Baie de—, Cie du chemin de fer de la :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 100.

Bill reçu et lu 1re fois, 138. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 143. Rapporté avec un amendement, 159. Amendement agréé, 165. Lu 3e fois et passé, 165. Amendement non agréé par les Communes, 235. Le Sénat n'insiste pas, 236. S.R., 254. Chap. 50.

JARVIS, Helen Woodburn :—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 26. Pétition demandant un acte de divorce, 35. 3e rapport du comité: sur la pétition, 49. Adopté, 46.

Bill présenté et lu 1re fois, 46. 2e lecture remise, 55. 7e rapport: avis et bill signifié, 58. Adopté, 59. Certificat du greffier, 60. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Divorces, 60. 13e Rapport: sur le bill, 87. Adopté, 99. Bill lu 3e fois et passé, 99. Témoignages envoyés aux Communes, 99. Passé par les Communes, 151. Témoignages renvoyés, 152. S.R., 171. Chap. 97.

JUGES DES COURS PROVINCIALES, Acte modifiant les Actes concernant les—.

Bill reçu et lu 1re fois, 195. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 206. En comité, 212. Rapporté, lu 3e fois et passé, 212. S.R., 254. Chap. 38.

JUGES DES COURS PROVINCIALES, Acte modifiant la loi concernant les pensions des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 220. Lu 2e fois, règle 41e suspendue, et renvoyé à un comité général, 223. En comité, 223. Rapporté, lu 3e fois et passé, 223. S.R., 254. Chap. 39.

KENT, Comté de :—Pétition demandant une aide pour l'exposition de Toronto, 77.

KINGSTON, Cité de :—Pétition demandant un bureau d'experts de douanes, 77.

KINGSTON À PEMBROKE, Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant modification de sa charte, 53. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 195. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 206. Rapporté avec amendement, 209. Amendement agréé, 209. Lu 3e fois et passé, 215. Amendement agréé par les Communes, 238. S.R., 255. Chap. 51.

LAMBKIN, Herbert :—Rapport du comité de l'Economie interne le nommant page, 199. Adopté, 211.

LANGENBURG ET DU SUD, Cie du chemin de fer de :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1re fois, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 111. Rapporté, 116. Lu 3e fois sur division, 122. Passé, 123. S.R., 171. Chap. 53.

LEAMINGTON À ST-CLAIR : Cie de chemin de fer (*Voir* Sud du Canada).

LENOX :—Pétition du comté de—demandant une aide pour l'exposition de Toronto en 1895, 23.

LETHBRIDGE :—Pétition de—demandant la création d'un bureau d'experts de douanes, 148.

LETTRES :—Pétition de la cité de Montréal demandant la réduction du prix de port des—dans cette ville, 62.

LÉVIS :—Pétition de la ville de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 95.

LINCOLN, ONT.—Pétition en faveur de la Cie de force motrice de Hamilton et du lac Erie, 134.

LINDSAY, HALIBURTON ET MATTAWA, Cie du chemin de fer de :—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 34. Rapportée, 86.

Bill reçu et lu 1re fois, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 111. Rapporté avec amendement, 144. Amendement agréé, 149. Lu 3e fois et passé, 149. Amendement non agréé par les Communes, 236. Le Sénat n'insiste pas, 236. S.R., 254. Chap. 54.

LIQUIDATIONS, Acte modifiant l'Acte des :—

Bill reçu et lu 1re fois, 232. Lu 2e fois et 41e règle suspendue, 241. En comité, 242. Rapporté, lu 3e fois et passé, 242. S.R., 255. Chap. 18.

LITTÉRAIRE, Propriété.— (*Voir* Auteur, Droits d'—.)

LIVRES d'un caractère indécent. Adresse, 136.

LONDON:—Pétition de la cité de—demandant la création d'un^{2e} bureau d'experts de douane, 62.

LONGH, ONT.—Pétition en faveur de la Cie de force motrice de Hamilton et du lac Erie, 134.

MACDONALD, Sir John A.:—Vie de—par Joseph Pope: achat recommandé par le comité de la bibliothèque, 201.

MACLAREN, CIE JAMES:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 34. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1re fois, 61. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 68. Rapporté avec amendement, 84. Amendement agréé, 92. Lu 3e fois et passé, 92. Amendement agréé par les Communes, 152. S. R., 171. Chap. 90.

MACLEOD:—Pétition de la ville de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 148.

MALADES, Société canadienne de secours aux:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 134.

Bill reçu et lu 1re fois, 132. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 142. Rapporté, 154. Sous-paragraphe (c) de la règle 49e suspendue, 161. Lu 3e fois et passé, 161. S. R., 171. Chap. 80.

MANITOBA, Cie du chemin de fer et du canal du lac:—Pétition pour faire prolonger le délai fixé pour l'exécution de ses travaux, 38. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1re fois, 234. Règle 41e suspendue, 234. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 234. Rapporté, 239. Règle 70e suspendue, 240. Lu 3e fois et passé, 240. S. R., 255. Chap. 52.

“ Acte concernant les chemins et les réserves de chemins dans le—.

Bill reçu et lu 1re fois, 213. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 216. En comité, 220. Rapporté, lu 3e fois et passé, 220. S. R., 254. Chap. 30.

“ Ecoles du: (Voir Ecoles.)

“ Cie de prêt du—et du Nord-Ouest:—Pétition demandant modification de sa charte, 77. Rapportée, 86.

Bill reçu et lu 1re fois, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 113-4. Rapporté, 139. Lu 3e fois et passé, 145. S. R., 171. Chap. 86.

“ Cie du chemin de fer du—et du Sud-Est:—Pétition au sujet de l'achèvement de ses travaux, 43. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 56. 2e lecture remise, 64. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 69. Rapporté, lu 3e fois et passé, 74. S. R., 171. Chap. 55.

MARCHANDS DU CANADA. (*Voir* Banquiers.)

MARINE:—Rapport du Département de la—et des Pêcheries, 55.

MARKLAND, Acte concernant la radiation d'une hypothèque de Sa Majesté, connue comme l'hypothèque—

Bill reçu et lu 1re fois, 213. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 215. En comité, 219. Rapporté, lu 3e fois et passé, 219. S. R., 254 Chap. 5.

MESSAGES:—

De Son Excellence:—

Transmettant une dépêche de la Reine au sujet de l'adresse envoyé à l'occasion de la naissance du duc d'York, 14.

Transmettant le jugement du Conseil privé impérial sur la question des écoles, 16.

Transmettant le rapport des procédures à Londres sur la question des écoles, 53.

Transmettant les procès-verbaux de la conférence entre les représentants de Terre-neuve et du Canada, 63.

En réponse au discours du trône, 148.

De la Chambre des Communes:—

Transmettant les noms des membres du comité des Impressions, 32.

Transmettant les noms des membres du comité de la bibliothèque, 33.

Demandant au Sénat de former un comité mixte pour examiner le bill (51) modifiant le Code criminel, 105. Le Sénat acquiesce à sa demande, 110.

Renvoyant les témoignages dans l'affaire de Mary Bradshaw Falding, 151.

Renvoyant les témoignages dans l'affaire de Helen Woodburn Jarvis, 152.

Renvoyant les témoignages dans l'affaire de Julia Ethel Chute, 220.

Au sujet de l'amendement fait au bill de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Haliburton et Mattawa, 236.

Au sujet de l'amendement au bill du chemin de fer de la baie de James, 235.

Au sujet de l'amendement au bill concernant les Territoires du Nord-Ouest, 236.

Du Sénat à la Chambre des Communes:—

Faisant connaître le nom des membres du comité de la Bibliothèque, 37.

Faisant connaître le nom des membres du comité des Impressions, 37.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Mary Bradshaw Falding, 90.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Helen Woodburn Jarvis, 99.

Acquiesçant à la demande des Communes pour former un comité mixte pour étudier le bill concernant le Code criminel, 111.

Communiquant les témoignages dans le cas de divorce de Julia Ethel Chute, 173.

MILICE:—Rapport du département de la—, 54.

MILLE-ILES, Cie du chemin de fer des:—Pétition demandant modification de sa charte, 35. Rapportée, 169.

MISSIONS indigènes et étrangères de l'Eglise Anglican en Canada:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 70. Rapportée, 130.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 142. Rapporté, 153. Lu 3e fois et passé, 161. S. R., 171. Chap. 94.

MONTAGNE ROUGE, Cie du chemin de fer de la:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 47. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 87. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 94. Rapporté avec amendements, 110. Amendements agréés, 114. Lu 3e fois et passé, 114. Amendements agréés par les Communes, 132. S. R., 171. Chap. 60.

MONTRÉAL:—Pétition demandant la réduction du prix de port des lettres dans —, 62.

“ Adresse pour documents relatifs au port de Montréal, 82. Réponse, 231.

“ Pétition demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 95.

“ Chambre de commerce du district de—. (*Voir* Chambre de commerce.)

“ Rapport relatif aux taux de fret sur les bêtes à cornes expédiées de—en Europe, 54.

“ Cie du chemin de fer de ceinture de l'île de:—Pétition demandant modification de sa charte, 43. Rapportée, 100.

NAVIGATION, Tableaux du commerce et de la—, 17.

Motion de l'honorable M. Boulton au sujet de la—intérieure, 219.

NAVIRES DE PÊCHE, Acte modifiant l'Acte à l'effet d'encourager les pêches maritimes et la construction des—. (*Voir* Pêches maritimes.)

NEW-WESTMINSTER, Pénitencier de:—Adresse pour copie des documents relatifs à l'enquête sur l'administration du—, 71-72. Réponse, 178.

NORD-OUEST, Rapport du commissaire de la police à cheval du —, 146.

“ Chemin de fer Grand Central du—. (*Voir* Grand Central.)

“ Acte pour légaliser les versements de certaines amendes, etc., faites au au fonds du revenu général des Territoires du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 187. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 189. En comité, 196. Rapporté avec amendements, 197. Amendements agréés, 197. Lu 3e fois et passé, 206. Amendements agréés par les Communes, 238. S. R., 254. Chap. 32.

NORD-OUEST, Acte d'irrigation du:—

Bill reçu et lu 1re fois, 234. Lu 2e fois, 244. Règle 41e suspendue, 244. Renvoyé à un comité général, 245. En comité, 245. Rapporté, lu 3e fois et passé, 245. S.R., 255. Chap. 33.

“ Acte à l'effet de modifier l'Acte de la représentation dans les Territoires du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 233. Lu 2e fois, 243. Règle 41e suspendue, 243. Renvoyé à un comité général, 243. En comité, 243. Rapporté, lu 3e fois et passé, 244. S.R., 255. Chap. 11.

“ Acte modifiant de nouveau les actes concernant les Territoires du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 196. Règle 41e suspendue, 196. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 196. En comité, 206. Rapporté avec amendements, 207. Amendements agréés, 207. Amendé en Chambre, 209. Lu 3e fois et passé, 210. Partie des amendements non agréés par les Communes, 236. Le Sénat n'insiste pas, 237. S.R., 254. Chap. 31.

NORFOLK, Comté de:—Pétition demandant une aide pour l'exposition de Toronto, en 1895, 30.

NOUVELLE-ECOSSE, Cie d'aciérie de la—. (Voir Aciérie.)

ODELL, Loop Sewell:—Certificat du greffier constatant le paiement des honoraires, 22. Pétition demandant un bill de divorce, 30. Pétition de la défenderesse, 4e rapport du comité: sur les pétitions, 41. Adopté, 46. 9e rapport: sur les pétitions, 71. Considération remise, 79. Renvoyé au comité sur division, 90-91. 15e rapport: suspension des procédures, 108. Adopté, 108. Communication de certains membres du Comité, 108. Considération remise, 123. Communication retirée, 141. Honoraires remboursés, 174.

OEUFS:—Rapport spécial sur les volailles et les—.21.

ONTARIO, Cie d'assurance d'—contre les accidents.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 134.

Bill reçu et lu 1re fois, 157. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 162. Rapporté, 185. Règle 70 suspendue, 185. Lu 3e fois et passé 186. S.R., 254. Chap. 83.

ORDRE, Question d':—Soulevée et déclaration du président, 251.

ORDRES PERMANENTS, Comité des:—Rapport du comité de sélection, nommant les membres du—, 27. Adopté, 37. 1er rapport: sur pétitions, 49. Adopté, 50. Rapport: Délai pour présentation de pétitions, etc., 50. Adopté, 50. 2e rapport: sur pétitions, 66. 3e rapport: sur pétitions, 78. 4e rapport: sur pétitions, 86. 5e rapport: sur pétitions 100. 6e rapport: sur pétitions, 130. 7e rapport: Cie d'assurance de l'—du Canada, 131. 8e rapport: sur pétitions, 134. 9e rapport: sur pétitions, 153. 10e rapport: sur pétitions, 163. 11e rapport: sur pétitions, 168. 12e rapport: sur pétitions, 169. 13e rapport: sur pétitions, 199. Adopté, 200. 14e rapport: sur pétitions, 227. Adopté, 227.

ORDRES DU SÉNAT :—Pour remettre à la Compagnie d'Acierie de la Nouvelle-Ecosse, le contrat produit devant le comité, 161.

Documents relatifs au scandale de la Baie des Chaleurs, 119. Réponse, 219.

OSHAWA, Cie du chemin de fer d' :—Pétition demandant modification de sa charte, 26. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1re fois, 156. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 162. Rapporté, 181. Lu 3e fois et passé, 186. S.R., 254. Chap. 56.

OTTAWA, ARNPRIOR ET PARRY-SOUND, Chemin de fer d'—Pétition demandant un délai pour l'exécution de ses travaux, 34. Rapportée, 66.

Bill reçu et lu 1re fois, 56. 2e lecture remise, 64. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 68. Rapporté, lu 3e fois et passé, 74. S.R., 171. Chap. 57.

OTTAWA ET AYLMER, Cie de chemin de fer d' :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 81. Rapportée, 86.

Bill reçu et lu 1re fois, 94. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 99. Rapporté avec amendements, 112. Amendements agréés, 117. Lu 3e fois et passé, 117. Amendements agréés par les Communes, 143. S.R., 171. Chap. 58.

OTTAWA, Cie de bien-fonds et de garantie d'Ottawa—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 89.

Rapport : paragraphe (c) de la règle 49e suspendue, 227. Adopté, 227.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. Règle 41e suspendue, 235. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 235. Rapporté, 241. Règle 70e suspendue, 241. Lu 3e fois et passé, 241. S.R., 255. Chap. 87.

OTTAWA, Rivière—.

“ Adresse demandant les rapports, etc., relatifs aux dépôts de sciures dans l'—, 35.

“ Adresse demandant une exploration de l'—au sujet des dépôts de sciures qui s'y trouvent, 35.

“ Pétition d'Antoine Ratté au sujet des dommages que lui causent les sciures de bois jetées dans l'—, 148.

OUVERTURE DU PARLEMENT :—Annonce que le Gouverneur général viendra ouvrir le —, 11. Il vient, 11. Discours du trône, 11.

PAPETERIE :—Rapport du département des Impressions et de la—, 149.

PARLEMENT :—Proclamations, I à IX. Appelé pour la dépêche des affaires, X.

“ Ouverture du :—Communication du secrétaire du Gouverneur général, 11. Discours du trône, 11.

PARLEMENT, (*Suite*) Prorogation du :—Annonce qu'il viendra proroger le—, 249. Il vient, 253. Discours de prorogation, 255. Prorogation du—256.

PÊCHE :—Navires de—des Etats-Unis.—Licences accordées aux—, 46.

“ Club de :—du Camp de l'Harmonie. (*Voir Harmonie.*)

“ ÉTAT DES PRIMES DE :—pour 1893-94, 63.

PÊCHES MARITIMES :—Acte concernant les—et la construction des navires de pêche. Bill reçu et lu 1re fois, 146. Lu 2e fois, 150. Règle 41e suspendue, 150. En comité, 150. Rapporté avec amendement, 150. Amendement agréé, 150. Lu 3e fois et passé, 156. Amendement agréé par les Communes, 184. S. R., 254. Chap. 29.

PÊCHERIES :—Rapport du département de la Marine et des—, 55.

“ Acte modifiant de nouveau l'Acte des :—

Bill reçu et lu 1re fois, 124. 2e lecture remise, 142, 145, 156. Débat sur la 2e lecture, 162, 166. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 179. En comité, 182. Rapporté, 182. Lu 3e fois et passé, 186. S. R., 254. Chap. 27.

“ Pétition demandant d'amender l'Acte des—, au sujet des sciures jetées dans les rivières, 63.

PENSIONS DES JUGES. (*Voir Juges.*)

PÉNITENCIERS, Acte à l'effet de modifier de nouveau l'Acte des :—

Bill reçu et lu 1re fois, 111. 2e lecture remise, 123. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 136. En comité, 136. Rapporté, 136. Lu 3e fois et passé, 141. S. R., 171. Chap. 41.

“ Acte modifiant les Actes concernant les—.

Bill reçu et lu 1re fois, 230. Règle 41e suspendue, 230. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 230. En comité, 238. Rapporté avec un amendement, 238. Amendement agréé, 238. Règle 41e suspendue, 238. Lu 3e fois et passé, 239. Amendement agréé par les Communes, 250. S. R., 255. Chap. 42.

“ De New-Westminster. (*Voir New-Westminster.*)

“ De la Colombie. (*Voir Colombie.*)

PERMANENT Reserve Life Association of Canada :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 63. Rapport: 134. Adopté, 135.

PERTH :—Pétition de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 63.

PETERBOROUGH :—Pétition de la ville de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 100.

PLOMB ARGENTIFÈRE, Acte à l'effet d'encourager l'exploitation du :—

Bill reçu et lu 1re fois, 233. Lu 2e fois, 243. Règle 41e suspendue, 243. Renvoyé à un comité général, 243. En comité, 243. Rapporté, lu 3e fois et passé, 243. S. R., 255. Chap. 7.

POLICE:—Tableau des hommes employés par la—fédérale, 29.

“ à cheval du Nord-Ouest :—Rapport du commissaire, 146.

POPE, JOSEPH :—Vie de sir John A. Macdonald par—achat recommandé par le comité de la bibliothèque, 201.

PORT-ARTHUR :—Adresse au sujet du blé livré à—, 47-8.

PORTAGE-LA-PRAIRIE :—Pétition de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 63.

POSTES :—Rapport du maître général des—, 68.

Adresse pour correspondances relatives au bureau de—de Victoria, 113.

PRINCE-EDOUARD, Ile du :—Adresse pour pétitions demandant de nouvelles voies ferrées dans l'—, 181. Réponse, 283.

PRIVILÈGES, Comité des :—Nommé, 13.

PROROGATION DU PARLEMENT :—Annonce que le Gouverneur viendra proroger le parlement, 249. Il vient, 253. Discours de prorogation, 255. Il proroge le parlement, 256.

PUISSANCE, Cie de fdcicommis de la—.

Pétition demandant un acte d'incorporation, 89. Rapportée, et 49^e règle suspendue 227.

Bill reçu et lu 1^{re} fois, 234. Règle 41^e suspendue, 234. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Banques et du Commerce, 234. Rapporté, 241. Règle 70^e suspendue, 241. Lu 3^e fois et passé, 241. S. R., 255. Chap. 84.

QUÉBEC, Montmorency et Charlevoix, Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 63. Rapportée, 168.

Bill reçu et lu 1^{re} fois 235. Règle 41^e suspendue, 235. Lu 2^e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 235. Rapporté avec amendements, 240. Amendements agréés, 240. Règle 70^e suspendue, 240. Lu 3^e fois et passé, 240. Amendements agréés par les Communes, 246. S. R., 255. Chap. 59.

QUESTION D'ORDRE SOULEVÉE :—251. Déclaration du président, 251.

RAPPORTS, états, statistiques, etc. :—

Etats des affaires de la Compagnie de Prêt Britannique-Canadienne, 15.

Comptes publics pour l'année 1894, 16.

Rapport de la Commission Géologique, 16.

Rapport des bibliothécaires, 15.

Rapport, états et statistiques du Revenu de l'Intérieur, 16.

RAPPORTS, états, statistiques, etc.—*Suite.*

- Rapport du département des Sauvages, 17.
- Tableaux du Commerce et de la Navigation, 17.
- Rapport du ministre de l'Agriculture, 21.
- Rapport sur la richesse forestière du Canada, 21.
- Rapport sur les volailles et les œufs, 21.
- Rapport sur le beurre et le fromage, 21.
- Papiers relatifs à l'interdiction de l'entrée du bétail canadien, 21.
- Rapport du commissaire de l'Exposition de Chicago, 21.
- Liste du Service Civil pour 1894, 29.
- Tableau des hommes employés par la police fédérale, 1894, 29.
- Ordres en conseil: terres fédérales dans la zone de 40 milles dans la Colombie-Britannique, 45.
- Ordre en conseil conformément à l'Acte des terres fédérales, 45.
- Ordre en conseil au sujet des licences accordées aux navires de pêche des Etats-Unis, 46.
- Rapport des procédures à Londres sur la question des écoles, 23.
- Rapport de l'Auditeur général, 54.
- Rapport du département des Chemins de fer et Canaux, 54.
- Rapport du département de la Milice, 54.
- Etat des jugements infirmatifs du bureau de la Trésorerie, 54.
- Rapport sur les taux de fret sur les bêtes à cornes expédiées de Montréal en Europe, 54.
- Etat des affaires des compagnies d'assurances sur la vie, 54.
- Rapport du département de l'Intérieur, 55.
- 27e rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 55.
- Commission Royale sur les liqueurs enivrantes, 55.
- Etat des paiements de prime de pêche, 63.
- Rapport du maître général des Postes, 68.
- Règlements pour l'éducation des Sauvages, 76.
- Rapport du département des Travaux Publics, 76.
- Rapport sur les fermes expérimentales, 88.
- Rapport des examinateurs du Service Civil, 115.
- Rapport du commissaire de la police montée du Nord-Ouest, 146.
- Rapport du département des Impressions et de la Papeterie, 149.
- Règlements de la Cour de l'Echiquier, 156.
- Rapport du département du Commerce, 181.
- Rapport du Secrétaire d'Etat, 198.

RATTÉ, ANTOINE :—Pétition au sujet des dommages que lui causent les sciures de bois jetées dans l'Ottawa, 148.

RATTEY, PIERRE :—Rapport du comité des comptes contingents le chargeant de remplacer le maître de poste pendant les heures de repas, 199. Adopté, 211

RÈGLES SUSPENDUES :—

41e 133, 143, 150, 151, 158, 159, 160, 196, 216, 223, 226, 229, 230, 233, 234, 235, 238, 241, 242, 243, 244, 246, 247, 249, 250, 251.

49e 131, 161, 166, 227.

50e 131, 200.

54e 169, 200.

60e 143, 200.

70e 185, 188, 218, 239, 240, 241.

RÉPONSE À ADRESSE DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE :—

* Etat des sommes payées pour les impressions, 1883 à 1893, 77-78.

RESTAURANT, Comité du :—Rapport du comité de sélection nommant les membres du—, 27. Adopté, 37.

REVENU DE L'INTÉRIEUR :—Rapports, états et statistiques du—, 16.

“ “ Acte à l'effet de modifier l'Acte du :—

Bill reçu et lu 1re fois, 246. Règle 41e suspendue, 246. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 246. Rapporté, lu 3e fois et passé, 246. S. R., 255. Chap. 25.

RICHARD, EDOUARD :—L'Acadie par—achat recommandé par le comité de la bibliothèque, 201.

RIDOUT, JOHN-ALEXANDER :—Rapport du comité de l'Economie interne le nommant page, 199. Adopté, 211.

RIVE SUD. (Voir Sud.)

ROUGE, Cie de chemin de fer de la Montagne—. (Voir Montagne.)

SABLE and Spanish Boom and Slide Company of Algoma :—Pétition demandant modification de sa charte, 53. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 61. 2e lecture remise, 65. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Bills Privés, 69. Rapporté, lu 3e fois et passé, 86. S. R., 171. Chap. 76.

SAINT-CLAIR ET ERIÉ, Cie du canal à navires de—.

Pétition demandant modification de sa charte, 73. Rapportée, 78.

Bill reçu et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 143. Rapporté, 158. Règle 41e suspendue, 158. Lu 3e fois et passé, 158. S. R., 171. Chap. 75.

SAINTE-CATHERINE, Cie des ponts de la rivière:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 43. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 91. Rapporté avec amendement, 96. Amendement agréé, 96. Lu 3e fois et passé, 98. Amendement agréé par les Communes, 132. S. R., 171. Chap. 74.

SAINTE-CATHERINE ET ADIRONDACK, Cie du chemin de fer du:—Pétition demandant d'augmenter son émission d'obligations hypothécaires, 47. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 106. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 111. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 141. S. R., 171. Chap. 62.

SAINTE-CATHERINE À NIAGARA, Cie du chemin de fer Central de:—

Pétition demandant modification de sa charte, 47. Rapportée, 153.

Pétition de la cité de—contre le bill, 77.

Bill reçu et lu 1re fois, 137. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 146. Rapporté, 159. 3e lecture remise, 165. Amendement proposé, 170. Rejeté sur division, 172. Lu 3e fois et passé, 172. S. R., 253. Chap. 61.

SAINTE-CATHERINE:—Pétition de la cité de—contre le bill de la Cie de—à Niagara, 77.

SAUVAGES:—Rapport du département des—, 17.

Règlements pour l'éducation des—, 76.

“ Acte contenant de nouvelles modifications à l'Acte des:—

Bill présenté et lu 1re fois, 53. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 64. En comité, 72, 79-80. Rapporté avec amendements, 80. Amendements agréés, 80. Amendé de nouveau, 82-3. Lu 3e fois et passé, 83. Amendé par les Communes, 194. Amendements agréés, 194. S. R., 254. Chap. 35.

SAUVAGES DE BOIS:—Pétition au sujet des—déversées dans les rivières, 63.

Adresse pour rapports, etc., relatifs aux—jetées dans l'Ottawa, 35.

Adresse demandant une exploration de l'Ottawa, pour constater les dégâts causés par les—, 35.

Pétition de A. Ratté, au sujet des—jetées dans l'Ottawa, 148.

SCHOLAIRE, Banque d'Épargne.—Pétition demandant modification de sa charte, 47. Rapportée, 169.

SÉANCES DU SÉNAT:—Le soir 52, 62, 141, 155, 166, 179, 182, 194, 215, 230.

“ “ Deux—le même jour:—Motion adoptée, 232. Séances, 239, 246; 249, 250, 251, 253.

SECRETÉNAIRE D'ÉTAT, Rapport du—198.

SÉLECTION, Comité de:—Nommé, 23. Rapport, 26. Adopté, 36.

SÉNAT, Comptes et pièces justificatives du greffier du—. (Voir Greffier.)

“ Diagramme du—, 257.

“ et la Chambre des Communes, Acte modifiant l'Acte concernant—.

Bill reçu et lu 1re fois, 233. Lu 2e fois, 242. Règle 41e suspendue, 242.
Lu 3e fois et passé, 243. S.R., 255. Chap. 9.

SÉNATEURS, Listes des—, 259.

“ nouveaux :—

M. Arsenault, 9, 10, 11.

M. Baird, 163, 164, 165.

SERMENTS et sociétés illicites, Acte concernant les—.

Bill reçu et lu 1re fois, 115. Lu 2e fois sur division et renvoyé à un comité général, 123. En comité, 132. Rapporté, 132. Lu 3e fois et passé, 136. S.R., 171. Chap. 44.

SERVICE CIVIL :—Liste du—pour 1894, 29.

“ Acte portant de nouvelles modifications à l'Acte du—.

Bill présenté et lu 1re fois, 48. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 55. En comité, 59. Rapporté, 59. Lu 3e fois et passé, 64. Passé par les Communes, 195. S.R., 254. Chap. 14.

“ Rapport du bureau des examinateurs du—, 115.

“ Acte modifiant de nouveau l'Acte du—.

Bill reçu et lu 1re fois, 196. 2e lecture remise, 207, 212, 216, 220. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 222. En comité, 225. Rapporté avec amendement, 226. Amendement agréé, 226. Règle 41e suspendue, 226. Lu 3e fois et passé, 226. Amendement agréé par les Communes, 238. S.R., 254. Chap. 15.

SHERBROOKE, Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 63.

SHORE LINE RAILWAY COMPANY :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 70. Rapportée, 78.

Bill présenté et lu 1re fois, 82. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, 91. Rapporté avec un amendement, 116. Amendement agréé lu 3e fois et passé, 123. Amendé par les Communes, 237. Amendements agréés, 238. S.R., 255. Chap. 63.

SMITH, William :—1er rapport du comité des *Débats* le nommant sténographe, 44. Adopté, 51. 2e rapport : son salaire, 228. Adopté, 229.

SMITH, John :—2e rapport de la Bibliothèque le nommant comptable, 200. Adopté, 211.

SOCIÉTÉS, Acte autorisant le Conseil du Trésor à soustraire certaines—à l'opération de l'Acte des Assurances :—

Bill reçu et lu 1re fois, 232. Lu 2e fois, 242. Règle 41e suspendue 242. Renvoyé à un comité général, 242. En comité, 242. Rapporté, lu 3e fois et passé, 242. S.R., 255. Chap. 19.

- SOBEL** :—Pétition de—demandant la création d'un bureau d'experts de douanes, 70.
- SPIRITUEUX** :—Interpellation au sujet d'un impôt à établir sur les—, 116. Division, 117.
- STÉNOGRAPHES** :—Rapport du comité de l'économie interne recommandant que les fils électriques soient posés jusqu'à la chambre des—, 199. Adopté, 211.
- STRATFORD** :—Pétition de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 63.
- STRATHROY** :—Pétition de la ville de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 89.
- STRONG, Sir Henry** :—Le député-gouverneur—annonce qu'il viendra sanctionner les bills, 160. Sanction remise, 163. Il vient sanctionner les bills, 170.
- SUBSIDES** :—Bill reçu et lu 1re fois, 160. Règle 41e suspendue, 160. Lu 2e et 3e fois, et passé, 160. S.R., 171. Chap. 1.
- SUBSIDES** :—Bill reçu et lu 1re fois, 249. Règle 41e suspendue, 249. Lu 2e et 3e fois, et passé, 249. S.R., 255. Chap. 2.
- SUCRE DE BETTERAVE** :—Acte concernant la prime sur le sucre de betterave.
Bill reçu et lu 1re fois, 246. Règle 41e suspendue, 247. En comité, 247. Rapporté, lu 3e fois et passé, 247. S.R., 255. Chap. 6.
- SUD DU CANADA, Cie du chemin de fer du** :—Pétition demandant modification de sa charte, 49. Rapportée, 67.
Bill reçu et lu 1re fois, 106. Lu 2e fois, et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 111. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 141. S.R., 171. Chap. 46.
- SUD, Cie du chemin de fer de la Rive** :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 62. Rapportée, 67.
Bill reçu et lu 1re fois, 233. Règle 41e suspendue, 233. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 233. Rapporté, 239. Règle 70e suspendue, 239. Lu 3e fois et passé, 239. S.R., 255. Chap. 64.
- SUD, Chemin de fer suburbain de la Rive** :—Pétition demandant un acte d'incorporation, 30. Rapportée, 50.

T**ABAC** :—Interpellation au sujet d'un impôt à établir sur le—, 116. Division, 117.

TARIF DES DOUANES : (*Voir Douanes.*)

TÉLÉGRAPHES :—Comité des Chemins de fer,—et Havres. (*Voir Chemins de fer.*)

TÉMISCOUATA, Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant modification de sa charte, 43. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 107. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 114. Rapporté, 135. Lu 3e fois et passé, 141. S. R., 171. Chap. 65.

TERRENEUVE:—Message de Son Excellence transmettant les procès-verbaux de la Conférence entre les représentants de—et du Canada, 63.

Interpellation au sujet de l'annexion de—, 140.

TERRES:—Acte pour régler les questions relatives à la zone des—des chemin de fer entre le gouvernement du Canada et la Colombie-Britannique.

Bill présenté et lu 1re fois, 170. 2e lecture remise, 179. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 183. En comité, 186. Rapporté, lu 3e fois et passé, 187. Amendé par les Communes, 214. Amendement agréé, 214. S. R., 254. Chap. 4.

TERRES FÉDÉRALES:—Ordre en conseil conformément à l'Acte des—relatif à la zone de 40 milles des chemins de fer dans la Colombie-Britannique, 45.

“ Ordre en conseil conformément à la clause 91 de l'Acte des—, 45.

“ Acte modifiant l'Acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 162. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 167. En comité, 173. Rapporté avec amendement, 174. Amendement agréé, 178. Lu 3e fois et passé, 179. Amendement agréé par les Communes, 194. S. R., 254. Chap. 34.

TORONTO, Exposition de:—Pétitions demandant une aide pour l'—de 1895, 23, 30, 77, 188.

TORONTO, HAMILTON ET BUFFALO, Cie du chemin de fer de:—

Pétition demandant la ratification du règlement 755 de la corporation de la cité d'Hamilton, 35. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1re fois, 216. Règle 41e suspendue, 216. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 216. Rapporté, 218. Règle 70e suspendue, 218. Lu 3e fois et passé, 218. S. R., 254. Chap. 66.

TRAIL-CREEK À LA COLOMBIE, Cie du chemin de fer de:—

Pétition demandant un acte d'incorporation, 49. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 83. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 91. Rapporté avec amendement, 96. Amendement agréé, 96. Lu 3e fois et passé, 98. Amendement agréé par les Communes, 132. S. R., 171. Chap. 67.

TRAITÉS DE COMMERCE, Acte concernant les—qui intéressent le Canada:—

Bill reçu et lu 1re fois, 189. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 207. Renvoi à six mois rejeté sur division, 212. En comité, 213. Rapporté lu 3e fois et passé, 213. S. R., 254. Chap. 3.

TRANS-CANADIEN, Cie du chemin de fer:—Pétition demandant un acte d'incorporation, 35. Rapportée, 50.

Bill reçu et lu 1re fois, 235. Règle 41e suspendue, 235. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 235. Rapporté, 240. Règle 70e suspendue, 240. Lu 3e fois et passé, 240. S. R., 255. Chap. 68.

TRAVAUX PUBLICS :—Rapport du département des—, 76.

“ Acte modifiant l'Acte des—.

Bill reçu et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 180. En comité, 183. Rapporté, 183. Lu 3e fois et passé, 186. S. R., 254. Chap. 36.

TRÉSORERIE, Bureau de la :—Etat des jugements infirmatifs sur appel de décisions de l'Auditeur général, 54.

TROIS-RIVIÈRES :—Acte concernant les commissaires du havre de—.

Bill reçu et lu 1re fois, 177. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 180. En comité, 183. Rapporté, lu 3e fois et passé, 183. S.R., 253. Chap. 26.

Pétition des—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 63.

TRUDEL, J. BOUTILLIER :—Rapport du comité de l'Economie interne le nommant traducteur permanent, 198. Adopté, 211.

TUNNEL :—Cie du—du Canada et du Michigan. (*Voir Canada.*)

UNION, Assurance Société de Londres. (*Voir Est.*)

VANCOUVER :—Pétition de la cité de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 125.

VICTORIA :—Pétition de la ville de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 89.

Adresse pour correspondances relatives au bureau de poste de Victoria, 113.

VIRIDEN :—Pétition de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 73.

VOIES D'EAU PROFONDE. (*Voir Eau.*)

VOLAILLES ET LES ŒUFS :—Rapport spécial, 21.

WESTMINSTER :—Pétition de la cité de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 62.

WINDSOR & ANNAPOLIS, Cie du chemin de fer de :—Pétition demandant la permission de vendre, 53. Rapportée, 67.

Bill reçu et lu 1re fois, 133. Lu 2e fois et renvoyé au comité des Chemins de fer, Télégraphes et Havres, 137. Rapporté avec amendements, 144. Amendements agréés, 149. Lu 3e fois et passé, 149. Amendements agréés par les Communes, 238. S.R., 254. Chap. 69.

WINNIPEG :—Pétitions de la cité de—demandant la création d'un bureau d'experts de douane, 62, 84.

Acte autorisant la cité de—à utiliser la puissance hydraulique de la rivière Assiniboine. (*Voir Assiniboine.*)

WINNIPEG :—Acte concernant la Compagnie du chemin de fer " LeGrand-Nord de—

Bill reçu et lu 1re fois, 250. Motion pour renvoi à six mois rejetée sur division, 250. Question d'ordre soulevée, 251. Règle 41e suspendue, 251. Lu 2e fois et renvoyé à un comité général, 251. En comité, 251. Rapporté avec amendement, 251. Amendement agréé, 251. Amendement proposé et rejeté, 252. Lu 3e fois et passé, 252. Amendement agréé par les Communes, 283. S.R., 255. Chap. 8.

YORK, Duc d' :—Dépêche de la Reine en réponse à l'adresse du Sénat à l'occasion de la naissance d'un fils au—, 14.